

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 0
<u>OBJET :</u> Dénomination de la salle des séances du conseil général de la Haute-Marne en mémoire de Monsieur Jean SCHWAB	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean - François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIION, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général, et après avoir entendu ses conclusions,

Considérant l'engagement de Monsieur Jean SCHWAB pendant plus de quatre décennies au service du conseil général et des Hauts-Marnais,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 30 voix Pour

DECIDE

- de dénommer « Salle Jean SCHWAB », la salle des séances du conseil général de la Haute-Marne.

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le - la publication le	Chaumont, le 27 juin 2014 LE PRÉSIDENT, Bruno SIDO

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Cabinet cabinet	N° I - 0b
OBJET : Motion - les Haut-Marnais sont des citoyens à part entière	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Jean-François EDME, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absents ayant donné procuration :

M. Christian DUBOIS à M. André NOIROT
M. Jean-Marc FÈVRE à Mme Anne-Marie NÉDÉLEC
M. Jean-Philippe GEOFFROY à M. Jean-Michel RABIET
M. Stéphane MARTINELLI à Mme Marie-Claude LAVOCAT
M. Bertrand OLLIVIER à M. Jacques LABARRE
Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les projets de loi adoptés en conseil des ministres le 18 juin 2014 relatifs à la nouvelle organisation territoriale de la République, d'une part, et à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral, d'autre part,

Vu la motion déposée en séance par Monsieur le Président du conseil général de la Haute-Marne,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 29 voix Pour et 1 Abstention

DÉCIDE

- décide d'adopter la motion ci-annexée à la présente délibération.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à la majorité

1 abstention : M. Jean-François EDME

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le

- la publication le

Chaumont, le 27 juin 2014

LE PRÉSIDENT,

Bruno SIDO

Les Haut-Marnais sont des citoyens à part entière !

En 1963, le plus célèbre des Haut-Marnais, Charles de Gaulle, créait la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) pour garantir l'équilibre entre territoires ruraux et urbains pour garantir l'égalité dans l'accès aux services publics entre citoyens des villes et des campagnes.

Si la France a profondément changé depuis, qu'elle est notamment devenue majoritairement urbaine, le monde rural refuse de devenir le « grand oublié » de la République, et, de plus en plus, de voir ses citoyens traités comme des Français de seconde zone, discriminés dans l'accès aux services publics de proximité en raison des fermetures de perceptions, d'écoles etc. ; menacés dans leur liberté d'aller et venir par une détérioration de la liaison Langres - Chaumont - Paris, vitale pour l'économie locale ; privés de leur capacité à prendre en mains leur avenir par la disparition annoncée des conseils généraux. Nous sommes confrontés à trois enjeux majeurs :

1. *Le maintien d'un service public hospitalier dans la ville chef-lieu*

Le 19 mai dernier, l'Agence régionale de santé (ARS) décidait, par arrêté, la fermeture du service de réanimation de l'hôpital de Chaumont au motif que cet établissement ne disposait plus du personnel qualifié suffisant pour fonctionner de manière satisfaisante. Un mois de délai était donné à l'hôpital pour trouver une solution, 30 jours pour régler localement un problème quasi-permanent depuis des années, auquel l'ARS elle-même ne sait pas répondre. La France serait-elle en capacité d'envoyer ses professionnels de santé au bout du monde, en cas de besoin, sans pouvoir simplement veiller à ce qu'un hôpital d'une ville moyenne de province puisse, lui aussi, fonctionner normalement ? **Nous demandons la réouverture du service de réanimation de l'hôpital de Chaumont.**

2. *La détérioration continue du service ferroviaire sur la ligne 4 reliant Langres et Chaumont à Paris*

Depuis des années, les trains se font plus rares, les horaires deviennent moins commodes, les retards se multiplient et s'aggravent au point de nuire considérablement à l'image de notre département et à son accessibilité. Malgré une mobilisation de tous les élus départementaux et régionaux, la situation reste très insatisfaisante. Parce que la SNCF est une entreprise publique, bénéficiant d'un quasi-monopole, dont les déficits et la dette sont financés par le contribuable, **nous demandons le maintien d'un niveau de service garanti pour les cinq prochaines années.**

3. *La réforme territoriale, qui doit rimer avec l'aménagement et non avec le déménagement du territoire*

Le 18 juin, le conseil des ministres adoptait deux projets de loi de réforme territoriale dont les effets pour le monde rural sont très négatifs. La Champagne-Ardenne serait rattachée à la Picardie, ce dont personne ne veut où presque, puisque ces deux territoires ne forment pas un ensemble harmonieux, ni au plan économique, ni au plan géographique : 4 heures de trajet entre Langres et Amiens, plus grande ville du nouvel ensemble ! **Nous demandons que la nouvelle carte régionale respecte les grandes régions d'élections européennes, donc que la Haute-Marne rejoigne la région Grand Est.**

Par ailleurs, cette réforme signifie que les collèges, les transports scolaires, les 4 000 km de routes seraient demain gérés par la nouvelle région, de très loin. Nous refusons la perte de la proximité que seul le conseil général peut garantir. C'est un acquis essentiel de la décentralisation. Nous refusons la disparition des conseils généraux en milieu rural : qui aurait construit le Mémorial Charles-de-Gaulle, deuxième site touristique de la région ? Qui aurait créé le pôle technologique de Nogent et donc de l'enseignement supérieur dans le département ? Qui aiderait les communes et leurs groupements dans leurs projets ? Qui installerait la fibre optique pour l'accès à l'internet haut débit ? Qui aiderait le monde associatif ? Et à terme, qui assurerait les missions d'accompagnement social ?

Si le conseil général disparaît en 2020 comme le Gouvernement le souhaite : plus aucune collectivité en capacité d'investir pour l'avenir n'existera sur le territoire haut-marnais. Parce que 74% des Haut-Marnais – sondage CSA du 18 au 20 juin 2014 – sont opposés à la disparition de leur conseil général, nous demandons le maintien des conseils généraux en milieu rural.

Les élus et la population de la Haute-Marne demandent la mise en œuvre d'une véritable politique d'aménagement du territoire, qui rétablisse l'équité républicaine.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 1
<u>OBJET :</u> Élection du vice-président délégué aux routes	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean - François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général, et après avoir entendu ses conclusions,

Sous la présidence de Monsieur Francis ARNOUD, doyen d'âge,

Le secrétariat de séances étant assuré par Monsieur Stéphane MARTINELLI, benjamin de l'assemblée départementale,

Se sont déclarés candidats à la vice-présidence déléguée aux routes :

- Madame Anne-Marie NÉDÉLEC
- Monsieur Jacques LABARRE

	Nombre de voix
Madame Anne-Marie NÉDÉLEC	17
Monsieur Jacques LABARRE	12
Bulletin blanc	1

**En conséquence, LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 17 voix Pour**

ÉLIT

Résultats du 1^{er} tour : (scrutin secret)

Nombre de votants : 30

Blanc : 1

Nombre de suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

à la majorité absolue Madame Anne-Marie NÉDÉLEC aux fonctions de vice-présidente du conseil général de la Haute-Marne déléguée aux routes.

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à la majorité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 27 juin 2014
- la télétransmission en Préfecture le	LE PRÉSIDENT,
- la publication le	Bruno SIDO

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GENERAL Réunion du 27 juin 2014	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 2
<u>OBJET :</u> Composition des commissions organiques du conseil général - V^e commission - insertion sociale et solidarité départementale	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON,
M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS,
M. Jean - François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIION, M. Bernard GENDROT,
M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT,
M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT,
M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC,
M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.3131-22,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général, et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 30 voix Pour

DÉCIDE

- d'adopter la composition de la V^e commission :

V^e commission

Insertion sociale et solidarité départementale

Présidente de la commission	Madame Yvette ROSSIGNEUX
Vice-Présidente déléguée aux personnes âgées et aux personnes handicapées	Madame Marie-Claude LAVOCAT
Vice-Président délégué à l'insertion, à la protection de l'enfance et aux maisons de santé	Monsieur Philippe BOSSOIS
Vice-Présidente de la commission	Madame Marcelle FONTAINE
Secrétaire	Monsieur Didier JANNAUD
Membres	Monsieur Patrick BERTHELON
	Monsieur Bertrand OLLIVIER
	Madame Géraldine THIVET
	Monsieur Bruno SIDO

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le

- la publication le

Chaumont, le 27 juin 2014

LE PRÉSIDENT,

Bruno SIDO

CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GENERAL Réunion des 27 juin 2014	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 3 (a)
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil général au sein du conseil d'administration de l'association du Pays de Chaumont	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Eric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROU, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu ses propositions,

LE CONSEIL GENERAL
Par 30 voix Pour

DECIDE

- de désigner Madame Géraldine THIVET en qualité de titulaire au sein du conseil d'administration de l'association du pays de Chaumont en remplacement de Monsieur Jean SCHWAB.

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le - la publication le	Chaumont, le 27 juin 2014 LE PRÉSIDENT, Bruno SIDO

CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GENERAL Réunion des 27 juin 2014	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 3 (c)
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil général au sein de la commission départementale d'organisation et de modernisation des services publics	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON,
M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS,
M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT,
M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT,
M. Didier JANNAUD, M. Eric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT,
M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC,
M. André NOIROU, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu ses propositions,

LE CONSEIL GENERAL
Par 30 voix Pour

DECIDE

- de désigner Madame Géraldine THIVET en qualité de suppléant au sein de la commission départementale d'organisation et de modernisation des services publics en remplacement de Monsieur Jean SCHWAB.

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le - la publication le	Chaumont, le 27 juin 2014 LE PRÉSIDENT, Bruno SIDO

CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GENERAL Réunion des 27 juin 2014	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 3 (d)
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil général au sein du conseil départemental pour les anciens combattants et les victimes de guerre et la mémoire de la Nation	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON,
M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS,
M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT,
M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT,
M. Didier JANNAUD, M. Eric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT,
M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC,
M. André NOIROU, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu ses propositions,

LE CONSEIL GENERAL

Par 30 voix Pour

DECIDE

- en application des dispositions de l'article R.575 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, de désigner Monsieur Stéphane MARTINELLI en qualité de titulaire au sein du conseil départemental pour les anciens combattants et les victimes de guerre et la mémoire de la Nation en remplacement de Monsieur Jean SCHWAB.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le

- la publication le

Chaumont, le 27 juin 2014

LE PRÉSIDENT,

Bruno SIDO

CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GENERAL Réunion des 27 juin 2014	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 3 (e)
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil général au sein de la commission départementale de la présence postale territoriale	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Eric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROU, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu ses propositions,

LE CONSEIL GENERAL
Par 30 voix Pour

DECIDE

- de désigner Monsieur Patrick BERTHELON en qualité de suppléant au sein de la commission départementale de la présence postale territoriale en remplacement de Monsieur Jean SCHWAB.

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le - la publication le	Chaumont, le 27 juin 2014 LE PRÉSIDENT, Bruno SIDO

CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GENERAL Réunion des 27 juin 2014	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 3 (f)
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil général au sein de la commission consultative des services publics locaux	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Eric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROU, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu ses propositions,

LE CONSEIL GENERAL
Par 30 voix Pour

DECIDE

- en application de l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales, de désigner Madame Géraldine THIVET en qualité de suppléant au sein de la commission consultative des services publics locaux en remplacement de Monsieur Jean SCHWAB.

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le - la publication le	Chaumont, le 27 juin 2014 LE PRÉSIDENT, Bruno SIDO

CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GENERAL Réunion des 27 juin 2014	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 3 (g)
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil général au sein de la commission départementale de réforme	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Eric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROU, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu ses propositions,

LE CONSEIL GENERAL

Par 30 voix Pour

DECIDE

- de désigner les conseillers généraux suivants au sein de la commission départementale de réforme :

2 titulaires :

- **M. Christian DUBOIS**
- M. Bernard GENDROT

4 suppléants respectifs :

- M. Jean-François GUÉNIOT
- **Mme Géraldine THIVET**
- M. Paul FLAMÉRIION
- Mme Marcelle FONTAINE

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le

- la publication le

Chaumont, le 27 juin 2014

LE PRÉSIDENT,

Bruno SIDO

CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GENERAL Réunion des 27 juin 2014	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 3 (h)
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil général au sein du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours (SDIS)	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Eric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROU, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu ses propositions,

LE CONSEIL GENERAL
Par 30 voix Pour

DECIDE

- de désigner les conseillers généraux suivants au sein du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) :

M. le Président du conseil général, Président de droit

13 titulaires :

- Mme Marie-Claude LAVOCAT
- M. Christian DUBOIS
- M. Jean-Marc FÈVRE
- M. André NOIROT
- Mme Marcelle FONTAINE
- M. Didier JANNAUD
- M. Bertrand OLLIVIER
- M. Jacques LABARRE
- M. Paul FLAMÉRIION
- M. Jean-François EDME
- **M. Jean LIPP**
- **M. André DEGUIS**
- **M. Patrick BERTHELON**

13 suppléants :

- M. Francis ARNOUD
- M. Bernard GENDROT
- M. Jean-Philippe GEOFFROY
- M. Gérard GROSLAMBERT
- M. Jean-Luc BOUZON
- M. Eric KREZEL
- M. Pierre ROUSSELOT
- M. Jean-Michel RABIET
- Mme Yvette ROSSIGNEUX
- M. Denis MAILLOT
- **M. Stéphane MARTINELLI**
- **M. Jean-François GUENIOT**
- **Mme Géraldine THIVET**

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le

- la publication le

Chaumont, le 27 juin 2014

LE PRÉSIDENT,

Bruno SIDO

CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GENERAL Réunion des 27 juin 2014	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 3 (i)
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil général au sein de la commission consultative de l'environnement des aérodromes	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Eric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu ses propositions,

LE CONSEIL GENERAL
Par 30 voix Pour

DECIDE

- de désigner Monsieur Jean-Michel RABIET en qualité de suppléant (dossiers concernant le sud du département) au sein de la commission consultative de l'environnement des aérodromes en remplacement de Monsieur Jean SCHWAB.

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le - la publication le	Chaumont, le 27 juin 2014 LE PRÉSIDENT, Bruno SIDO

CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GENERAL Réunion des 27 juin 2014	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 3 (j)
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil général au sein de la commission départementale chargée d'élaborer la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON,
M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS,
M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT,
M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT,
M. Didier JANNAUD, M. Eric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT,
M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC,
M. André NOIROU, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu ses propositions,

LE CONSEIL GENERAL

Par 30 voix Pour

DECIDE

- en application de l'article R.123-34 du code de l'environnement, de désigner les conseillers généraux suivants au sein de la commission départementale chargée d'élaborer la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur :

1 titulaire :

- M. Christian DUBOIS

1 suppléant :

- M. Francis ARNOUD.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le

- la publication le

Chaumont, le 27 juin 2014

LE PRÉSIDENT,

Bruno SIDO

CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GENERAL Réunion des 27 juin 2014	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 3 (k)
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil général au sein de l'établissement public d'aménagement de la Meuse et de ses affluents (EPAMA)	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON,
M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS,
M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT,
M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT,
M. Didier JANNAUD, M. Eric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT,
M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC,
M. André NOIROU, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu ses propositions,

LE CONSEIL GENERAL
Par 30 voix Pour

DECIDE

- de désigner Madame Géraldine THIVET en qualité de suppléant de Monsieur André DEGUIS, au sein de l'établissement public d'aménagement de la Meuse et de ses Affluents (EPAMA), en remplacement de Monsieur Jean SCHWAB.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le - la publication le	Chaumont, le 27 juin 2014 LE PRÉSIDENT, Bruno SIDO

CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GENERAL Réunion des 27 juin 2014	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 3 (I)
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil général au sein du conseil d'administration de HAute-MARne Immobilier Social (HAMARIS)	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON,
M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS,
M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT,
M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT,
M. Didier JANNAUD, M. Eric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT,
M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC,
M. André NOIROU, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu ses propositions,

LE CONSEIL GENERAL
Par 30 voix Pour

DECIDE

- en application des dispositions de l'article R.421-5 du code de la construction et de l'habitation, de désigner pour représenter le conseil général au sein du conseil d'administration de Haute-MARne Immobilier Social (HAMARIS) les membres suivants :

Collège des conseillers généraux : 6 titulaires

- M. Francis ARNOUD
- M. Anne-Marie NÉDÉLEC
- Mme Marcelle FONTAINE
- M. Didier JANNAUD
- M. Jacques LABARRE
- **M. Bertrand OLLIVIER**

Collège des personnalités qualifiées désignées par la conseil général (5) :

- M. Jacky BOICHOT
- M. Robert COSTANZA
- M. Jean-Louis FONTAINE
- M. Michel BERTHELMOT
- M. Thierry DEGLIN

Deux élus d'une collectivité territoriale ou d'un EPCI autre que le conseil général :

- **Mme Sophie DELONG, Maire de Langres**
- M. Jean-Jacques BAYER, Maire de Montier-en-Der

Un membre représentant une association œuvrant dans le domaine de l'insertion :

- M. François ROBIN, Président de TREMPLIN 52

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le - la publication le	Chaumont, le 27 juin 2014 LE PRÉSIDENT, Bruno SIDO

CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GENERAL Réunion des 27 juin 2014	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 3 (m)
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil général au sein de la commission d'adaptation du commerce rural	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIION, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Eric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu ses propositions,

LE CONSEIL GENERAL
Par 30 voix Pour

DECIDE

- de désigner Madame Géraldine THIVET en qualité de suppléant au sein de la commission d'adaptation du commerce rural en remplacement de Monsieur Jean SCHWAB.

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le - la publication le	Chaumont, le 27 juin 2014 LE PRÉSIDENT, Bruno SIDO

CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GENERAL Réunion des 27 juin 2014	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 3 (n)
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil général au sein de la commission départementale des aides publiques au logement	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Eric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu ses propositions,

LE CONSEIL GENERAL
Par 30 voix Pour

DECIDE

- en application de l'article R.351-48 du code de la construction et de l'habitat, de désigner Monsieur Francis ARNOUD en qualité de titulaire au sein de la commission départementale des aides publiques au logement en remplacement de Monsieur Jean SCHWAB.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le - la publication le	Chaumont, le 27 juin 2014 LE PRÉSIDENT, Bruno SIDO

CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GENERAL Réunion des 27 juin 2014	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 3 (o)
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil général au sein du conseil d'administration du collège Louis Bruntz à Bourmont	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Eric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu ses propositions,

LE CONSEIL GENERAL
Par 30 voix Pour

DECIDE

- en application de l'article R.421-21 du code de l'éducation, de désigner Madame Géraldine THIVET en qualité de suppléant au sein du conseil d'administration du collège Louis Bruntz à Bourmont en remplacement de Monsieur Jean SCHWAB.

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le - la publication le	Chaumont, le 27 juin 2014 LE PRÉSIDENT, Bruno SIDO

CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GENERAL Réunion des 27 juin 2014	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 3 (p)
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil général au sein du conseil d'administration du collège Camille Flammarion à Val-de-Meuse	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON,
M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS,
M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT,
M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT,
M. Didier JANNAUD, M. Eric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT,
M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC,
M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu ses propositions,

LE CONSEIL GENERAL
Par 30 voix Pour

DECIDE

- en application de l'article R.421-21 du code de l'éducation, de désigner Madame Géraldine THIVET en qualité de suppléant au sein du conseil d'administration du collège Camille Flammarion à Val-de-Meuse en remplacement de Monsieur Jean SCHWAB

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le - la publication le	Chaumont, le 27 juin 2014 LE PRÉSIDENT, Bruno SIDO

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Secrétariat Général service finances	N° I - 4a
OBJET : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2013 du budget principal	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu les articles L.1612-2, L.1612-13, L.3312-5 et L.3313-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable M52 applicable au 1^{er} janvier 2013,

Vu les délibérations du conseil général en date des 6 et 7 décembre 2012 adoptant le budget primitif 2013 du budget principal et des budgets annexes,

Vu les délibérations du conseil général relatives aux décisions budgétaires modificatives du budget 2013 en date des 22 mars, 28 juin, 18 octobre et 12 décembre 2013,

Vu l'avis favorable de la I^{er} commission émis le 6 juin 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général, et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Christian DUBOIS, rapporteur au nom de la 1^{re} commission,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 30 voix Pour

DÉCIDE

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2013 du budget principal du conseil général établi par Madame le Payeur départemental de la Haute-Marne dont les écritures et les résultats sont conformes en tout point à ceux du compte administratif de la collectivité pour le même exercice.

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 27 juin 2014
- la télétransmission en Préfecture le	LE PRÉSIDENT,
- la publication le	Bruno SIDO

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Secrétariat Général service finances	N° I - 4b
OBJET : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2013 du budget annexe du laboratoire départemental d'analyse	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean - François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu les articles L.1612-2, L.1612-13, L.3312-5 et L.3313-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable M52 applicable au 1^{er} janvier 2013,

Vu les délibérations du conseil général en date des 6 et 7 décembre 2012 adoptant le budget primitif 2013 du budget principal et des budgets annexes,

Vu les délibérations du conseil général relatives aux décisions budgétaires modificatives du budget 2013 en date des 22 mars, 28 juin, 18 octobre et 12 décembre 2013,

Vu l'avis favorable de la I^{re} commission émis le 6 juin 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général, et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Christian DUBOIS, rapporteur au nom de la I^{re} commission,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 30 voix Pour

DÉCIDE

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2013 du budget annexe du laboratoire départemental d'analyse établi par Madame le Payeur départemental de la Haute-Marne dont les écritures et les résultats sont conformes en tout point à ceux du compte administratif de la collectivité pour le même exercice.

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le - la publication le	Chaumont, le 27 juin 2014 LE PRÉSIDENT, Bruno SIDO

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Secrétariat Général service finances	N° I - 4c
OBJET : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2013 du budget annexe du service d'assistance technique à l'environnement (SATE)	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean - François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIION, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu les articles L.1612-2, L.1612-13, L.3312-5 et L.3313-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable M52 applicable au 1^{er} janvier 2013,

Vu les délibérations du conseil général en date des 6 et 7 décembre 2012 adoptant le budget primitif 2013 du budget principal et des budgets annexes,

Vu les délibérations du conseil général relatives aux décisions budgétaires modificatives du budget 2013 en date des 22 mars, 28 juin, 18 octobre et 12 décembre 2013,

Vu l'avis favorable de la I^{re} commission émis le 6 juin 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général, et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Christian DUBOIS, rapporteur au nom de la I^{re} commission,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 30 voix Pour

DÉCIDE

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2013 du budget annexe du service d'assistance technique à l'environnement (SATE) établi par Madame le Payeur départemental de la Haute-Marne dont les écritures et les résultats sont conformes en tout point à ceux du compte administratif de la collectivité pour le même exercice.

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 27 juin 2014
- la télétransmission en Préfecture le	LE PRÉSIDENT,
- la publication le	Bruno SIDO

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Secrétariat Général service finances	N° I - 4d
OBJET : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2013 du budget annexe du centre technique départemental	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean - François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIION, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu les articles L.1612-2, L.1612-13, L.3312-5 et L.3313-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable M52 applicable au 1^{er} janvier 2013,

Vu les délibérations du conseil général en date des 6 et 7 décembre 2012 adoptant le budget primitif 2013 du budget principal et des budgets annexes,

Vu les délibérations du conseil général relatives aux décisions budgétaires modificatives du budget 2013 en date des 22 mars, 28 juin, 18 octobre et 12 décembre 2013,

Vu l'avis favorable de la I^{re} commission émis le 6 juin 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général, et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Christian DUBOIS, rapporteur au nom de la I^{re} commission,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 30 voix Pour

DÉCIDE

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2013 du budget annexe du centre technique départemental établi par Madame le Payeur départemental de la Haute-Marne dont les écritures et les résultats sont conformes en tout point à ceux du compte administratif de la collectivité pour le même exercice.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le

- la publication le

Chaumont, le 27 juin 2014

LE PRÉSIDENT,

Bruno SIDO

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Secrétariat Général service finances	N° I - 4e
OBJET : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2013 du budget annexe Animal'Explora	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean - François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu les articles L.1612-2, L.1612-13, L.3312-5 et L.3313-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable M52 applicable au 1^{er} janvier 2013,

Vu les délibérations du conseil général en date des 6 et 7 décembre 2012 adoptant le budget primitif 2013 du budget principal et des budgets annexes,

Vu les délibérations du conseil général relatives aux décisions budgétaires modificatives du budget 2013 en date des 22 mars, 28 juin, 18 octobre et 12 décembre 2013,

Vu l'avis favorable de la I^{re} commission émis le 6 juin 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général, et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Christian DUBOIS, rapporteur au nom de la I^{re} commission,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 30 voix Pour

DÉCIDE

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2013 du budget annexe Animal'Explora établi par Madame le Payeur départemental de la Haute-Marne dont les écritures et les résultats sont conformes en tout point à ceux du compte administratif de la collectivité pour le même exercice.

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le - la publication le	Chaumont, le 27 juin 2014 LE PRÉSIDENT, Bruno SIDO

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Secrétariat Général service finances	N° I - 5a
OBJET : Approbation du compte administratif de l'exercice 2013 du budget principal	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean - François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIION, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE, M. Bruno SIDO

Vu les articles L.1612-2, L.1612-13, L.3312-5 et L.3313-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable M52 applicable au 1^{er} janvier 2013,

Vu les délibérations du conseil général en date des 6 et 7 décembre 2012 adoptant le budget primitif 2013 du budget principal et des budgets annexes,

Vu les délibérations du conseil général relatives aux décisions budgétaires modificatives du budget 2013 en date des 22 mars, 28 juin, 18 octobre et 12 décembre 2013,

Vu l'avis favorable de la I^e commission émis le 6 juin 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général, et après avoir entendu ses conclusions,

Considérant que Monsieur le Président du conseil général a quitté la séance pour les votes du compte administratif du budget principal et des quatre budgets annexes et que l'assemblée départementale a siégé sous la présidence de Monsieur Gérard GROSLAMBERT, conformément à l'article L.3312-5 du code général des collectivités territoriales,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 25 voix Pour et 4 Abstentions

DÉCIDE

- d'adopter le compte administratif 2013 du budget principal du conseil général conformément au document budgétaire établi (premières pages ci-annexées) qui présente les résultats suivants (avant intégration du syndicat de chemin de fer Blaise et Der) :

Section de fonctionnement	
Résultat de fonctionnement 2013	+ 11 621 589,95 €
Report du résultat de fonctionnement antérieur	- 1 903 524,42 €
Résultat de fonctionnement cumulé 2013	+ 13 525 114,37 €

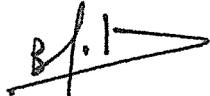
Section d'investissement	
Solde d'exécution 2013 de la section d'investissement	+ 8 692 355,61 €
Report du solde d'exécution antérieur	- 20 579 124,82 €
Besoin de financement 2013 de la section d'investissement	- 11 886 769,21 €

- de reprendre, par procédure extra comptable, les résultats 2012 du syndicat de chemin de fer Blaise et Der faisant suite à sa dissolution prononcée par arrêté préfectoral du 13 décembre 2012 et dont les soldes des comptes d'actifs et de passifs ont été repris dans la comptabilité du payeur départemental, par opérations d'ordre non budgétaires :

Reprise du résultat déficitaire de fonctionnement	- 218 922,49 €
Reprise du résultat excédentaire d'investissement	+ 333 554,67 €

- d'arrêter, en conséquence, l'excédent de fonctionnement 2013 du budget principal en attente d'affectation à + 13 306 191,88 € et le solde d'exécution de la section d'investissement à - 11 553 214,54 €.

Le résultat global 2013 du budget principal est un excédent de 1 752 977,34 €.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à la majorité	
4 abstentions : M. André DEGUIS, M. Jean-François EDME, M. Didier JANNAUD, M. Denis MAILLOT	
Certifié exécutoire compte-tenu de :	Chaumont, le 27 juin 2014
- la télétransmission en Préfecture le	LE PRÉSIDENT,
- la publication le	
	Bruno SIDO

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Départements - Conseil Général de Haute-Marne (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 22520001300012

POSTE COMPTABLE : Payeur Départemental

M 52

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Budget principal CG (3)

ANNEE 2013

Vu, pour être annexé
à la délibération n° I-5a du 27 juin 2014
Le Président.

B. I.
Bruno SIDO

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721- 2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	189 154	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	
Longueur de la voirie départementale (en km)	3 894	Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	5

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
70 662 041.00 €	102 615 331.40 €	369 € / 536 €	586.48 €

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	851.83 €	962.00 €
2	Produit des impositions directes/population	274.09 €	265.00 €
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 013.50 €	1 138.00 €
4	Dépenses d'équipement brut/population	251.86 €	140.00 €
5	Encours de dette/population (3)	272.45 €	590.00 €
6	DGF/population	268.96 €	279.00 €
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)	26.26 %	25.40 %
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (5)	NC	65.70 %
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)	86.73 %	89.60 %
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)	24.85 %	12,30 %
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)	25.63 %	51.90 %

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31/12/N.

(4) Pour les syndics mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Cf. 6° de l'article R. 3313-2 du CGCT.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

I – L'Assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
- (2) avec les programmes d'équipement listés en III-A1.3
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
- (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

45421
45441

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RESULTATS	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE

	RESULTAT DE L'EXERCICE N					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)		
TOTAL DU BUDGET	261 547 597,65	281 861 543,21	-18 675 600,40	A1	1 638 345,16	
Investissement	78 957 128,90	87 649 484,51	(2) -20 579 124,82	A2	-11 886 769,21	
Dont 1068		20 579 124,82				
Fonctionnement	182 590 468,75	194 212 058,70	(3) 1 903 524,42	A3	13 525 114,37	

(1) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget (diminué de l'affectation au 1068 en N). Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

	RESTES A REALISER N (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I+II	0,00	III+IV	0,00	B1	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

		RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)
TOTAL	A1+B1	1 638 345,16
Investissement	A2+B2	-11 886 769,21
Fonctionnement	A3+B3	13 525 114,37

(6) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général(4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés(4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante(4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement(3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	0,00
013	Atténuations de charges(4)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors recettes imputées aux comptes 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	182 590 468,75	G	194 212 058,70
	Section d'investissement	B	78 957 128,90	H	87 649 484,51

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 903 524,42 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	20 579 124,82 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

= =

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A+B+C+D	282 126 722,47	= G+H+I+J	283 765 067,63
--	-----------	----------------	-----------	----------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	182 590 468,75	= G+I+K	196 115 583,12
	Section d'investissement	= B+D+F	99 536 253,72	= H+J+L	87 649 484,51
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	282 126 722,47	= G+H+I+J+K+L	283 765 067,63

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	TOTAL DES MANDATS EMIS			TOTAL DES TITRES EMIS		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	73 201 809,54	5 755 319,36	78 957 128,90	62 934 923,99	24 714 560,52	87 649 484,51
FONCTIONNEMENT	161 127 473,36	21 462 995,39	182 590 468,75	191 708 304,47	2 503 754,23	194 212 058,70
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	234 329 282,90	27 218 314,75	261 547 597,65	254 643 228,46	27 218 314,75	281 861 543,21

(1) Total des réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement. Les reports N-1 ne sont pas comptabilisés car ils sont réalisés d'office.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	A2

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)		16 315 328,87
16	Emprunts et dettes assimilées (5)		17 138 535,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (9)	665 363,35	0,00
204	Subventions d'équipement versées(9)	15 147 181,97	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (9)	1 740 993,01	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2) (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (9)	45 011 510,96	774,94
Total des réalisations d'équipement		62 565 049,29	33 454 639,61
10	Dotations, fonds divers et réserves (7)	0,00	7 500 637,95
13	Subventions d'investissement (6) (9)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 865 907,78	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (3)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(9)	4 420 768,00	1 038 912,33
Total des réalisations financières		10 286 675,78	8 539 550,28
45...	Total des opé. pour compte de tiers (4)	350 084,47	361 609,28
Total des réalisations réelles en investissement		I 73 201 809,54	II 42 355 799,17
040	Opérations ordre transf. entre sections (1)	2 503 754,23	21 462 995,39
041	Opérations patrimoniales (1)	3 251 565,13	3 251 565,13
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 5 755 319,36	IV 24 714 560,52

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I+III	78 957 128,90	II+IV	67 070 359,69
--------------	--------------	----------------------	--------------	----------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'Exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	20 579 124,82	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	20 579 124,82

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V	99 536 253,72	II+IV+VI+VII	87 649 484,51
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (8)		-11 886 769,21		

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(2) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(2) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) En recettes, sauf 1068.

(7) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(8) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	A3

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général(2)	19 604 671,28	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 666 003,54
012 Charges de personnel et frais assimilés(2)	42 306 276,90	73 Impôts et taxes (sauf 731)	57 686 644,58
		731 Impositions directes	56 014 305,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586)(2)	58 002 723,33	74 Dotations, subventions et participations(2)	65 733 702,47
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	37 136,74	75 Autres produits de gestion courante(2)	2 146 565,77
014 Atténuations de produits	180 000,00	013 Atténuations de charges(2)	1 244 213,92
015 Revenu minimum d'insertion	2 998,20	015 Revenu minimum d'insertion	52 218,71
016 Allocation personnalisée d'autonomie	16 540 623,58	016 Allocation personnalisée d'autonomie	6 327 859,14
017 Revenu de solidarité active	22 877 307,45	017 Revenu de solidarité active	85 598,93
Total dépenses de gestion des services	159 551 737,48	Total recettes de gestion des services	190 957 112,06
66 Charges financières	1 452 295,89	76 Produits financiers	14 696,23
67 Charges exceptionnelles(2)	123 439,99	77 Produits exceptionnels(2)	736 496,18
68 Dotations aux provisions(2)	0,00	78 Reprises sur provisions (2)	0,00
022 Dépenses imprévues	0,00		
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 161 127 473,36	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 191 708 304,47

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections	21 462 995,39	042 Opérations ordre transf. entre sections	2 503 754,23
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 21 462 995,39	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 2 503 754,23

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I+III 182 590 468,75	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II+IV 194 212 058,70
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 1 903 524,42

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I+III+V 182 590 468,75	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II+IV+VI 196 115 583,12
---	-------------------------------	---	--------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)	13 525 114,37
--	----------------------

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(7)	0,00	2 503 486,98	2 503 486,98
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 865 907,78	0,00	5 865 907,78
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	17 445 326,68		17 445 326,68
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	665 363,35	0,00	665 363,35
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	15 147 181,97	0,00	15 147 181,97
21	Immobilisations corporelles(3) (7)	1 738 656,31	0,00	1 738 656,31
22	Immobilisations reçues en affectation(3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(3) (7)	27 568 520,98	3 251 565,13	30 820 086,11
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(7)	4 420 768,00	0,00	4 420 768,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Diff. sur réalisations d'immobilisations		267,25	267,25
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	350 084,47	0,00	350 084,47
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		73 201 809,54	5 755 319,36	78 957 128,90

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	20 579 124,82
---	----------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général(8)	19 604 671,28		19 604 671,28
012	Charges de personnel et frais assimilés(8)	42 306 276,90		42 306 276,90
014	Atténuations de produits	180 000,00		180 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	2 998,20		2 998,20
016	Allocation personnalisée d'autonomie	16 540 623,58		16 540 623,58
017	Revenu de solidarité active	22 877 307,45		22 877 307,45
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante(sauf 6586) (8)	58 002 723,33	0,00	58 002 723,33
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	37 136,74		37 136,74
66	Charges financières	1 452 295,89	0,00	1 452 295,89
67	Charges exceptionnelles(8)	123 439,99	206 795,75	330 235,74
68	Dot. aux amortissements et provisions(8)	0,00	21 256 199,64	21 256 199,64
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		161 127 473,36	21 462 995,39	182 590 468,75

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	7 500 637,95	0,00	7 500 637,95
13	Subventions d'investissement(6)	16 315 328,87	0,00	16 315 328,87
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	17 138 535,80	0,00	17 138 535,80
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	50 748,25	50 748,25
204	Subventions d'équipement versées(6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(6)	0,00	21 062,81	21 062,81
22	Immobilisations reçues en affectation(6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(6)	774,94	3 200 816,88	3 201 591,82
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	728,50	728,50
27	Autres immobilisations financières(6)	1 038 912,33	0,00	1 038 912,33
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Diff. sur réalisations d'immobilisations		185 004,44	185 004,44
28	Amortissement des immobilisations		21 256 199,64	21 256 199,64
45	Opérations pour compte de tiers (3)	361 609,28	0,00	361 609,28
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Recettes d'investissement –Total		42 355 799,17	24 714 560,52	67 070 359,69

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	20 579 124,82
---	----------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges(7)	1 244 213,92		1 244 213,92
015	Revenu minimum d'insertion	52 218,71		52 218,71
016	Allocation personnalisée d'autonomie	6 327 859,14		6 327 859,14
017	Revenu de solidarité active	85 598,93		85 598,93
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 666 003,54		1 666 003,54
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	57 686 644,58		57 686 644,58
731	Impositions directes	56 014 305,00		56 014 305,00
74	Dotations, subventions et participations(7)	65 733 702,47		65 733 702,47
75	Autres produits d'activités(7)	2 146 565,77	0,00	2 146 565,77
76	Produits financiers	14 696,23	0,00	14 696,23
77	Produits exceptionnels(7)	736 496,18	2 503 754,23	3 240 250,41
78	Reprise sur amortissements et provisions(7)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		191 708 304,47	2 503 754,23	194 212 058,70

Pour information R002 Résultat positif reporté	1 903 524,42
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Secrétariat Général service finances	N° I - 5b
OBJET : Approbation du compte administratif de l'exercice 2013 du budget annexe du laboratoire départemental d'analyse	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean - François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIION, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE, M. Bruno SIDO

Vu les articles L.1612-2, L.1612-13, L.3312-5 et L.3313-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable M52 applicable au 1^{er} janvier 2013,

Vu les délibérations du conseil général en date des 6 et 7 décembre 2012 adoptant le budget primitif 2013 du budget principal et des budgets annexes,

Vu les délibérations du conseil général relatives aux décisions budgétaires modificatives du budget 2013 en date des 22 mars, 28 juin, 18 octobre et 12 décembre 2013,

Vu l'avis favorable de la I^{re} commission émis le 6 juin 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général, et après avoir entendu ses conclusions,

Considérant que Monsieur le Président du conseil général a quitté la séance pour les votes du compte administratif du budget principal et des quatre budgets annexes et que l'assemblée départementale a siégé sous la présidence de Monsieur Gérard GROSLAMBERT, conformément à l'article L.3312-5 du code général des collectivités territoriales,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 25 voix Pour et 4 Abstentions

DÉCIDE

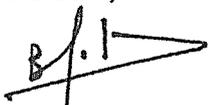
- d'adopter le compte administratif 2013 du budget annexe du laboratoire départemental d'analyse conformément au document budgétaire établi (premières pages ci-annexées) qui présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement	
Résultat de fonctionnement 2013	- 79 838,60 €
Report du résultat de fonctionnement antérieur	- 15 050,37 €
Résultat de fonctionnement cumulé 2013	- 94 888,97 €

Section d'investissement	
Solde d'exécution 2013 de la section d'investissement	+ 9 272,48 €
Report du solde d'exécution antérieur	- 19 849,56 €
Solde d'exécution cumulé 2013 de la section d'investissement	- 10 577,08 €

- d'arrêter le déficit de fonctionnement 2013 du budget annexe du laboratoire départemental d'analyse à **94 888,97 €** et le solde d'exécution de la section d'investissement à **- 10 577,08 €**.

Le résultat global 2013 du budget annexe du laboratoire départemental d'analyse représente un déficit de **105 466,05 €**. Aucune affectation de résultat n'est possible, le déficit sera financé par une subvention d'équilibre du budget principal.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à la majorité	
4 abstentions : M. André DEGUIS, M. Jean-François EDME, M. Didier JANNAUD, M. Denis MAILLOT	
Certifié exécutoire compte-tenu de : - la télétransmission en Préfecture le - la publication le	Chaumont, le 27 juin 2014 LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Départements - Conseil Général de Haute-Marne (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget principal CG (2)

Numéro SIRET : 22520001300236

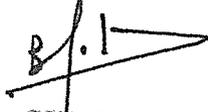
POSTE COMPTABLE : Payeur Départemental

M 52

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : Laboratoire deptal d'analyse (3)

ANNEE 2013

Vu, pour être annexé
à la délibération n° I.56 du 27 juin 2014
Le Président,

Bruno SIDO

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques					
		Valeurs			Valeurs
Population totale	0.00	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)			
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département			

Informations fiscales (N-2)				
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)	
Fiscal	Financier			
0.00	0.00	0.00		0.00

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (3)	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (5)		
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31/12/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Cf. 6° de l'article R. 3313-2 du CGCT.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

I – L'Assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
- (2) sans les programmes d'équipement listés en III-A1.3
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
- (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RESULTATS	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE

	RESULTAT DE L'EXERCICE N			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	772 987,76	702 421,64	-34 899,93	A1 -105 466,05
Investissement	30 676,10	39 948,58	(2) -19 849,56	A2 -10 577,08
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	742 311,66	662 473,06	(3) -15 050,37	A3 -94 888,97

(1) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget (diminué de l'affectation au 1068 en N). Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

	RESTES A REALISER N (4)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I+II 0,00	III+IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

		RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)
TOTAL	A1+B1	-105 466,05
Investissement	A2+B2	-10 577,08
Fonctionnement	A3+B3	-94 888,97

(6) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général(4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés(4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante(4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement(3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	0,00
013	Atténuations de charges(4)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors recettes imputées aux comptes 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	742 311,66	G	662 473,06
	Section d'investissement	B	30 676,10	H	39 948,58

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	15 050,37 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	19 849,56 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

=

=

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A+B+C+D	807 887,69	= G+H+I+J	702 421,64
---	-----------	-------------------	-----------	-------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	757 362,03	= G+I+K	662 473,06
	Section d'investissement	= B+D+F	50 525,66	= H+J+L	39 948,58
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	807 887,69	= G+H+I+J+K+L	702 421,64

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	TOTAL DES MANDATS EMIS			TOTAL DES TITRES EMIS		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	20 356,10	10 320,00	30 676,10	0,00	39 948,58	39 948,58
FONCTIONNEMENT	702 363,08	39 948,58	742 311,66	652 153,06	10 320,00	662 473,06
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	722 719,18	50 268,58	772 987,76	652 153,06	50 268,58	702 421,64

(1) Total des réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement. Les reports N-1 ne sont pas comptabilisés car ils sont réalisés d'office.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	A2

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (9)	2 573,30	0,00
204	Subventions d'équipement versées(9)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (9)	17 782,80	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2) (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		20 356,10	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (7)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6) (9)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (3)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(9)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (4)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		20 356,10	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (1)	10 320,00	39 948,58
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		10 320,00	39 948,58

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I+III	30 676,10	II+IV	39 948,58
--------------	--------------	------------------	--------------	------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'Exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	19 849,56	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V	50 525,66	II+IV+VI+VII	39 948,58
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (8)		-10 577,08		

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(2) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(2) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) En recettes, sauf 1068.

(7) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(8) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	A3

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général(2)	303 981,53	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	558 347,20
012 Charges de personnel et frais assimilés(2)	393 063,01	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Impositions directes	0,00
		74 Dotations, subventions et participations(2)	55 616,32
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586)(2)	5 318,54	75 Autres produits de gestion courante(2)	34 900,20
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges(2)	0,00
015 Revenu minimum d'insertion	0,00	015 Revenu minimum d'insertion	0,00
016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017 Revenu de solidarité active	0,00	017 Revenu de solidarité active	0,00
Total dépenses de gestion des services	702 363,08	Total recettes de gestion des services	648 863,72
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges exceptionnelles(2)	0,00	77 Produits exceptionnels(2)	3 289,34
68 Dotations aux provisions(2)	0,00	78 Reprises sur provisions (2)	0,00
022 Dépenses imprévues	0,00		
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 702 363,08	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 652 153,06

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections	39 948,58	042 Opérations ordre transf. entre sections	10 320,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 39 948,58	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 10 320,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I+III 742 311,66	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II+IV 662 473,06
---	-------------------------	---	-------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 15 050,37	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I+III+V 757 362,03	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II+IV+VI 662 473,06
---	---------------------------	---	----------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)	-94 888,97
--	-------------------

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(7)	0,00	10 320,00	10 320,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	2 573,30	0,00	2 573,30
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(3) (7)	17 782,80	0,00	17 782,80
22	Immobilisations reçues en affectation(3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(3) (7)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Diff. sur réalisations d'immobilisations		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		20 356,10	10 320,00	30 676,10

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	19 849,56
---	------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général(8)	303 981,53		303 981,53
012	Charges de personnel et frais assimilés(8)	393 063,01		393 063,01
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante(sauf 6586) (8)	5 318,54	0,00	5 318,54
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles(8)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions(8)	0,00	39 948,58	39 948,58
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		702 363,08	39 948,58	742 311,66

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	15 050,37
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(6)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Diff. sur réalisations d'immobilisations		0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		39 948,58	39 948,58
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Recettes d'investissement –Total		0,00	39 948,58	39 948,58

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
---	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges(7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	558 347,20		558 347,20
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations(7)	55 616,32		55 616,32
75	Autres produits d'activités(7)	34 900,20	0,00	34 900,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels(7)	3 289,34	10 320,00	13 609,34
78	Reprise sur amortissements et provisions(7)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		652 153,06	10 320,00	662 473,06

Pour information R002 Résultat positif reporté	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Secrétariat Général service finances	N° I - 5c
OBJET : Approbation du compte administratif de l'exercice 2013 du budget annexe du service d'assistance technique à l'environnement (SATE)	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean - François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIION, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE, M. Bruno SIDO

Vu les articles L.1612-2, L.1612-13, L.3312-5 et L.3313-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable M52 applicable au 1^{er} janvier 2013,

Vu les délibérations du conseil général en date des 6 et 7 décembre 2012 adoptant le budget primitif 2013 du budget principal et des budgets annexes,

Vu les délibérations du conseil général relatives aux décisions budgétaires modificatives du budget 2013 en date des 22 mars, 28 juin, 18 octobre et 12 décembre 2013,

Vu l'avis favorable de la 1^{er} commission émis le 6 juin 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général, et après avoir entendu ses conclusions,

Considérant que Monsieur le Président du conseil général a quitté la séance pour les votes du compte administratif du budget principal et des quatre budgets annexes et que l'assemblée départementale a siégé sous la présidence de Monsieur Gérard GROSLAMBERT, conformément à l'article L.3312-5 du code général des collectivités territoriales,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 25 voix Pour et 4 Abstentions

DÉCIDE

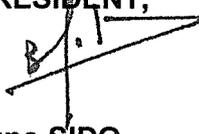
- d'adopter le compte administratif 2013 du budget annexe du SATE conformément au document budgétaire établi (premières pages ci-annexées) qui présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement	
Résultat de fonctionnement 2013	- 49 003,98 €
Report du résultat de fonctionnement antérieur	+ 126 388,20 €
Résultat de fonctionnement cumulé 2013	+ 77 384,22 €

Section d'investissement	
Solde d'exécution 2013 de la section d'investissement	- 20 120,03 €
Report du solde d'exécution antérieur	+ 795,51 €
Solde d'exécution cumulé 2013 de la section d'investissement	- 19 324,52 €

- d'arrêter l'excédent de fonctionnement 2013 du budget annexe du SATE en attente d'affectation à **+ 77 384,22 €** et le solde d'exécution de la section d'investissement à **- 19 324,52 €**.

Le résultat global 2013 du budget annexe du SATE représente un excédent de **58 059,70 €**.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à la majorité	
4 abstentions : M. André DEGUIS, M. Jean-François EDME, M. Didier JANNAUD, M. Denis MAILLOT	
Certifié exécutoire compte-tenu de :	Chaumont, le 27 juin 2014
- la télétransmission en Préfecture le	LE PRÉSIDENT, 
- la publication le	Bruno SIDO

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Départements - Conseil Général de Haute-Marne (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget principal CG (2)

Numéro SIRET : 22520001300269

POSTE COMPTABLE : Payeur Départemental

M 52

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : SATE (3)

ANNEE 2013

Vu, pour être annexé
à la délibération n° I-5c du 27 juin 2014
Le Président,

Bruno SIDO

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721- 2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques					
		Valeurs			Valeurs
Population totale		0.00	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)		
Longueur de la voirie départementale (en km)			Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département		

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (3)	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (5)		
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31/12/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Cf. 6° de l'article R. 3313-2 du CGCT.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

I – L'Assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
- (2) sans les programmes d'équipement listés en III-A1.3
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
- (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RESULTATS	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE

	RESULTAT DE L'EXERCICE N			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	801 143,09	732 019,08	127 183,71	A1 58 059,70
Investissement	28 937,61	8 817,58	(2) 795,51	A2 -19 324,52
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	772 205,48	723 201,50	(3) 126 388,20	A3 77 384,22

(1) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget (diminué de l'affectation au 1068 en N). Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

	RESTES A REALISER N (4)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I+II 0,00	III+IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)		
TOTAL	A1+B1	58 059,70
Investissement	A2+B2	-19 324,52
Fonctionnement	A3+B3	77 384,22

(6) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général(4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés(4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante(4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement(3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	0,00
013	Atténuations de charges(4)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors recettes imputées aux comptes 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	772 205,48	G	723 201,50
	Section d'investissement	B	28 937,61	H	8 817,58

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	126 388,20
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	795,51
			(si déficit)		(si excédent)

= =

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A+B+C+D	801 143,09	= G+H+I+J	859 202,79
--	-----------	------------	-----------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	772 205,48	= G+I+K	849 589,70
	Section d'investissement	= B+D+F	28 937,61	= H+J+L	9 613,09
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	801 143,09	= G+H+I+J+K+L	859 202,79

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	TOTAL DES MANDATS EMIS			TOTAL DES TITRES EMIS		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	28 937,61	0,00	28 937,61	0,00	8 817,58	8 817,58
FONCTIONNEMENT	763 387,90	8 817,58	772 205,48	723 201,50	0,00	723 201,50
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	792 325,51	8 817,58	801 143,09	723 201,50	8 817,58	732 019,08

(1) Total des réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement. Les reports N-1 ne sont pas comptabilisés car ils sont réalisés d'office.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	A2

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (9)	5 852,60	0,00
204	Subventions d'équipement versées(9)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (9)	23 085,01	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2) (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		28 937,61	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (7)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6) (9)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (3)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(9)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (4)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		28 937,61	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (1)	0,00	8 817,58
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		0,00	8 817,58

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I+III	28 937,61	II+IV	8 817,58
--------------	--------------	------------------	--------------	-----------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'Exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	795,51
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V	28 937,61	II+IV+VI+VII	9 613,09
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (8)				-19 324,52

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(2) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(2) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) En recettes, sauf 1068.

(7) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(8) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	A3

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général(2)	133 050,40	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	228 560,90
012 Charges de personnel et frais assimilés(2)	626 508,89	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Impositions directes	0,00
		74 Dotations, subventions et participations(2)	494 640,60
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586)(2)	2,37	75 Autres produits de gestion courante(2)	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges(2)	0,00
015 Revenu minimum d'insertion	0,00	015 Revenu minimum d'insertion	0,00
016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017 Revenu de solidarité active	0,00	017 Revenu de solidarité active	0,00
Total dépenses de gestion des services	759 561,66	Total recettes de gestion des services	723 201,50
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges exceptionnelles(2)	3 826,24	77 Produits exceptionnels(2)	0,00
68 Dotations aux provisions(2)	0,00	78 Reprises sur provisions (2)	0,00
022 Dépenses imprévues	0,00		
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 763 387,90	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 723 201,50

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections	8 817,58	042 Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 8 817,58	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I+III	772 205,48	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II+IV	723 201,50
---	--------------	-------------------	---	--------------	-------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	126 388,20

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I+III+V	772 205,48	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II+IV+VI	849 589,70
---	----------------	-------------------	---	-----------------	-------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)	77 384,22
--	------------------

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	5 852,60	0,00	5 852,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(3) (7)	23 085,01	0,00	23 085,01
22	Immobilisations reçues en affectation(3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(3) (7)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Diff. sur réalisations d'immobilisations		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		28 937,61	0,00	28 937,61

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général(8)	133 050,40		133 050,40
012	Charges de personnel et frais assimilés(8)	626 508,89		626 508,89
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante(sauf 6586) (8)	2,37	0,00	2,37
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles(8)	3 826,24	0,00	3 826,24
68	Dot. aux amortissements et provisions(8)	0,00	8 817,58	8 817,58
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		763 387,90	8 817,58	772 205,48

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(6)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Diff. sur réalisations d'immobilisations		0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		8 817,58	8 817,58
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Recettes d'investissement –Total		0,00	8 817,58	8 817,58

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
---	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	795,51
--	---------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges(7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	228 560,90		228 560,90
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations(7)	494 640,60		494 640,60
75	Autres produits d'activités(7)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels(7)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions(7)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		723 201,50	0,00	723 201,50

Pour information R002 Résultat positif reporté	126 388,20
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Secrétariat Général service finances	N° I - 5d
OBJET : Approbation du compte administratif de l'exercice 2013 du budget annexe du centre technique départemental	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean - François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIION, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE, M. Bruno SIDO

Vu les articles L.1612-2, L.1612-13, L.3312-5 et L.3313-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable M52 applicable au 1^{er} janvier 2013,

Vu les délibérations du conseil général en date des 6 et 7 décembre 2012 adoptant le budget primitif 2013 du budget principal et des budgets annexes,

Vu les délibérations du conseil général relatives aux décisions budgétaires modificatives du budget 2013 en date des 22 mars, 28 juin, 18 octobre et 12 décembre 2013,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général, et après avoir entendu ses conclusions,

Considérant que Monsieur le Président du conseil général a quitté la séance pour les votes du compte administratif du budget principal et des quatre budgets annexes et que l'assemblée départementale a siégé sous la présidence de Monsieur Gérard GROSLAMBERT, conformément à l'article L.3312-5 du code général des collectivités territoriales,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 25 voix Pour et 4 Abstentions

DÉCIDE

- d'adopter le compte administratif 2013 du budget annexe du centre technique départemental conformément au document budgétaire établi (premières pages ci-annexées) qui présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement	
Résultat de fonctionnement 2013	- 172 337,41 €
Report du résultat de fonctionnement antérieur	+ 624 534,25 €
Résultat de fonctionnement cumulé 2013	+ 452 196,84 €

Section d'investissement	
Solde d'exécution 2013 de la section d'investissement	+ 212 004,34 €
Report du solde d'exécution antérieur	- 351 396,16 €
Solde d'exécution cumulé 2013 de la section d'investissement	- 139 391,82 €

- d'arrêter l'excédent de fonctionnement 2013 du budget annexe du centre technique départemental en attente d'affectation à **+ 452 196,84 €** et le solde d'exécution de la section d'investissement à **- 139 391,82 €**.

Le résultat global 2013 du budget annexe du centre technique départemental représente un excédent de **312 805,02 €**.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à la majorité	
4 abstentions : M. André DEGUIS, M. Jean-François EDME, M. Didier JANNAUD, M. Denis MAILLOT	
Certifié exécutoire compte-tenu de :	Chaumont, le 27 juin 2014
- la télétransmission en Préfecture le	LE PRÉSIDENT,
- la publication le	 Bruno SIDO

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Départements - Conseil Général de Haute-Marne (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget principal CG (2)

Numéro SIRET : 22520001300277

POSTE COMPTABLE : Payeur Départemental

M 52

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : Centre Technique départemental (3)

ANNEE 2013

Vu, pour être annexé
à la délibération n° I-5d du 27 juin 2014
Le Président,

Bruno SIDO

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721- 2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	0.00	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (3)	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (5)		
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31/12/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Cf. 6° de l'article R. 3313-2 du CGCT.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

I – L'Assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
 - (2) sans les programmes d'équipement listés en III-A1.3
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
- (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RESULTATS	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE

	RESULTAT DE L'EXERCICE N			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	14 979 175,70	15 018 842,63	273 138,09	A1 312 805,02
Investissement	3 652 891,63	3 864 895,97	(2) -351 396,16	A2 -139 391,82
Dont 1068		351 396,16		
Fonctionnement	11 326 284,07	11 153 946,66	(3) 624 534,25	A3 452 196,84

(1) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget (diminué de l'affectation au 1068 en N). Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

	RESTES A REALISER N (4)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I+II 0,00	III+IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)		
TOTAL	A1+B1	312 805,02
Investissement	A2+B2	-139 391,82
Fonctionnement	A3+B3	452 196,84

(6) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général(4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés(4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante(4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement(3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	0,00
013	Atténuations de charges(4)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors recettes imputées aux comptes 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	11 326 284,07	G	11 153 946,66
	Section d'investissement	B	3 652 891,63	H	3 864 895,97

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	624 534,25 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	351 396,16 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

= =

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A+B+C+D	15 330 571,86	= G+H+I+J	15 643 376,88
---	-----------	----------------------	-----------	----------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	11 326 284,07	= G+I+K	11 778 480,91
	Section d'investissement	= B+D+F	4 004 287,79	= H+J+L	3 864 895,97
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	15 330 571,86	= G+H+I+J+K+L	15 643 376,88

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	TOTAL DES MANDATS EMIS			TOTAL DES TITRES EMIS		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	1 700 401,57	1 952 490,06	3 652 891,63	2 528 647,27	1 336 248,70	3 864 895,97
FONCTIONNEMENT	9 990 035,37	1 336 248,70	11 326 284,07	9 201 456,60	1 952 490,06	11 153 946,66
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	11 690 436,94	3 288 738,76	14 979 175,70	11 730 103,87	3 288 738,76	15 018 842,63

(1) Total des réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement. Les reports N-1 ne sont pas comptabilisés car ils sont réalisés d'office.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	A2

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (9)	1 184,04	0,00
204	Subventions d'équipement versées(9)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (9)	1 253 447,49	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2) (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (9)	245 770,04	0,00
Total des réalisations d'équipement		1 500 401,57	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (7)	0,00	224 761,05
13	Subventions d'investissement (6) (9)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (3)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(9)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		200 000,00	224 761,05
45...	Total des opé. pour compte de tiers (4)	0,00	1 952 490,06
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 700 401,57	II 2 177 251,11
040	Opérations ordre transf. entre sections (1)	1 952 490,06	1 336 248,70
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 1 952 490,06	IV 1 336 248,70

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I+III	3 652 891,63	II+IV	3 513 499,81
--------------	-------	---------------------	-------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'Exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	351 396,16	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	351 396,16

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V	4 004 287,79	II+IV+VI+VII	3 864 895,97
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (8)				-139 391,82

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(2) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(2) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) En recettes, sauf 1068.

(7) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(8) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	A3

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général(2)	8 215 710,87	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	194 649,64
012 Charges de personnel et frais assimilés(2)	1 773 800,66	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Impositions directes	0,00
		74 Dotations, subventions et participations(2)	7 173 898,63
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586)(2)	0,00	75 Autres produits de gestion courante(2)	0,89
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges(2)	1 795 192,85
015 Revenu minimum d'insertion	0,00	015 Revenu minimum d'insertion	0,00
016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017 Revenu de solidarité active	0,00	017 Revenu de solidarité active	0,00
Total dépenses de gestion des services	9 989 511,53	Total recettes de gestion des services	9 163 742,01
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges exceptionnelles(2)	523,84	77 Produits exceptionnels(2)	37 714,59
68 Dotations aux provisions(2)	0,00	78 Reprises sur provisions (2)	0,00
022 Dépenses imprévues	0,00		
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 9 990 035,37	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 9 201 456,60

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections	1 336 248,70	042 Opérations ordre transf. entre sections	1 952 490,06
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 1 336 248,70	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 1 952 490,06

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I+III 11 326 284,07	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II+IV 11 153 946,66
---	----------------------------	---	----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 624 534,25

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I+III+V 11 326 284,07	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II+IV+VI 11 778 480,91
---	------------------------------	---	-------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)	452 196,84
--	-------------------

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200 000,00	0,00	200 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	1 184,04	0,00	1 184,04
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(3) (7)	1 253 447,49	0,00	1 253 447,49
22	Immobilisations reçues en affectation(3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(3) (7)	245 770,04	0,00	245 770,04
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Diff. sur réalisations d'immobilisations		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	1 952 490,06	1 952 490,06
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 700 401,57	1 952 490,06	3 652 891,63

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	351 396,16
---	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général(8)	8 215 710,87		8 215 710,87
012	Charges de personnel et frais assimilés(8)	1 773 800,66		1 773 800,66
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante(sauf 6586) (8)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles(8)	523,84	32 010,00	32 533,84
68	Dot. aux amortissements et provisions(8)	0,00	1 304 238,70	1 304 238,70
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		9 990 035,37	1 336 248,70	11 326 284,07

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.
(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.
(3) Hors chapitres programmes.
(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).
(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.
(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	224 761,05	0,00	224 761,05
13	Subventions d'investissement(6)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Diff. sur réalisations d'immobilisations		32 010,00	32 010,00
28	Amortissement des immobilisations		1 304 238,70	1 304 238,70
45	Opérations pour compte de tiers (3)	1 952 490,06	0,00	1 952 490,06
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Recettes d'investissement –Total		2 177 251,11	1 336 248,70	3 513 499,81

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	351 396,16
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges(7)	1 795 192,85		1 795 192,85
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	194 649,64		194 649,64
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		1 952 490,06	1 952 490,06
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations(7)	7 173 898,63		7 173 898,63
75	Autres produits d'activités(7)	0,89	0,00	0,89
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels(7)	37 714,59	0,00	37 714,59
78	Reprise sur amortissements et provisions(7)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		9 201 456,60	1 952 490,06	11 153 946,66

Pour information R002 Résultat positif reporté	624 534,25
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Secrétariat Général service finances	N° 1 - 5e
OBJET : Approbation du compte administratif de l'exercice 2013 du budget annexe Animal'Explora	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean - François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIION, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE, M. Bruno SIDO

Vu les articles L.1612-2, L.1612-13, L.3312-5 et L.3313-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable M52 applicable au 1^{er} janvier 2013,

Vu les délibérations du conseil général en date des 6 et 7 décembre 2012 adoptant le budget primitif 2013 du budget principal et des budgets annexes,

Vu les délibérations du conseil général relatives aux décisions budgétaires modificatives du budget 2013 en date des 22 mars, 28 juin, 18 octobre et 12 décembre 2013,

Vu l'avis favorable de la 1^{re} commission émis le 6 juin 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général, et après avoir entendu ses conclusions,

Considérant que Monsieur le Président du conseil général a quitté la séance pour les votes du compte administratif du budget principal et des quatre budgets annexes et que l'assemblée départementale a siégé sous la présidence de Monsieur Gérard GROSLAMBERT, conformément à l'article L.3312-5 du code général des collectivités territoriales,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 25 voix Pour et 4 Abstentions

DÉCIDE

- d'adopter le compte administratif 2013 du budget annexe Animal'Explora conformément au document budgétaire établi (premières pages ci-annexées) qui présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement	
Résultat de fonctionnement 2013	- 5 679,50 €
Report du résultat de fonctionnement antérieur	+ 37 013,66 €
Résultat de fonctionnement cumulé 2013	+ 31 334,16 €

Section d'investissement	
Solde d'exécution 2013 de la section d'investissement	- 176 423,79 €
Report du solde d'exécution antérieur	+ 145 090,19 €
Solde d'exécution cumulé 2013 de la section d'investissement	- 31 333,60 €

- d'arrêter l'excédent de fonctionnement 2013 du budget annexe Animal'Explora en attente d'affectation à **+ 31 334,16 €** et le solde d'exécution de la section d'investissement à **- 31 333,60 €**.

Le résultat global 2013 du budget annexe Animal'Explora représente un excédent de **0,56 €**.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à la majorité

4 abstentions : M. André DEGUIS, M. Jean-François EDME, M. Didier JANNAUD, M. Denis MAILLOT

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le

- la publication le

Chaumont, le 27 juin 2014

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Départements - Conseil Général de Haute-Marne (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget principal CG (2)

Numéro SIRET : 22520001300293

POSTE COMPTABLE : Payeur Départemental

M 52

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : ANIMAL EXPLORA (3)

ANNEE 2013

Vu, pour être annexé
à la délibération n° I-5e du 27 juin 2014
Le Président,

Bruno SIDO

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	0.00	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (3)	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (5)		
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31/12/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Cf. 6° de l'article R. 3313-2 du CGCT.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

I – L'Assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
 - (2) avec les programmes d'équipement listés en III-A1.3
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
- (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RESULTATS	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE

	RESULTAT DE L'EXERCICE N			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	194 615,13	12 511,84	182 103,85	A1 0,56
Investissement	188 935,07	12 511,28	(2) 145 090,19	A2 -31 333,60
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	5 680,06	0,56	(3) 37 013,66	A3 31 334,16

(1) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget (diminué de l'affectation au 1068 en N). Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

	RESTES A REALISER N (4)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I+II 0,00	III+IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)		
TOTAL	A1+B1	0,56
Investissement	A2+B2	-31 333,60
Fonctionnement	A3+B3	31 334,16

(6) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général(4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés(4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante(4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement(3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	0,00
013	Atténuations de charges(4)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors recettes imputées aux comptes 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	5 680,06	G	0,56
	Section d'investissement	B	188 935,07	H	12 511,28

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	37 013,66 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	145 090,19 (si excédent)

		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A+B+C+D	194 615,13	= G+H+I+J	194 615,69

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	5 680,06	= G+I+K	37 014,22
	Section d'investissement	= B+D+F	188 935,07	= H+J+L	157 601,47
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	194 615,13	= G+H+I+J+K+L	194 615,69

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

TOTAL DES OPERATIONS RÉELLES ET D'ORDRE

	TOTAL DES MANDATS EMIS			TOTAL DES TITRES EMIS		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	188 935,07	0,00	188 935,07	12 511,28	0,00	12 511,28
FONCTIONNEMENT	5 680,06	0,00	5 680,06	0,56	0,00	0,56
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	194 615,13	0,00	194 615,13	12 511,84	0,00	12 511,84

(1) Total des réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement. Les reports N-1 ne sont pas comptabilisés car ils sont réalisés d'office.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	A2

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)		12 511,28
16	Emprunts et dettes assimilées (5)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (9)	121 170,59	0,00
204	Subventions d'équipement versées(9)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (9)	1 154,87	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2) (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (9)	66 609,61	0,00
Total des réalisations d'équipement		188 935,07	12 511,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (7)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6) (9)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (3)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(9)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (4)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 188 935,07	II 12 511,28
040	Opérations ordre transf. entre sections (1)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I+III	188 935,07	II+IV	12 511,28
--------------	-------	-------------------	-------	------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'Exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v	0,00	vi	145 090,19
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			vii	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V	188 935,07	II+IV+VI+VII	157 601,47
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (8)				-31 333,60

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(2) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(2) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) En recettes, sauf 1068.

(7) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(8) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	A3

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général(2)	5 680,06	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés(2)	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Impositions directes	0,00
		74 Dotations, subventions et participations(2)	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586)(2)	0,00	75 Autres produits de gestion courante(2)	0,56
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges(2)	0,00
015 Revenu minimum d'insertion	0,00	015 Revenu minimum d'insertion	0,00
016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017 Revenu de solidarité active	0,00	017 Revenu de solidarité active	0,00
Total dépenses de gestion des services	5 680,06	Total recettes de gestion des services	0,56
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges exceptionnelles(2)	0,00	77 Produits exceptionnels(2)	0,00
68 Dotations aux provisions(2)	0,00	78 Reprises sur provisions (2)	0,00
022 Dépenses imprévues	0,00		
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 5 680,06	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 0,56

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I+III	5 680,06	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II+IV	0,56
---	--------------	-----------------	---	--------------	-------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	37 013,66

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I+III+V	5 680,06	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II+IV+VI	37 014,22
---	----------------	-----------------	---	-----------------	------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)	31 334,16				
--	------------------	--	--	--	--

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	122 415,46		122 415,46
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(3) (7)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(3) (7)	66 519,61	0,00	66 519,61
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Diff. sur réalisations d'immobilisations		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		188 935,07	0,00	188 935,07

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général(8)	5 680,06		5 680,06
012	Charges de personnel et frais assimilés(8)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante(sauf 6586) (8)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles(8)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions(8)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		5 680,06	0,00	5 680,06

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(6)	12 511,28	0,00	12 511,28
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(6)	0,00	0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
19	<i>Diff. sur réalisations d'immobilisations</i>		0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement –Total		12 511,28	0,00	12 511,28

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
---	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	145 090,19
--	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges(7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations(7)	0,00		0,00
75	Autres produits d'activités(7)	0,56	0,00	0,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels(7)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions(7)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		0,56	0,00	0,56

Pour information R002 Résultat positif reporté	37 013,66
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Secrétariat Général service finances	N° I - 6a
OBJET : Procédure d'affectation du résultat 2013 du budget principal	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean - François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIION, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités,

Vu l'instruction comptable M52 applicable au 1^{er} janvier 2013,

Vu les délibérations n°I-2 et I-8 du conseil général du 7 décembre 2012 adoptant le budget primitif 2013 (en dépenses et en recettes),

Vu les délibérations du conseil général relatives aux décisions budgétaires modificatives du budget 2013 en date des 22 mars, 28 juin, 18 octobre et 12 décembre 2013,

Vu l'avis favorable de la I^{re} commission émis le 6 juin 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général, et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Bernard GENDROT, rapporteur au nom de la I^e commission,

Considérant l'arrêté des résultats 2013 consécutifs à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2013,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 30 voix Pour

DÉCIDE

- d'affecter une fraction du résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2013 du budget principal, soit 11 553 214,54 €, à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement sur le compte budgétaire « 1068//01 » et d'inscrire, au sein du budget 2014, en recettes d'investissement les crédits correspondants,
- de reprendre le solde d'exécution 2013 de la section d'investissement dans les écritures de la gestion 2014 par report sur la ligne D001 pour 11 553 214,54 €,
- de reporter sur le budget 2014, le solde résiduel du résultat de fonctionnement 2013 sur la ligne budgétaire codifiée R002 pour un montant de 1 752 977,34 €.

L'écriture d'affectation du résultat est une opération semi-budgétaire se traduisant par l'émission d'un titre de recette sur le compte 1068, la contrepartie étant comptabilisée dans le compte de gestion du payeur départemental (compte 110).

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 27 juin 2014
- la télétransmission en Préfecture le	LE PRÉSIDENT,
- la publication le	Bruno SIDO

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Secrétariat Général service finances	N° I - 6b
OBJET : Procédure d'affectation du résultat 2013 du budget annexe du laboratoire départemental d'analyse	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean - François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROU, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités,

Vu l'instruction comptable M52 applicable au 1^{er} janvier 2013,

Vu les délibérations n°I-2 et I-8 du conseil général du 7 décembre 2012 adoptant le budget primitif 2013 (en dépenses et en recettes),

Vu les délibérations du conseil général relatives aux décisions budgétaires modificatives du budget 2013 en date des 22 mars, 28 juin, 18 octobre et 12 décembre 2013,

Vu l'avis favorable de la I^{re} commission émis le 6 juin 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général, et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Bernard GENDROT, rapporteur au nom de la 1^{er} commission,

Considérant l'arrêté des résultats 2013 consécutifs à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2013,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 29 voix Pour

DÉCIDE

- de constater qu'aucune affectation du résultat 2013 du budget annexe du laboratoire départemental d'analyse n'est possible en raison du solde déficitaire du résultat cumulé 2013 de la section de fonctionnement ;
- de reporter dans la gestion 2014 les déficits suivants :
 - 94 888,97 € sur la ligne budgétaire codifiée D002 au titre du résultat cumulé 2013 de la section de fonctionnement,
 - 10 577,08 € sur la ligne budgétaire codifiée D001 au titre du solde déficitaire 2013 de la section d'investissement.

Le déficit global de 105 466,05 € sera pris en charge par le budget principal par le versement d'une subvention d'équilibre.

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 27 juin 2014
- la télétransmission en Préfecture le	LE PRÉSIDENT,
- la publication le	Bruno SIDO

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Secrétariat Général service finances	N° I - 6c
OBJET : Procédure d'affectation du résultat 2013 du budget annexe du service d'assistance technique à l'environnement (SATE)	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean - François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités,

Vu l'instruction comptable M52 applicable au 1^{er} janvier 2013,

Vu les délibérations n°I-2 et I-8 du conseil général du 7 décembre 2012 adoptant le budget primitif 2013 (en dépenses et en recettes),

Vu les délibérations du conseil général relatives aux décisions budgétaires modificatives du budget 2013 en date des 22 mars, 28 juin, 18 octobre et 12 décembre 2013,

Vu l'avis favorable de la I^{re} commission émis le 6 juin 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Bernard GENDROT, rapporteur au nom de la 1^{er} commission,

Considérant l'arrêté des résultats 2013 consécutifs à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2013,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 29 voix Pour

DÉCIDE

- d'affecter une fraction du résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2013 du budget annexe SATE, soit 19 324,52 €, à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement sur le compte budgétaire « 1068//01 » et d'inscrire, au sein du budget 2014, en recettes d'investissement les crédits correspondants,
- de reprendre le solde d'exécution 2013 de la section d'investissement dans les écritures de la gestion 2014 par report sur la ligne D001 pour 19 324,52 €,
- de reporter sur le budget 2014, le solde résiduel du résultat de fonctionnement 2013 sur la ligne budgétaire codifiée R002 pour un montant de 58 059,70 €.

L'écriture d'affectation du résultat est une opération semi-budgétaire se traduisant par l'émission d'un titre de recette sur le compte 1068, la contrepartie étant comptabilisée dans le compte de gestion du payeur départemental (compte 110).

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 27 juin 2014
- la télétransmission en Préfecture le	LE PRÉSIDENT,
- la publication le	Bruno SIDO

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Secrétariat Général service finances	N° I - 6d
OBJET : Procédure d'affectation du résultat 2013 du budget annexe du centre technique départemental	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean - François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités,

Vu l'instruction comptable M52 applicable au 1^{er} janvier 2013,

Vu les délibérations n°I-2 et I-8 du conseil général du 7 décembre 2012 adoptant le budget primitif 2013 (en dépenses et en recettes),

Vu les délibérations du conseil général relatives aux décisions budgétaires modificatives du budget 2013 en date des 22 mars, 28 juin, 18 octobre et 12 décembre 2013,

Vu l'avis favorable de la I^{re} commission émis le 6 juin 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général, et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Bernard GENDROT, rapporteur au nom de la 1^{er} commission,

Considérant l'arrêté des résultats 2013 consécutifs à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2013,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 29 voix Pour

DÉCIDE

- d'affecter une fraction du résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2013 du budget annexe du CTD, soit 139 391,82 €, à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement sur le compte budgétaire « 1068//01 » et d'inscrire, au sein du budget 2014, en recettes d'investissement les crédits correspondants,
- de reprendre le solde d'exécution 2013 de la section d'investissement dans les écritures de la gestion 2014 par report sur la ligne D001 pour 139 391,82 €,
- de reporter sur le budget 2014, le solde résiduel du résultat de fonctionnement 2013 sur la ligne budgétaire codifiée R002 pour un montant de 312 805,02 €.

L'écriture d'affectation du résultat est une opération semi-budgétaire se traduisant par l'émission d'un titre de recette sur le compte 1068, la contrepartie étant comptabilisée dans le compte de gestion du payeur départemental (compte 110).

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 27 juin 2014
- la télétransmission en Préfecture le	LE PRÉSIDENT,
- la publication le	Bruno SIDO

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Secrétariat Général service finances	N° I - 6e
OBJET : Procédure d'affectation du résultat 2013 du budget annexe Animal'Explora	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean - François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROU, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités,

Vu l'instruction comptable M52 applicable au 1^{er} janvier 2013,

Vu les délibérations n°I-2 et I-8 du conseil général du 7 décembre 2012 adoptant le budget primitif 2013 (en dépenses et en recettes),

Vu les délibérations du conseil général relatives aux décisions budgétaires modificatives du budget 2013 en date des 22 mars, 28 juin, 18 octobre et 12 décembre 2013,

Vu l'avis favorable de la I^{re} commission émis le 6 juin 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général, et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Bernard GENDROT, rapporteur au nom de la 1^{er} commission,

Considérant l'arrêté des résultats 2013 consécutifs à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2013,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 29 voix Pour

DÉCIDE

- d'affecter une fraction du résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2013 du budget annexe Animal'Explora, soit 31 333,60 €, à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement sur le compte budgétaire « 1068//01 » et d'inscrire, au sein du budget 2014, en recettes d'investissement les crédits correspondants,
- de reprendre le solde d'exécution 2013 de la section d'investissement dans les écritures de la gestion 2014 par report sur la ligne D001 pour 31 333,60 €,
- de reporter sur le budget 2014, le solde résiduel du résultat de fonctionnement 2013 sur la ligne budgétaire codifiée R002 pour un montant de 0,56 €.

L'écriture d'affectation du résultat est une opération semi-budgétaire se traduisant par l'émission d'un titre de recette sur le compte 1068, la contrepartie étant comptabilisée dans le compte de gestion du payeur départemental (compte 110).

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le - la publication le	Chaumont, le 27 juin 2014 LE PRÉSIDENT, Bruno SIDO

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Direction des Ressources Humaines pôle recrutement, mobilité, développement des compétences	N° 1 - 7
OBJET : Personnel territorial - modifications du tableau des effectifs	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON,
M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Jean-François EDME,
M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL,
M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT,
Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absents ayant donné procuration :

M. Christian DUBOIS à M. André NOIROT
M. Jean-Marc FÈVRE à Mme Anne-Marie NÉDÉLEC
M. Stéphane MARTINELLI à Mme Marie-Claude LAVOCAT
Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

N'a pas participé au vote :

M. Jean-François GUÉNIOT

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

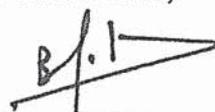
Vu l'avis favorable de la I^{re} commission émis le 6 juin 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général, et après avoir entendu les conclusions de Monsieur André NOIROT, rapporteur au nom de la 1^{re} commission,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 29 voix Pour

DÉCIDE

- d'adopter les modifications apportées au tableau des effectifs telles que détaillées dans l'annexe 1 ci-jointe, ainsi que le tableau des effectifs ainsi modifié joint en annexe 2.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
Certifié exécutoire compte-tenu de : - la télétransmission en Préfecture le - la publication le	Chaumont, le 27 juin 2014 LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO

annexe 1

modifications du tableau des effectifs

N° DU POSTE SUPPRIMÉ	SUPPRESSION D'UN POSTE	CRÉATION D'UN POSTE	N° DU POSTE CRÉÉ
		administrateur hors classe	2014-037
99060	ingénieur en chef de classe normale		
		attaché principal	2014-038
99047	attaché territorial		
		infirmier en soins généraux hors classe	2014-039
2013-041	puéricultrice de classe normale		
		ingénieur territorial	2014-040
2011-010	assistant médico-technique de classe normale		
		technicien principal de 2 ^e classe	2014-041
99185	assistant médico-technique de classe normale		
		adjoint technique de 2 ^e classe des établissements d'enseignement	2014-042
09035	adjoint technique de 1 ^{re} classe des établissements d'enseignement		
		Adjoint technique de 2 ^e classe - contrat à durée indéterminée	2014-043
02032	Adjoint technique de 2 ^e classe		
		adjoint technique principal de 2 ^e classe des établissements d'enseignement	2014-044
08370	adjoint technique de 1 ^{re} classe des établissements d'enseignement		
		adjoint technique principal de 2 ^e classe des établissements d'enseignement	2014-045
08339	adjoint technique de 1 ^{re} classe des établissements d'enseignement		
		collaborateur de cabinet à temps non complet (17,5/35 ^e)	2014-046
99001	collaborateur de cabinet à temps complet		

Vu, pour être annexé
à la délibération n° I-7
Le Président,

du 27 juin 2014

B. I.

Benoît SIDO

Annexe 2

Postes créés par délibération de l'assemblée départementale du 04 avril 2014
Tableau des effectifs au 1^{er} mai 2014

	Postes créés	Postes pourvus	Postes vacants
Cabinet et élus	7	3	4
Collaborateur de cabinet	4	3	1
Collaborateur d'élus - catégorie C	3	0	3
Emplois fonctionnels	2	1	1
Directeur général des services	1	1	0
Directeur général adjoint	1	0	1
CATEGORIE A	128	101	27
Administrateur hors classe	1	1	0
Administrateur territorial	4	3	1
Directeur	4	3	1
Attaché principal	11	10	1
Attaché territorial	29	24	5
Ingénieur en chef de classe exceptionnelle	2	1	1
Ingénieur en chef de classe normale	6	2	4
Ingénieur principal	7	4	3
Ingénieur territorial	13	11	2
Conservateur des bibliothèques	0	0	0
Bibliothécaire	2	2	0
Conservateur en chef du patrimoine	0	0	0
Conservateur du patrimoine	1	1	0
Attaché de conservation du patrimoine	3	2	1
Psychologue hors classe	3	3	0
Psychologue classe normale	3	2	1
Médecin hors classe	4	3	1
Médecin de 1 ^{re} classe	2	1	1
Médecin de 2 ^e classe	2	1	1
Sage femme	1	1	0
Conseiller socio-éducatif	4	3	1
Puéricultrice cadre de santé	0	0	0
Puéricultrice classe supérieure	3	3	0
Puéricultrice classe normale	3	2	1
Cadre de santé	1	0	1
Infirmière en soins généraux hors classe	1	1	0
Infirmière en soins généraux de classe supérieure	9	9	0
Infirmière en soins généraux de classe normale	9	8	1
CATEGORIE B	262	239	23
Rédacteur principal de 1 ^{re} classe	25	24	1
Rédacteur principal de 2 ^e classe	15	12	3
Rédacteur	42	41	1
Technicien principal de 1 ^{re} classe	13	12	1
Technicien principal de 2 ^e classe	34	28	6

Postes créés par délibération de l'assemblée départementale du 27 juin 2014
Tableau prévisionnel des effectifs au 1^{er} juillet 2014

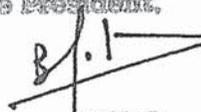
	Postes créés	Postes pourvus	Postes vacants
Cabinet et élus	7	3	4
Collaborateur de cabinet**	4	3	1
Collaborateur d'élus - catégorie C	3	0	3
Emplois fonctionnels	2	2	0
Directeur général des services	1	1	0
Directeur général adjoint	1	1	0
CATEGORIE A	129	101	28
Administrateur hors classe	2	1	1
Administrateur territorial	4	3	1
Directeur	4	3	1
Attaché principal	12	10	2
Attaché territorial	28	24	4
Ingénieur en chef de classe exceptionnelle	2	0	2
Ingénieur en chef de classe normale	5	2	3
Ingénieur principal	7	4	3
Ingénieur territorial	14	12	2
Conservateur des bibliothèques	0	0	0
Bibliothécaire	2	2	0
Conservateur en chef du patrimoine	0	0	0
Conservateur du patrimoine	1	1	0
Attaché de conservation du patrimoine	3	2	1
Psychologue hors classe	3	3	0
Psychologue classe normale	3	2	1
Médecin hors classe	4	3	1
Médecin de 1 ^{re} classe	2	1	1
Médecin de 2 ^e classe	2	1	1
Sage femme	1	1	0
Conseiller socio-éducatif	4	3	1
Puéricultrice cadre de santé	0	0	0
Puéricultrice classe supérieure	3	3	0
Puéricultrice classe normale	2	2	0
Cadre de santé	1	0	1
Infirmière en soins généraux hors classe	2	1	1
Infirmière en soins généraux de classe supérieure	9	9	0
Infirmière en soins généraux de classe normale	9	8	1
CATEGORIE B	261	236	25
Rédacteur principal de 1 ^{re} classe	25	24	1
Rédacteur principal de 2 ^e classe	15	11	4
Rédacteur	42	41	1
Technicien principal de 1 ^{re} classe	13	11	2
Technicien principal de 2 ^e classe	35	30	5

Technicien	10	9	1
Technicien supérieur	2	2	0
Assistant de conservation principal de 1 ^{re} classe	4	4	0
Assistant de conservation principal de 2 ^e classe	3	3	0
Assistant de conservation	4	3	1
Technicien paramédical de classe supérieure	5	4	1
Assistant médico-technique classe normale	2	1	1
Assistant socio-éducatif principal	53	52	1
Assistant socio-éducatif	50	44	6
CATEGORIE C	575	518	57
Adjoint administratif principal de 1 ^{re} classe	9	7	2
Adjoint administratif principal de 2 ^e classe	21	20	1
Adjoint administratif de 1 ^{re} classe	27	24	3
Adjoint administratif de 2 ^e classe	49	42	7
Agent de maîtrise principal	26	23	3
Agent de maîtrise	39	32	7
Adjoint technique principal de 1 ^{re} classe	0	0	0
Adjoint technique principal de 2 ^e classe	9	7	2
Adjoint technique de 1 ^{re} classe	69	64	5
Adjoint technique de 2 ^e classe*	97	86	11
Adjoint technique de 2 ^e classe - Contrat à durée indéterminée	4	4	0
Adjoint du patrimoine et des bibliothèques principal de 1 ^{re} classe	2	2	0
Adjoint du patrimoine et des bibliothèques de 1 ^{re} classe	1	1	0
Adjoint du patrimoine et des bibliothèques de 2 ^e classe	6	6	0
Adjoint technique principal de 1 ^{re} classe des établissements d'enseignement	8	8	0
Adjoint technique principal de 2 ^e classe des établissements d'enseignement	27	26	1
Adjoint technique de 1 ^{re} classe des établissements d'enseignement	- 113	106	7
Adjoint technique de 2 ^e classe des établissements d'enseignement	67	59	8
Adjoint d'animation de 1 ^{re} classe	1	1	0
Droit privé	3	3	0
Adjoint technique de 2 ^e classe - droit privé	3	3	0
TOTAL	977	865	112

* Dont 1 poste à temps non complet :
- 1 poste à 26/35^e

Ne figurent pas sur ce tableau : 9 personnes qui travaillent au sein du conseil général sur un contrat d'accompagnement à l'emploi.

Effectif budgétaire autorisé : 977 emplois dont 14 au secrétariat de la présidence, au cabinet du Président et au service communication. 7 emplois de collaborateurs de cabinet et collaborateurs d'élus.

Vu, pour être annexé
à la délibération n° I-7
Le Président,


Technicien	10	9	1
Technicien supérieur	2	2	0
Assistant de conservation principal de 1 ^{re} classe	4	4	0
Assistant de conservation principal de 2 ^e classe	3	3	0
Assistant de conservation	4	3	1
Technicien paramédical de classe supérieure	5	4	1
Assistant médico-technique classe normale	0	0	0
Assistant socio-éducatif principal	53	52	1
Assistant socio-éducatif	50	41	9
CATEGORIE C	575	519	56
Adjoint administratif principal de 1 ^{re} classe	9	7	2
Adjoint administratif principal de 2 ^e classe	21	20	1
Adjoint administratif de 1 ^{re} classe	27	24	3
Adjoint administratif de 2 ^e classe	49	42	7
Agent de maîtrise principal	26	23	3
Agent de maîtrise	39	31	8
Adjoint technique principal de 1 ^{re} classe	0	0	0
Adjoint technique principal de 2 ^e classe	9	7	2
Adjoint technique de 1 ^{re} classe	69	65	4
Adjoint technique de 2 ^e classe*	96	86	10
Adjoint technique de 2 ^e classe - Contrat à durée indéterminée	5	5	0
Adjoint du patrimoine et des bibliothèques principal de 1 ^{re} classe	2	2	0
Adjoint du patrimoine et des bibliothèques de 1 ^{re} classe	1	1	0
Adjoint du patrimoine et des bibliothèques de 2 ^e classe	6	6	0
Adjoint technique principal de 1 ^{re} classe des établissements d'enseignement	8	8	0
Adjoint technique principal de 2 ^e classe des établissements d'enseignement	29	28	1
Adjoint technique de 1 ^{re} classe des établissements d'enseignement	110	103	7
Adjoint technique de 2 ^e classe des établissements d'enseignement	68	60	8
Adjoint d'animation de 1 ^{re} classe	1	1	0
Droit privé	3	3	0
Adjoint technique de 2 ^e classe - droit privé	3	3	0
TOTAL	977	864	113

* Dont 1 poste à temps non complet :
- 1 poste à 26/35^e

** Dont 1 poste à temps non complet :
- 1 poste à 17,5/35^e

Ne figurent pas sur ce tableau : 9 personnes qui travaillent au sein du conseil général sur un contrat d'accompagnement à l'emploi.

Effectif budgétaire autorisé : 977 emplois dont 14 au secrétariat de la présidence, au cabinet du Président et au service communication. 7 emplois de collaborateurs de cabinet et collaborateurs d'élus.

du 27 juin 2014

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014

Direction des Ressources Humaines

pôle relations sociales, instances paritaires

N° 1 - 8

OBJET :

**Comité technique - comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail -
renouvellement 2014 -
mise en œuvre de la loi n°2010-751 relative à la rénovation du dialogue social,
portant modification de la composition de ces instances**

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON,
M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Jean-François EDME,
M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Gérard GROSLAMBERT,
M. Jean - François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE,
Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC,
M. André NOIROT, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT,
M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absents ayant donné procuration :

M. Christian DUBOIS à M. André NOIROT
M. Jean-Marc FÈVRE à Mme Anne-Marie NÉDÉLEC
M. Jean-Philippe GEOFFROY à M. Jean-Michel RABIET
M. Stéphane MARTINELLI à Mme Marie-Claude LAVOCAT
M. Bertrand OLLIVIER à M. Jacques LABARRE
Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

N'a pas participé au vote :

M. Jean-François GUÉNIOT

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code électoral,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Vu la réunion de concertation du 28 mai 2014 avec les représentants des organisations syndicales,

Vu l'avis favorable du comité technique paritaire émis le 23 juin 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Philippe BOSSOIS, rapporteur au nom de la 1^{er} commission,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 29 voix Pour

DÉCIDE

- de fixer à 8 le nombre de représentants du personnel titulaires au sein du comité technique et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail,
- de fixer à 8 le nombre de représentants de la collectivité titulaires au comité technique et au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail,
- d'accorder une voix délibérative aux représentants de la collectivité et de prévoir le recueil de leur avis sur chaque question soumise à l'avis des représentants du personnel en comité technique et en comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 27 juin 2014
- la télétransmission en Préfecture le	LE PRÉSIDENT,
- la publication le	Bruno SIDO

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Secrétariat Général service finances	N° 1 - 9
OBJET : Actualisation du coefficient multiplicateur de la taxe sur la consommation finale d'électricité	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. Thierry DELONG, M. Jean-François EDME, M. Paul FLAMÉRIION, M. Bernard GENDROT, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absents ayant donné procuration :

M. André DEGUIS à M. Denis MAILLOT
M. Christian DUBOIS à M. André NOIROT
M. Jean-Marc FÈVRE à Mme Anne-Marie NÉDÉLEC
M. Jean-Philippe GEOFFROY à M. Jean-Michel RABIET
M. Stéphane MARTINELLI à Mme Marie-Claude LAVOCAT
M. Bertrand OLLIVIER à M. Jacques LABARRE
Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.3333-2, L.3333-3, R.2333-6 et R.3333-1-6,

Vu l'article 23 de la loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité,

Vu la délibération du 24 juin 2011 du conseil général adoptant un coefficient multiplicateur de 4 s'appliquant sur les tarifs fixés par le législateur,

Vu les délibérations du 29 juin 2012 et 29 juin 2013 actualisant le coefficient multiplicateur suivant l'arrêté interministériel publié chaque année avant le 1^{er} septembre,

Vu l'arrêté du actualisant pour 2015 les limites supérieures des coefficients multiplicateurs des taxes locales sur la consommation finale d'électricité,

Vu l'avis favorable de la I^{re} commission émis le 6 juin 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général, et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Didier JANNAUD, rapporteur au nom de la I^{re} commission,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 30 voix Pour

DÉCIDE

- d'actualiser pour l'année 2015 le tarif de la taxe sur la consommation finale d'électricité en fixant la limite supérieure du coefficient multiplicateur à 4,25 suivant la formule de calcul suivante :

$$\text{Coefficient maximum égal à } 4 \times \frac{\text{IMPC}_{2013}(125,43)}{\text{IMPC}_{2009}(118,04)} = 4,25$$

(où IMPC est l'indice moyen des prix à la consommation hors tabac établi par l'INSEE)

La présente délibération sera communiquée au comptable assignataire du département.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 27 juin 2014
- la télétransmission en Préfecture le	LE PRÉSIDENT,
- la publication le	Bruno SIDO

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Secrétariat Général service finances	N° 1 - 10
OBJET : État des amortissements et des dotations 2014	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. Thierry DELONG, M. Jean-François EDME, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absents ayant donné procuration :

M. André DEGUIS à M. Denis MAILLOT
M. Christian DUBOIS à M. André NOIROT
M. Jean-Marc FÈVRE à Mme Anne-Marie NÉDÉLEC
M. Jean-Philippe GEOFFROY à M. Jean-Michel RABIET
M. Stéphane MARTINELLI à Mme Marie-Claude LAVOCAT
M. Bertrand OLLIVIER à M. Jacques LABARRE
Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales qui déterminent les modalités d'application de la réforme des règles budgétaires aux départements,

Vu l'arrêté du 16 décembre 2013 relatif à l'instruction budgétaire et comptable n°03-063-M52,

Vu la délibération en date du 11 décembre 2003 concernant la gestion du patrimoine,

Vu l'état des amortissements et des dotations des acquisitions avant le 1^{er} janvier 2004 dressé par Madame le Payeur Départemental,

Vu la délibération du conseil général en date du 15 avril 2011 modifiant les règles d'amortissements votées en 2003,

Vu la délibération du conseil général en date du 13 décembre 2013 concernant le vote du budget primitif 2014,

Vu l'avis favorable de la 1^{re} commission émis le 6 juin 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président, et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Didier JANNAUD, rapporteur au nom de la 1^{re} commission,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 30 voix Pour

DÉCIDE

- d'arrêter les montants définitifs de la dotation aux amortissements pour l'exercice 2014 à 22 333 623,26 € pour le budget principal, à 34 861,58 € pour le budget annexe du laboratoire départemental d'analyse, 12 243,02 € pour le budget annexe du SATE, 1 217 080,19 € pour le budget annexe du CTD et 4 030,00 € pour le budget annexe Animal Explora,
- d'arrêter les montants définitifs de la quote-part des subventions d'investissements transférées au compte de résultat pour l'exercice 2014 à 2 887 458,61 € pour le budget principal et 10 320,00 € pour le budget annexe du laboratoire départemental d'analyse,
- d'approuver les nouveaux tableaux d'amortissements de l'exercice 2014 concernant les biens acquis en 2013 pour les cinq budgets concernés,
- de procéder à des inscriptions modificatives des crédits votés au budget primitif comme indiquées dans le tableau pour les quatre budgets suivants :

BUDGET PRINCIPAL Dépenses		
Imputation budgétaire : 139//01 investissement	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat	+ 378 000,00 €
Imputation budgétaire : 6811//01 fonctionnement	Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	+ 1 350 000,00 €
BUDGET PRINCIPAL Recettes		
Imputation budgétaire : 777//01 fonctionnement	Quote-part des subventions d'équipement transférées au résultat	+ 378 000,00 €
Imputation budgétaire : 28//01 investissement	Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	+ 1 350 000,00 €

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL BUDGET ANNEXE Dépenses		
Imputation budgétaire : 6811 fonctionnement	Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	+ 5 000,00 €
LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL BUDGET ANNEXE Recettes		
Imputation budgétaire : 28 investissement	Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	+ 5 000,00 €

SATE BUDGET ANNEXE Dépenses		
Imputation budgétaire : 6811 fonctionnement	Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	+ 2 250,00 €
SATE BUDGET ANNEXE Recettes		
Imputation budgétaire : 28 investissement	Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	+ 2 250,00 €

ANIMAL' EXPLORA BUDGET ANNEXE Dépenses		
Imputation budgétaire : 6811 fonctionnement	Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	+ 4 030,00 €
ANIMAL' EXPLORA BUDGET ANNEXE Recettes		
Imputation budgétaire : 28 investissement	Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	+ 4 030,00 €

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
Certifié exécutoire compte-tenu de :	Chaumont, le 27 juin 2014
- la télétransmission en Préfecture le	LE PRÉSIDENT,
- la publication le	 Bruno SIDO

BUDGET PRINCIPAL 377 nouveaux tableaux d'amortissement au 1^{er} janvier 2014					
N° inventaire	Libellé	Type	Valeur initiale	Nature comptable	
Rubrique " quote-part des subventions d'investissement transférées au résultat"					
2012S00002	Construction de la demi-pension collège de WASSY	Subv transférable 30 ans	2 100 815,00	1312	
		1 tableau d'amortissement au compte 1312			
2011S00015	Subv ville St Dizier/gymnase Luis Ortiz 2° collège	Subv transférable 30 ans	1 000 000,00	1314	
		1 tableau d'amortissement au compte 1314			
2009S00022	Subv GIP Second collège de Saint Dizier	Subv transférable 30 ans	4 561 088,03	1318	
2009S00024	Subv GIP collège Paul Claudel à Wassy	Subv transférable 30 ans	2 672 385,99	1318	
2011S00024	Subv EDF collège de WASSY Economie d'énergie	Subv transférable 30 ans	100 000,00	1318	
2011S00027	Subv EDF 2° collège de Saint Dizier	Subv transférable 30 ans	160 000,00	1318	
2011S00028	Subv GIP 2° collège St Dizier maîtrise d'énergie	Subv transférable 30 ans	160 000,00	1318	
2012S00012	Subv GIP collège de Wassy économie d'énergie	Subv transférable 30 ans	100 000,00	1318	
2013S00017	Subvention CEE TOTAL Travaux du CE de Nogent	Subvention transférable 15 ans	840,00	1318	
		7 tableaux d'amortissement au compte 1318			
2013S00018	DDEC 2013	Dotation d'équip scol	1 175 983,00	1332	
		1 tableau d'amortissement au compte 1332			
Rubrique " dotation aux amortissements "					
2011O00034	Diagnostic solidité ancien hangar à sel CE PRAUTHOY	Autres immo incorp.2031	1 698,32	2031	
2012O00011	CONDES Document d'arpentage Ancienne RD 67	Autres immo incorp.2031	1 049,48	2031	
2012O00014	Diagnostic arbres parc romantique - Château JOINVILLE	Autres immo incorp.2031	3 348,80	2031	
2012O00015	Diagnostic énergétique EDF Maison Sirot CHAUMONT	Autres immo incorp.2031	598,00	2031	
2012O00016	Diagnostic énergétique EDF Pôle santé CHAUMONT	Autres immo incorp.2031	598,00	2031	
2012O00017	Diagnostic énergétique EDF CAS JOINVILLE	Autres immo incorp.2031	598,00	2031	
2012O00018	Diagnostic énergétique EDF PT CE CHAUMONT	Autres immo incorp.2031	598,00	2031	
2012O00019	Diagnostic énergétique EDF PT CE JOINVILLE	Autres immo incorp.2031	598,00	2031	
2012O00020	Diagnostic énergétique EDF PT LGRES CE AUB.F-BILLOT	Autres immo incorp.2031	1 196,00	2031	
2012O00032	Diagnostic énergétique EDF PT MONTIGNY CE BOURMON-MONTIGNY	Autres immo incorp.2031	1 196,00	2031	
2012O00036	Expertise d'arbres spécifiques collège CHALINDREY	Autres immo incorp.2031	837,20	2031	
2013O00001	Étude projet TOPIARIUM château du Grand Jardin	Autres immo incorp.2031	900,00	2031	
2013O00002	Inspections détaillées d'ouvrages d'art	Autres immo incorp.2031	40 156,00	2031	
2013O00003	Vérific périodiq instal. élect./SSI Château JOINVILLE	Autres immo incorp.2031	1 399,32	2031	
2013O00004	Étude opportunité conversion bois chaud. Collège DOULAINCOURT	Autres immo incorp.2031	3 085,84	2031	
2013O00008	Montier-en-Der levé topo carrefour RD 384 et rue Tuilerie	Autres immo incorp.2031	1 415,77	2031	
2013O00009	Diagnostic amiante vente et démolition	Autres immo incorp.2031	5 163,20	2031	
	Étude levé mur de soutènement RD 179	Autres immo incorp.2031	5 478,42	2031	

2013O00010	Levé ouvrage d'art	Autres immo incorp.2031	2 015,44	2031
2013O00011	Levé ouvrage d'art RD 15 Montheries	Autres immo incorp.2031	1 374,30	2031
2013O00012	Levé carrefour RD 16 156 Domremy	Autres immo incorp.2031	1 238,29	2031
2013O00014	RD 44 Juzennecourt - levé mur de soutènement	Autres immo incorp.2031	1 629,44	2031
2013O00016	Fresnoy - levé complément de l'OA s/Louvot RD139	Autres immo incorp.2031	636,57	2031
2013O00017	Andilly - levé site	Autres immo incorp.2031	869,75	2031
2013O00018	Chaumont SDIS expertise DPE, électricité, amiante	Autres immo incorp.2031	1 400,00	2031
2013O00022	Levé topo RD 164 pont sur l'Aujon	Autres immo incorp.2031	1 104,47	2031
2013O00023	Levé topographique érosion berges de la Marne RD167	Autres immo incorp.2031	5 425,98	2031
2013O00024	Humbécourt/Wassy - étude signalisation horizontale RD2	Autres immo incorp.2031	2 344,16	2031
2013O00025	CE Juzennecourt - Varennes - Vesaignes - diagn.plomb-amian	Autres immo incorp.2031	1 996,20	2031
		29 tableaux d'amortissement au compte 2031		
2013S00001	subvention d'équipement 2013 (204132)	subv d'équipt 204132	483 112,00	204132
		1 tableau d'amortissement au compte 204132		
2013S00008	subvention d'équipement 2013 (204141)	subv d'équipt 204141	215 561,95	204141
		1 tableau d'amortissement au compte 204141		
2013S00002	subvention d'équipement 2013 (204142)	subv d'équipt 204142	8 549 512,43	204142
		1 tableau d'amortissement au compte 204142		
2013S00019	subvention d'équip struct autres groupes de collectivité	subv d'équipt 204151	1 941,00	204151
		1 tableau d'amortissement au compte 204151		
2013S00003	subvention d'équipement 2013 (204152)	subv d'équipt 204152	116 817,77	204152
		1 tableau d'amortissement au compte 204152		
2013S00004	subvention d'équipement 2013 (204162)	subv d'équipt 204162	1 867 836,00	204162
		1 tableau d'amortissement au compte 204162		
2013S00005	subvention d'équipement 2013 (2041782)	subv d'équipt 2041782	3 524 216,65	2041782
		1 tableau d'amortissement au compte 2041782		
2013S00009	subvention d'équipement 2013 (204181)	Sub Eqt cour pers DP 204181	17 000,00	204181
		1 tableau d'amortissement au compte 204181		
2013S00014	subvention d'équipement 2013 (204182)	Sub d'Eq Org pub diver 204182	58 699,50	204182
		1 tableau d'amortissement au compte 204182		
2013S00006	subvention d'équipement 2013 (20421)	subv d'équipt 20421	61 281,03	20421
		1 tableau d'amortissement au compte 20421		
2013S00007	subvention d'équipement 2013 (20422)	subv d'équipt 20422	116 293,80	20422
		1 tableau d'amortissement au compte 20422		
2013S00012	subvention d'équipement établissements scolaires 2013 (20431)	Subv equip Ets Scolaires 20431	11 445,81	20431

		1 tableau d'amortissement au compte 20431	
2013S00011	subvention d'équipement établissements scolaires 2013 (20432)	Subv eqt aux étab scol 20432	125 993,23
		1 tableau d'amortissement au compte 20432	
2013O00005	Numérisation de documents 2013	Licences et droits	52 575,50
2013O00030	Lot 4 logiciels Office Home Student CIO LGRES 10_13	Progiciel 2051	482,51
2013O00033	Acq Logiciel REGARDS (rétro-prospectives financière)	Licences et droits	16 893,02
I005280	Log cartable électronique	Logiciel bureautique	85 756,98
I005292	Lic. certificat secure site	Licences et droits	553,50
I005294	Log module ASTRE RH	Progiciel 2051	5 579,60
I005308	Lic AIX V5.3	Licences et droits	538,20
I005315	Log Web Geo Services (SIG)	Progiciel 2051	15 894,84
I005321	Log module GdA	Progiciel 2051	18 561,92
I005322	Lic BEYOND COMPAR3	Licences et droits	105,25
I005324	Log ST1	Progiciel 2051	4 500,00
I005352	Lic MS Office Pro Plus	Licences et droits	464,05
I005361	Log module ASTRE RH	Progiciel 2051	9 568,00
I005362	Lic EASYFOLDER	Licences et droits	4 449,12
I005376	Lot lic office et WinsRVCAL_09_13	Licences et droits	19 716,06
I005384	Log MUR	Progiciel 2051	2 500,00
I005396	Log TMPI-Stock	Progiciel 2051	8 372,00
I005397	Log Developpement SOLIS (Perceaval)	Progiciel 2051	3 126,25
I005398	Log Devpt Sharepoint 2010	Progiciel 2051	1 196,00
I005402	Log module PROGOS	Progiciel 2051	18 397,47
I005403	Log Web Geo Services (SIG)	Progiciel 2051	11 948,04
I005406	Log Developpement SOLIS (Perceaval)	Progiciel 2051	19 485,83
I005407	Log Developpement SOLIS (Perceaval)	Progiciel 2051	11 433,76
I005408	Log module LOGICLIC	Progiciel 2051	4 604,60
I005456	Log module HOPAYRA	Progiciel 2051	5 023,20
I005458	Log Easyfolder4Sharepoint	Progiciel 2051	4 365,40
I005459	Log Developpement SOLIS (Perceaval)	Progiciel 2051	1 563,12
I005461	Lic VARONIS	Licences et droits	15 407,60
I005470	Lot divers lic Adobe Autocad et MS	Progiciel 2051	25 614,31
		29 tableaux d'amortissement au compte 2051	
I005364	Aménagement Câblage informatique 21312	Aménagement de bâtiments 21312	648,92
		1 tableau d'amortissement au compte 21312	
I0038692	Lot équipements industriels collèges 2013	Equipement industriel 2157	7 630,48
I0038697	Lot outillage hotel 2013	Outillage 2157	1 857,92
I0039241	Lot outillage pôle technique Chaumont 2013	Outillage 2157	570,00
I0039599	Lot outillage château Joinville 2013	Outillage 2157	2 158,08
I0039637	Lot outillage collège Louise Michel mars 2013	Outillage 2157	660,00
I0039689	Lot matériel sportif Der Liez mars 2013	Equipement sportif 2157	107,64
I0039712	Lot compteurs RT DIT avril 2013	Outillage 2157	4 496,96
I0039717	Tronçonneuse	Outillage 2157	389,00

IM039725	Lot outils pt cht av2013	Outillage 2157	746,90	2157
M039737	Lot outillage imprimerie hotel mai 2013	Outillage 2157	420,00	2157
M039743	Lot outillage pôle technique Montigny-le-Roi 04/2013	Outillage 2157	2 442,67	2157
M039754	Autolaveuse	Equipement industriel 2157	6 859,72	2157
M039759	Nettoyeur	Outillage 2157	2 405,16	2157
M039776	Lot matériel sportif Liez mai 2013	Equipement sportif 2157	3 764,93	2157
M039783	Plotter à découper	Outillage 2157	1 572,74	2157
M039789	Lot équipements espaces verts DSD 06/2013	Outillage 2157	4 899,00	2157
M039809	Lot matériel sportif ERPLAST lot1 05/2013	Equipement sportif 2157	21 308,92	2157
M039885	Débroussailluse	Outillage 2157	2 877,00	2157
M039890	lave-vaisselle	Equipement industriel 2157	60 113,35	2157
M039894	Lot compresseur-kit rouesPOLE MONTIG. 07/13	Outillage 2157	1 605,03	2157
M039919	Lot de 2 monobrosses Col. MONTIER 07/13	Equipement industriel 2157	2 218,01	2157
M039932	Lot autolaveuse-monobrosseCol.Roch07/13	Equipement industriel 2157	5 997,51	2157
M039938	Lot tronçonneuses-meuleusePT JOINV.07/13	Outillage 2157	917,98	2157
M039952	Autolaveuse	Equipement industriel 2157	3 469,00	2157
M040095	Combiné cuter coupe légumes	Equipement industriel 2157	3 408,89	2157
M040197	Autolaveuse	Equipement industriel 2157	3 469,00	2157
M040198	Lot chargeur-scie circulaire PT JOINV 07/13	Outillage 2157	315,40	2157
M040246	Lot monobrosse-autolaveuse Col.INGT 07/13	Equipement industriel 2157	4 578,00	2157
M040313	Lot 2 échafaudages Parc d'aim CHATEAUUV7/13	Outillage 2157	8 993,92	2157
M040366	Lot matériels espaces verts COLLEGES 2013	Outillage 2157	89,70	2157
M040368	Lot matériels espaces verts MEMORIAL 2013	Outillage 2157	17,94	2157
M040514	Lot outillage DSD 05/13	Outillage 2157	1 559,90	2157
M040515	Lot outillage pôle technique Langres cde juillet 2013	Outillage 2157	2 548,04	2157
M040534	Lot outillage pôle technique Joinville cde juin 2013	Outillage 2157	5 328,60	2157
M040548	Cellule de refroidissement	Equipement industriel 2157	7 060,06	2157
M040580	Lot 17 thermo-hygromètres VH DIT 09/13	Outillage 2157	14 761,64	2157
M040596	caméra vidéo pour relève	Outillage 2157	285,68	2157
M040597	Cellule de refroidissement	Equipement industriel 2157	14 291,55	2157
M040649	Meuble chauffant à dossier	Equipement industriel 2157	2 930,20	2157
M040655	Lot nettoyeur et aspirateur DSD 09/2013	Outillage 2157	515,00	2157
M040662	Lot outillage GEOFFROY DSD 08/13	Outillage 2157	1 723,01	2157
M040670	Lot outillage DELANNE pôle technique Langres 10/2013	Outillage 2157	3 077,83	2157
M040672	Escabeau	Outillage 2157	66,98	2157
M040673	Taille-haie	Outillage 2157	815,00	2157
M040674	Four mixte électrique	Equipement industriel 2157	18 888,43	2157
M040692	Lot outillage DELANNE pôle technique Langres 10/09/13	Outillage 2157	4 336,55	2157
M040716	Lot outillage GEOFFROY DSD 10/13	Outillage 2157	442,02	2157
M040726	Lot outillage MOUCHOTTE pôle technique Montigny-le-Roi 09/13	Outillage 2157	3 474,38	2157
M040740	Récepteur	Outillage 2157	1 291,68	2157
M040789	Tronçonneuse	Outillage 2157	1 029,00	2157
M040790	Perche élagueuse	Outillage 2157	855,91	2157
M040795	Souffleur à dos	Outillage 2157	600,00	2157
M040796	Four mixte électrique	Equipement industriel 2157	18 888,43	2157
M040823	Lot souffleurs-élag.GEOFFROY DSD11/13	Outillage 2157	1 672,50	2157
M040828	Tour réfrigéré	Equipement industriel 2157	5 597,28	2157

I0040859	Tracteur-tondeuse	Outillage 2157	3 626,27	2157
I0040862	Lot tract.tondeuse et tond.t.therm.Col Ort13	Outillage 2157	4 181,23	2157
I0040863	Tracteur-tondeuse	Outillage 2157	3 626,27	2157
I0040864	Lot débrouss-tondeuse therm.Col.Roch 13	Outillage 2157	1 691,14	2157
I0040867	tondeuse thermique	Outillage 2157	554,94	2157
I0040870	Lot véh.it terrain et lame neige MEMORIAL13	Véhicule lourd 2157	12 018,60	2157
I0040871	Lot coffrets outillage pôle technique Chaumont 12/13	Outillage 2157	677,32	2157
I0040883	Lot échauffage et outils pôle technique Chaumont 12/13	Outillage 2157	208,98	2157
		63 tableaux d'amortissement au compte 2157		
C117013	Aménag et agencement Château Joinville - 2013 2181	Aménagement de bâtiments 2181	7 062,44	2181
I005301	Aménagement câblage informatique 2181	Aménagement de bâtiments 2181	943,64	2181
I005359	Aménagement câblage informatique 2181	Aménagement de bâtiments 2181	943,64	2181
I005389	Aménagement câblage informatique 2181	Aménagement de bâtiments 2181	751,08	2181
I0040653	Aménag centrale détection intrusion hotel 2181	Aménagement de bâtiments 2181	2 762,76	2181
I0040654	Aménag 21 détecteurs intrusion hotel 2181	Aménagement de bâtiments 2181	3 924,08	2181
		6 tableaux d'amortissement au compte 2181		
2013M00014	Carte graphique RADEON S/TBI - collège Luis Ortis Saint-Dizier	Périphérique 21831	82,52	21831
2013M00016	Switch HP 1810 48 ports collège Doulaincourt	Périphérique 21831	550,16	21831
I005281	Écran de portable	Périphérique 21831	337,34	21831
I005295	Lot lampes Vidéoprojecteur collèges 2013	Périphérique 21831	3 226,04	21831
I005296	Borne WIFI	Périphérique 21831	936,23	21831
I005314	Lot périph info collèges début 2013	Périphérique 21831	9 356,61	21831
I005325	Lot 4 serveurs AMON, 05_13	Serveur 21831	3 205,28	21831
I005345	Lot 66 PC Pro 4300, Acces 06_13	Micro-ordinateur 21831	41 599,27	21831
I005346	Lot 5 vidéoprojecteurs collèges, scc 06_12	Périphérique 21831	1 560,12	21831
I005347	Lot 7 TNI, ESI 06_13	Périphérique 21831	25 305,71	21831
I005348	Lot 2 Imp OKI, ESI 06_13	Périphérique 21831	2 260,44	21831
I005349	Lot 11 onduleurs et 2 switches, Acces 06_13	Périphérique 21831	10 877,16	21831
I005363	Support Vidéoprojecteur	Périphérique 21831	1 941,35	21831
I005415	Lot 75 PC Wriblay, 11_13	Micro-ordinateur 21831	47 421,33	21831
I005416	Lot 11 vidéoprojecteurs Vivitek, ESI, 11_13	Périphérique 21831	7 059,38	21831
I005417	Lot 12 vidéoprojecteurs Benq Acces bur, 11_13	Périphérique 21831	3 717,17	21831
I005418	Lot 10 portables Dell, SCC 11_13	Micro-ordinateur 21831	7 785,97	21831
I005419	Lot 6 TNI ACCES BUR, 11_13	Périphérique 21831	24 398,40	21831
I005420	Lot 2 serveurs TSE, SCC 11_13	Serveur 21831	11 874,84	21831
I005421	Lot 64 clients legers, SCC 11_13	Micro-ordinateur 21831	29 473,39	21831
I005422	Lot 2 onduleurs Liebert, Acces bur 11_13	Périphérique 21831	1 674,40	21831
I005423	Lot 9 switches HP 1810, SCC 11_13	Périphérique 21831	2 621,63	21831
I005424	Lot 2 switches HP V1810 + FO, SCC 11_13	Périphérique 21831	1 167,30	21831
I011102	PC portable	Micro-ordinateur 21831	901,19	21831
I011130	Malle 24 tablettes	Périphérique 21831	13 634,40	21831
I011217	Vidéoprojecteur	Périphérique 21831	811,95	21831
I011246	Imprimante réseau	Périphérique 21831	1 012,77	21831
		27 tableaux d'amortissement au compte 21831		

M039953	Lot tables dessin-chaises Collège Franchises Langres 07/13	Mobilier scolaire 21841	5 167,96	21841
M040048	Lot 14 chaises Collège Chevillon 07/13	Mobilier scolaire 21841	2 832,57	21841
M040064	Lot mobilier Collège Anne Frank Saint-Dizier 07/13	Mobilier scolaire 21841	10 379,11	21841
M040065	Lot mobilier Collège Prauthoy 07/13	Mobilier scolaire 21841	2 254,46	21841
M040206	Lot 4 établis salle techno Collège Froncles 07/13	Mobilier scolaire 21841	2 356,77	21841
M040211	Lot tables, chaises, armoires Collège Wassy 07/13	Mobilier scolaire 21841	2 466,61	21841
M040249	Vestiaire pour atelier	Mobilier scolaire 21841	354,85	21841
M040251	Lot tables et chaises Collège Colombey-les-Deux-Eglises 07/13	Mobilier scolaire 21841	4 434,61	21841
M040316	Lot mobilier salle techno Collège Fayl-Billot 7/13	Mobilier scolaire 21841	7 847,73	21841
M040486	Lot armoire, meuble bas Collège Saint-Saëns Chaumont 7/13	Mobilier scolaire 21841	617,33	21841
M040550	Lot 16 chaises élèves Collège Wassy 08/13	Mobilier scolaire 21841	715,91	21841
M040744	Lot mobilier salle de chimie IUFM Chaumont 08/13	Mobilier scolaire 21841	34 496,88	21841
		20 tableaux d'amortissement au compte 21841		
M038622	Lot mobilier CAS Saint-Dizier 2013	Mobilier administratif	105 482,49	21848
M038630	Lot mobilier DSD 2013	Mobilier administratif	375,17	21848
M038635	Lot mobilier DEB 2013	Mobilier administratif	4 141,30	21848
M038653	Lot mobilier pôle technique Chaumont 2013	Mobilier administratif	88,55	21848
M039247	Lot massicot - imprimerie 2013	Matériel d'imprimerie 21848	214,08	21848
M039249	Lot mobilier DEA 2013	Mobilier administratif	1 061,07	21848
M039330	Lot mobilier CAS Chaumont 2013	Mobilier administratif	345,17	21848
M039690	Lot vestiaires hotel mars 2013	Mobilier administratif	402,57	21848
M039696	Lot tableaux lièges DDAT 2013	Matériel expo, affichage 21848	293,38	21848
M039707	Lot tableaux bics DIT 2013	Matériel expo, affichage 21848	147,71	21848
M039722	Lot 2 tableaux liège DIT avril 2013	Matériel expo, affichage 21848	120,80	21848
M039728	Titreuse	Mat bureau/audio 21848	381,52	21848
M039730	Tableau blanc	Matériel expo, affichage 21848	31,79	21848
M039731	Lot 2 tableaux lièges DIT mai 2013	Matériel expo, affichage 21848	147,71	21848
M039740	Lot 2 tableaux bics HMN DIT - pôle technique Langres 05/13	Matériel expo, affichage 21848	86,21	21848
M039792	Lot mobilier hotel et CODERPA 06/2013	Mobilier administratif	379,33	21848
M039862	Lot 5 meubles cuisine CAS Saint-Dizier 07/13	Aménagement 21848	227,40	21848
M039876	Tableau blanc	Matériel expo, affichage 21848	77,74	21848
M039881	Tableau blanc	Matériel expo, affichage 21848	197,90	21848
M039937	Lot 4 chaises visiteurs RDH 07/2013	Mobilier administratif	371,43	21848
M040371	Lot compl.mobilier rangt CAS Saint-Dizier 7/13	Mobilier administratif	3 858,09	21848
M040567	Lot mobilier UGAP Direct. adj.DSD 09/13	Mobilier administratif	1 161,83	21848
M040658	Lot 3 armoires BURO52 Dir.adj.DSD 09/13	Mobilier administratif	1 172,20	21848
M040666	Armoire	Mobilier administratif	396,23	21848
M040671	Tableau blanc	Matériel expo, affichage 21848	113,23	21848
M040701	Fauteuil	Mobilier administratif	349,16	21848
M040720	Lot 4 tables pliantes Imm. SIROT 10/13	Mobilier administratif	1 039,95	21848
M040772	Rogeuse	Matériel d'imprimerie 21848	78,82	21848
M040775	Tableau en liège	Matériel expo, affichage 21848	34,15	21848
M040822	Chariot courrier	Mobilier administratif	194,17	21848
M040829	Plastifeuse	Mat bureau/audio 21848	230,23	21848
M040830	Lot tables-chaises pliantes INT12/13	Mobilier administratif	3 040,26	21848
M040878	Présentoir à revues	Mobilier administratif	140,52	21848

33 tableaux d'amortissement au compte 21848				
M05337	Lot Mat FO Joinville 2013	Périphérique 2185	7 579,05	2185
M05372	Équipements Réseau Télécommunication	Périphérique 2185	10 366,08	2185
M05412	Système vidéosurveillance	Périphérique 2185	21 563,88	2185
M05413	Système vidéosurveillance	Périphérique 2185	11 744,72	2185
M05426	Équipements Réseau Télécommunication	Périphérique 2185	2 886,73	2185
M038696	Lot téléphones + blackberry 2013	Matériel de téléphonie 2185	3 087,36	2185
M039761	Lot de fax 2013	Matériel de téléphonie 2185	2 215,12	2185
M039801	Lot 5 téléphones ss fil INTENDANCE06/13	Matériel de téléphonie 2185	242,91	2185
M039864	Lot matériel AUTOCOM COL.ST-SAENS06/13	Matériel de téléphonie 2185	4 781,79	2185
M040890	2 standards téléphoniques MATRA M760E	Matériel de téléphonie 2185	458,45	2185
M040893	Lot de 5 téléphones sans fil GIGASET	Matériel de téléphonie 2185	242,91	2185
M040900	Lot de 2 smartphones	Matériel de téléphonie 2185	203,08	2185
M040901	Lot de 18 casques téléphoniques PLANTRONICS	Matériel de téléphonie 2185	4 284,07	2185
13 tableaux d'amortissement au compte 2185				
M039782	Fonds documentaires 2188		179 105,98	2188
M039788	Acquisitions livres, CD, DVD, CD Roms 2013	Collections oeuvres d'art 2188	4 186,48	2188
M039854	Restauration de documents anciens année 2013	Equipement domestique 2188	960,81	2188
M039855	Lot équipis domest ménagers 2013	Mat bureautique /audio 2188	138,00	2188
M039864	Lot APN, microphones, video projecteurs 2013	Equipement industriel 2188	5 919,00	2188
M039891	Lot équipements ménagers industriel collèges 2013	Equipement domestique 2188	1 681,11	2188
M039913	Lot aspirateur CAS Saint-Dizier 2013	Mat bureautique /audio 2188	101,18	2188
M039710	appareil photo numérique	Equipement domestique 2188	264,01	2188
M039738	glacière	Equipement industriel 2188	19 144,37	2188
M039782	four	Equipement domestique 2188	844,46	2188
M039788	hoite de cuisine	Equipement domestique 2188	229,00	2188
M039854	réfrigérateur - congélateur	Equipement domestique 2188	399,00	2188
M039855	réfrigérateur	Equipement domestique 2188	500,55	2188
M039870	climatiseur mobile	Equipement domestique 2188	4 978,23	2188
M039893	Lot vidéoprojecteur-splitter Mémorial 07/13	Equipement industriel 2188	7 634,07	2188
M039899	Lot équipits cuisine collège Montier-en-Der 07/13	Equipement industriel 2188	155,41	2188
M039934	Lot équipements collège la Rochotte 07/13	Equipement domestique 2188	2 669,77	2188
M039954	Lot12 panneaux acoustiques collège Châteauvillain 07/13	Equipement industriel 2188	1 609,00	2188
M039955	Lot 2 armoires à balais collège Chalindrey 07/13	Equipement industriel 2188	5 456,26	2188
M040026	Lot plateaux-fontaine eau collège Chevillon 07/13	Equipement industriel 2188	7 865,17	2188
M040063	Lot équipements restauration collège Prauthoy 07/13	Equipement sportif 2188	458,62	2188
M040250	Ratelier à vélos	Equipement sportif 2188	3 274,96	2188
M040312	Lot 2 tables ping pong collège Colombey-les-Deux-Églises 07/13	Ameublement 2188	507,75	2188
M040376	Lot 100 cadres leds Mémorial 07/13	Equipement domestique 2188	8 025,16	2188
M040595	Climatiseur mobile	Mat bureautique /audio 2188	2 676,65	2188
M040667	Lot 2 vidéoprojecteurs Mémorial 09/13	Equipement industriel 2188	3 426,54	2188
M040675	armoire réfrigérée	Equipement industriel 2188	3 759,00	2188
M040725	hoite de laverie	Mat bureautique /audio 2188	269,00	2188
M040771	appareil photo numérique	Equipement domestique 2188	2 676,65	2188
M040774	réfrigérateur - congélateur	Equipement domestique 2188	2 676,65	2188
M040794	réfrigérateur	Equipement domestique 2188	2 676,65	2188

M040805	Lot 8 appareils photos numériques 11/13	Mat bureautique /audio 2188	1 435,20	2188
M040827	vidéo-projecteur	Mat bureautique /audio 2188	4 670,38	2188
M040858	Lot 3 dictaphones pôle technique Joinville 11/13	Mat bureautique /audio 2188	531,35	2188
M040886	Lot 3 appareils photos numériques 12/13	Mat bureautique /audio 2188	538,20	2188
		34 tableaux d'amortissement au compte 2188		
C118005	CAD Travaux 2008/2009/2010 15 ans	Aménagement de bâtiments 21311	492 980,75	21311
C118008	Bâtiment Ex-ANPE Trav.2009/2010/2011/2012 15 ans	Aménagement de bâtiments 21311	545 604,33	21311
C118016	CAD trx menus. extérieur. 2011 15 ans	Aménagement de bâtiments 21311	140 023,88	21311
C118022	HOTEL CG Travaux 2013 15 ans	Aménagement de bâtiments 21311	40 699,80	21311
C118025	Immeuble Sirot Trav.2013 15 ans	Aménagement de bâtiments 21311	4 160,90	21311
C118026	Bat MDHM	Aménagement de bâtiments 21311	552,09	21311
C118027	CHAUMONT rue du 14 juillet Trav. 2013 15 ans	Aménagement de bâtiments 21311	4 947,40	21311
		7 tableaux d'amortissement au compte 21311		
C111019	IUFM Travaux 2012 15 ans	Aménagement de bâtiments 21312	77 795,39	21312
C111020	Système anti-intrusion SITE CCDD	Aménagement de bâtiments 21312	1 265,37	21312
C111022	Chaumont rehab IUFM Trvx 2013 15 ans	Aménagement de bâtiments 21312	9 448,40	21312
		3 tableaux d'amortissement au compte 21312		
B000522	Travaux CAS Saint-Dizier	Bât sociaux & méd-soc 21313	8 364,36	21313
C119012	CAS Langres travaux 2013 15 ans	Aménagement de bâtiments 21313	1 093,74	21313
C119013	CAS Saint-Dizier Maison Enfance Trav. 2013 15 ans	Aménagement de bâtiments 21313	523,97	21313
C119014	CAS Chaumont Trav. 2013 15 ans	Aménagement de bâtiments 21313	5 528,87	21313
C119016	Saint-Blin - foyer de vie Trav. 2013 15 ans	Aménagement de bâtiments 21313	4 652,44	21313
		5 tableaux d'amortissement au compte 21313		
C120014	Mémorial Colombey-les-Deux-Églises 2012 15 ans	Aménagement de bâtiments 21314	38 937,11	21314
C120015	Joinville Château Trvx 2013 15 ans	Aménagement de bâtiments 21314	21 237,30	21314
C120019	Choignes MDHM Trvx 2013 15 ans	Aménagement de bâtiments 21314	2 562,63	21314
C120020	Choignes archives Trvx 2013 15 ans	Aménagement de bâtiments 21314	4 723,12	21314
		4 tableaux d'amortissement au compte 21314		
B000499	C-E Chaumont	Bâtiments DDE et CER 21318	3 558,10	21318
B000504	Construction bâtiment C.E Valcourt	Bâtiments DDE et CER 21318	122 953,29	21318
C112022	CE PRAUTHOY Travaux 2010-2011 15 ans	Aménagement de bâtiments 21318	23 055,98	21318
C112028	CE MONTIGNY Travaux 2011 15 ans	Aménagement de bâtiments 21318	4 072,27	21318
C112031	CE NOGENT Travaux 2011 15 ans	Aménagement de bâtiments 21318	225 060,18	21318
C112038	CE CHEVILLON Travaux 2012 15 ans	Aménagement de bâtiments 21318	817,87	21318
C112043	CE CHAUMONT Travaux 2013 15 ans	Aménagement de bâtiments 21318	4 762,58	21318
C112044	CE MONTIGNY Travaux 2013 15 ans	Aménagement de bâtiments 21318	591,88	21318
C112045	GEND.CHATEAUVILLAIN Travaux 2013 15ans	Aménagement de bâtiments 21318	13 710,94	21318
C112046	GEND.CHALINDREY Travaux 2013 15 ans	Aménagement de bâtiments 21318	46 153,43	21318
C112047	GEND.NOSENT Travaux 2013 15 ans	Aménagement de bâtiments 21318	65 157,71	21318
C112050	GEND.ST-DIZIER Travaux 2013 15 ans	Aménagement de bâtiments 21318	868,51	21318
C112052	CE FAYL-BILLOT Travaux 2013 15 ans	Aménagement de bâtiments 21318	4 588,39	21318
C112055	CE BOURMONT Travaux 2013 15 ans	Aménagement de bâtiments 21318	355,74	21318

C112057	CTD Travaux elec 2013	Aménagement de bâtiments 21318	7 836,75	21318
C112058	POLE MONTIGNY Travaux 2013 15 ans	Aménagement de bâtiments 21318	6 292,16	21318
		16 tableaux d'amortissement au compte 21318		
2011R00004	Panneaux de signalisations 2011	Installations de voirie	807 913,78	2152
2012R00003	Panneaux de signalisations 2012	Installations de voirie	636 251,16	2152
2013R00003	Panneaux de signalisations 2013	Installations de voirie	751 210,03	2152
		3 tableaux d'amortissement au compte 2152		
B000476	Col.ST-DIZIER L ORTIZ 2ème collège	Collèges 217312	16 465 013,70	217312
C116056	Col. ST-DIZIER A.Frank Trav. 15 ans 2011	Aménagt de bâtiments 217312	76 319,03	217312
C157004	Col.WASSY Réhab. 30 ans	Collèges 217312	12 856 649,56	217312
C157011	Col.NOAGENT Réhab. 30 ans	Collèges 217312	60 196,98	217312
C157012	Col.BOURMONT Réhab.30 ans	Collèges 217312	21 408,42	217312
C216064	Col.FRONCLES Réha. Trav.15 ans 2012	Aménagt de bâtiments 217312	30 884,88	217312
C216069	Col.COLOMBEY Trav. 15 ans 2012	Aménagt de bâtiments 217312	64 566,21	217312
C216070	Col.FRONCLES Travaux 2013 15 ans	Aménagt de bâtiments 217312	43 429,45	217312
C216071	Col.CHATEAUVILLAIN Travaux 2013 15 ans	Aménagt de bâtiments 217312	588,18	217312
C216072	Col.FAYL-BILLOT Travaux 2013 15 ans	Aménagt de bâtiments 217312	33 139,81	217312
C216073	Col.MONTIGNY Travaux 2013 15 ans	Aménagt de bâtiments 217312	1 551,21	217312
C216074	Col.CHEVILLON Travaux 2013 15 ans	Aménagt de bâtiments 217312	80 496,98	217312
C216075	Col.LANGRES FRANCHISES Trav.2013 15ans	Aménagt de bâtiments 217312	5 857,98	217312
C216076	Col.PRAUTHOY Travaux 2013 15ans	Aménagt de bâtiments 217312	4 504,29	217312
C216077	Col.CHAUMONT ST SAENS Trav.2013 15ans	Aménagt de bâtiments 217312	26 369,27	217312
C216078	Col.LANGRES DIDEROT Travaux 2013 15ans	Aménagt de bâtiments 217312	17 813,65	217312
C216080	Col.BOURMONT Travaux 2013 15 ans	Aménagt de bâtiments 217312	41 122,68	217312
C216081	Col.CHAUMONT ROCHOTTE Trv.2013 15ans	Aménagt de bâtiments 217312	79 942,33	217312
C216082	Col.JOINVILLE Travaux 2013 15 ans	Aménagt de bâtiments 217312	8 431,80	217312
C216083	Col.NOAGENT DOLTO Trav.2013 15 ans	Aménagt de bâtiments 217312	16 413,07	217312
C216084	Col.ST-DIZIER LA NOUE Trav.2013 15ans	Aménagt de bâtiments 217312	36 356,83	217312
C216085	Col.MONTIER EN DER Trav.2013 15 ans	Aménagt de bâtiments 217312	10 165,64	217312
C216086	Col.CHAUMONT L.MICHEL Trav. 2013 15 ans	Aménagt de bâtiments 217312	79 688,79	217312
C216087	CHALINDREY Collège Trav. 2013 15 ans	Aménagt de bâtiments 217312	11 884,50	217312
		24 tableaux d'amortissement au compte 217312		
BUDGET ANNEXE DU LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL 8 nouveaux tableaux d'amortissement au 1^{er} janvier 2014				
N° inventaire	Libellé	Type	Valeur initiale	Nature comptable
2013O00032	Lic Microsoft Office standard	LABO logiciel progiciel 2051	2 573,30	2051
			1 tableau d'amortissement au compte 2051	
M034988	Lot équipements LABO 2013	LABO Equipt laboratoire 2157	1 896,93	2157
M039760	Diffuseur de désinfection	LABO Equipt laboratoire 2157	2 014,29	2157

M040687	Incubateur bactériologique	LABO Equipt laboratoire 2157	1 998,91	2157
M041001	Poste de sécurité microbiologique	LABO Equipt laboratoire 2157	8 988,00	2157
		4 tableaux d'amortissement au compte 2157		
I005405	Imprimante	LABO micro & Périphérique 21838	69,42	21838
I005425	Lecteur laser	LABO micro & Périphérique 21838	490,25	21838
I005452	Lot 5 PC mini tour HP4300, Accès bur 12_13	LABO micro & Périphérique 21838	2 325,00	21838
		3 tableaux d'amortissement au compte 21838		

BUDGET ANNEXE DU SATE 7 nouveaux tableaux d'amortissement au 1^{er} janvier 2014

N° inventaire	Libellé	Type	Valeur initiale	Nature comptable
I005297	Log AGATE	Progriciel SATE	5 852,60	2051
		1 tableau d'amortissement au compte 2051		
M039244	Lot sondes et débitmètres SATE 2013	SATE Outillage 2157	8 326,85	2157
M040549	Caméra exploration canalisation eau	SATE Outillage 2157	6 416,40	2157
M040577	Lot 2 débitmètres SATE 09/13	SATE Outillage 2157	5 768,32	2157
		3 tableaux d'amortissement au compte 2157		
I005411	Lot 2 Flexbook Eflexo, 10_13	SATE ordi, périphérique 21838	1 553,28	21838
I011336	PC portable	SATE ordi, périphérique 21838	656,67	21838
		2 tableaux d'amortissement au compte 21838		
M040370	Appareil photo numérique	SATE Mat bureau/audio 2188	363,49	2188
		1 tableau d'amortissement au compte 2188		

BUDGET ANNEXE DU CTD 51 nouveaux tableaux d'amortissement au 1^{er} janvier 2014

N° inventaire	Libellé	Type	Valeur initiale	Nature comptable
M034986	Lot saieuses&lames déneigem.CTD 2013	CTD matériel lourd 2157	600,00	2157
M034993	Camion	CTD Véhicule lourd techn2157	136 369,12	2157
M034994	Camion	CTD Véhicule lourd techn2157	136 369,12	2157
M034995	Camion	CTD Véhicule lourd techn2157	136 369,12	2157
M039615	Lot conteneurs CTD mars 2013	CTD Matériel technique 2157	1 822,70	2157
M039626	Lot radios et mat.radios CTD mars 2013	CTD Matériel technique 2157	9 515,37	2157
M039656	Lot lames niveleuses mars 2013	CTD Matériel technique 2157	16 548,62	2157
M039748	Fourgon	CTD Véhicule lourd techn2157	34 444,80	2157
M039749	Fourgon	CTD Véhicule lourd techn2157	34 444,80	2157

M039750	Fourgon	CTD Véhicule lourd techn2157	34 444,80	2157
M039751	Fourgon	CTD Véhicule lourd techn2157	34 444,80	2157
M039752	Lot minipelle access.fibre opt.CTD03/13	CTD Matériel lourd 2157	42 752,54	2157
M039768	Coffret BY PASS avec manomètres	CTD Matériel technique 2157	509,21	2157
M039769	Cric hydro pneumatique	CTD Matériel technique 2157	2 104,45	2157
M039770	Lot 2 servantes magasin mai 2013 CTD	CTD Matériel technique 2157	1 570,23	2157
M039775	Lot 2 balayeuses frontales CTD 06/13	CTD matériel lourd 2157	18 007,45	2157
M039802	Lot faisceau-outils tract VALTRA CTD05/13	CTD Matériel technique 2157	621,36	2157
M039868	Purgeur pneumatique	CTD Matériel technique 2157	442,52	2157
M039869	T'esteur de batterie	CTD Matériel technique 2157	257,14	2157
M039886	Lot 3 rotofaucheuses CTD 07/2013	CTD matériel lourd 2157	30 559,00	2157
M040591	Fourgon	CTD Véhicule lourd techn2157	41 381,60	2157
M040592	Fourgon	CTD Véhicule lourd techn2157	41 381,60	2157
M040593	Fourgon	CTD Véhicule lourd techn2157	41 381,60	2157
M040594	Fourgon	CTD Véhicule lourd techn2157	41 381,60	2157
M040615	Lot 33 conteneurs 60 litres CTD 09/13	CTD Matériel technique 2157	2 474,52	2157
M040676	Lot 3 saieuses CTD 09/2013	CTD matériel lourd 2157	58 900,61	2157
M040680	Lot 3 lames de déneigementCTD 09/13	CTD matériel lourd 2157	21 452,65	2157
M040702	Lot 4 pinces à branchage 1,50m CTD 2013	CTD Matériel technique 2157	14 782,56	2157
M040712	Fourgon DC-154-YQ FN142	CTD Véhicule lourd techn2157	41 848,04	2157
M040713	Fourgon DC-157-YQ FN141	CTD Véhicule lourd techn2157	41 848,04	2157
M040714	Fourgon DC-148-YQ FN140	CTD Véhicule lourd techn2157	41 848,04	2157
M040715	Benne de déversement en pointe	CTD Matériel technique 2157	3 707,60	2157
M040721	Tondeuse autoportée	CTD Matériel technique 2157	10 855,31	2157
M040722	Lot perceuse visseuse et tronçonneuse CTD 11/13	CTD Matériel technique 2157	687,27	2157
M040736	Perforateur	CTD Matériel technique 2157	1 004,33	2157
M040737	Lot panneaux temporaires CTD 11/13	CTD Matériel technique 2157	26 523,70	2157
M040791	Gravillonneur	CTD matériel lourd 2157	23 561,20	2157
M040792	Lot lames déneigt d'occasion CTD2013	CTD matériel lourd 2157	22 801,90	2157
M040882	Fourgon	CTD Matériel technique 2157	1 615,80	2157
		39 tableaux d'amortissement au compte 2157		
M039739	Fourgon occasion BF471EE DCI115	CTD Véhicule lourd transp2182	15 939,00	2182
M040650	Voiture 7 places CY-623-VT R1301	CTD Véhicule léger 2182	20 845,70	2182
M040651	Voiture 7 places CY-121-RE R1302	CTD Véhicule léger 2182	20 845,70	2182
M040652	Voiture 7 places CY-967-RD R1303	CTD Véhicule léger 2182	20 845,70	2182
		4 tableaux d'amortissement au compte 2182		
I005335	Lot 2 portables HP 4545S_05_13	CTD Micro ordi et périph 21838	2 279,34	21838
		1 tableau d'amortissement au compte 21838		
M039273	Lot mobilier CTD 2013	CTD Mobilier admin 21848	375,17	21848
M039694	Lot destructeur avril 2013	CTD Mobilier admin 21848	1 369,42	21848
M040824	Lot fauteuil & chaise magasin CTD11/13	CTD Mobilier admin 21848	342,55	21848
		3 tableaux d'amortissement au compte 21848		
I005332	Lot 2 switches FO Joinville_05_13	CTD Périphérique 2185	5 670,06	2185

I005471	Câblage info	CTD Périphérique 2185	943,64	2185
		2 tableaux d'amortissement au compte 2185		
M038645	Appareil photo	CTD mat bureautique/audio 2188	137,25	2188
M039936	Appareil photo	CTD mat bureautique/audio 2188	352,13	2188
		2 tableaux d'amortissement au compte 2188		

BUDGET ANNEXE ANIMAL'EXPLORA 2 nouveaux tableaux d'amortissement au 1^{er} janvier 2014

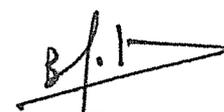
N° inventaire	Libellé	Type	Valeur initiale	Nature comptable
	Rubrique " dotation aux amortissements "			
2012000031	Charte graphique Animal'Explora	Licences et droits	19 000,00	2051
		1 tableau d'amortissement au compte 2051		
M041002	Lot 2 sondes Parc aux daims 12/2013	ANIMEX Outillage 2188	1 154,87	2188
		1 tableau d'amortissement au compte 2188		

Vu, pour être annexé
à la délibération n° I.9 du 27 juin 2014
Le Président,


 BRUNO SIBOU

BUDGET PRINCIPAL CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE MARNE				
AMORTISSEMENTS ANNÉE 2014 EN RECETTES	IMPUTATION	CRÉDITS PRÉVUS AU BP	* MONTANTS DÉFINITIFS	CRÉDITS MODIFIÉS
Amortissements des frais d'études	28031.01	184 384,00	184 384,00	0,00
Amort des subv d'équipement versées biens mobiliers, matériel, études	2804111.01	5 400,00	5 400,00	0,00
État, amort. des subventions d'équipement versées	2804113.01	622 546,00	622 546,00	0,00
Région, amort. des subventions d'équipement versées	2804122.01	143 016,13	143 016,13	0,00
Département, amortissement des subventions d'équip.	2804132.01	692 827,00	692 827,00	0,00
Communes et structures interco, amort subv d'équip versées	2804141.01	69 966,00	69 966,00	0,00
Communes et structures interco, amort. des subv. équip.	2804142.01	7 005 818,01	7 005 818,01	0,00
Autres group collectivités Biens immobiliers, amort des subv d'équip versées	2804151.01	388,00	388,00	0,00
Autres group collectivités, amort. des subv. d'équip. versées	2804152.01	179 795,14	179 795,14	0,00
SPIC, amort. des subventions d'équipement versées	2804162.01	835 164,00	835 164,00	0,00
Autres Ets publics locaux, amort. subv. d'équip. versées	28041782.01	572 184,42	746 702,62	174 518,20
Org publics divers, amort des subv d'équipement versées	2804181.01	6 800,00	6 800,00	0,00
Org publics divers – Amort des subv d'équip versées	2804182.01	265 168,00	265 168,00	0,00
Personnes de droit privé, amort des subv d'équipement versées	280421.01	26 948,00	26 948,00	0,00
Personnes de droits privés, amort. des subv. d'équip.	280422.01	380 891,94	380 891,94	0,00
Ets scolaires dépenese d'équipement, amort des subv d'équip versées	280431.01	5 080,00	5 080,00	0,00
Amort. Ets scolaires dépenses d'équip., amort. des subv.	280432.01	115 208,78	115 208,78	0,00
Org publics - Amort des subv d'équip en nature	2804412.01	95 339,02	95 339,02	0,00
Amortissements des concessions et droits, similaires	28051.01	405 359,44	405 359,44	0,00
Amortissements des autres agencem. et aménag de terrains	28128.01	3 608,00	3 608,00	0,00
Amortissements des bâtiments administratifs	281311.01	502 221,91	502 221,91	0,00
Amortissements des bâtiments scolaires	281312.01	88 084,00	88 084,00	0,00
Amortissements des bâtiments sociaux et médico-sociaux	281313.01	392 148,00	392 148,00	0,00
Amortissements des bâtiments culturels et sportifs	281314.01	266 258,25	266 258,25	0,00
Amortissements des autres bâtiments publics	281318.01	339 465,00	339 465,00	0,00
Amortissements des immeubles de rapport	281321.01	1 605,00	1 605,00	0,00
Amortissements des autres bâtiments privés	281328.01	1 341,00	1 341,00	0,00
Amortissements instal générales, agencement et aménagement	281351.01	3 301,00	3 301,00	0,00
Amortissements installations générales, agencement privés	281352-01	612,00	612,00	0,00
Amortissements des constructions sur sol d'autri	2814.01	713 595,00	713 595,00	0,00
Amortissements des installations de voiries	28152.01	324 777,20	447 055,00	122 277,80
Amortissements des réseaux divers	28153.01	424 805,00	424 805,00	0,00
Amortissements du matériel et outillage techniques	28157.01	133 876,69	133 876,69	0,00
Amortissements des bâtiments scolaires mise à disposition	2817312.01	4 844 165,74	5 897 369,74	1 053 204,00
Amortissements installations générales diverses	28181.01	27 441,82	27 441,82	0,00
Amortissements du matériel informatique scolaire	281831.01	342 964,11	342 964,11	0,00
Amortissements autre matériel informatique	281838.01	207 234,22	207 234,22	0,00
Amortissements matériel de bureau et mobilier scolaires	281841.01	229 533,32	229 533,32	0,00
Amortissements autres matériels de bureau et mobiliers	281848.01	227 496,44	227 496,44	0,00
Amortissements du matériel de téléphonie	28185.01	43 688,08	43 688,08	0,00
Amortissements autres immobilisations corporelles	28188.01	269 494,34	269 494,34	0,00
Total des recettes en section d'investissement		21 000 000,00	22 350 000,00	1 350 000,00
QUOTE-PART DES SUBV TRANSFEREES AU CPTÉ RESULTAT	IMPUTATION	CREDITS PREVUS AU BP	MONTANTS DEFINITIFS	CREDITS MODIFIES
Quote-part des subv. d'investissement transférées au résultat	777.01	2 510 000,00	2 888 000,00	378 000,00
Total des recettes en section de fonctionnement		2 510 000,00	2 888 000,00	378 000,00
<i>* Pour l'inscription des crédits budgétaires modificatifs, les montants définitifs de la dotation aux amortissements 2014 ont été arrondis.</i>				

Vu, pour être annexé
à la délibération n° I-9 du 27 juin 2014
Le Président,


 Bruno SIDO

BUDGET PRINCIPAL CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE MARNE

DOTATIONS ANNEE 2014 EN DEPENSES	IMPUTATION	CREDITS PREVUS AU BP	* MONTANTS DEFINITIFS	CREDITS MODIFIES
Dotation aux amort. Des immobilisations corporels et incorp.	6811.01	21 000 000,00	22 350 000,00	1 350 000,00
Total des dépenses en section de fonctionnement		21 000 000,00	22 350 000,00	1 350 000,00
SUBVENTIONS TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT	IMPUTATION	CREDITS PREVUS AU BP	MONTANTS DEFINITIFS	* CREDITS MODIFIES
Subventions d'équipement transférées au résultat Etat	13911.01	501 774,64	501 774,64	0,00
Subventions d'équipement transférées au résultat Région	13912.01	238 266,00	238 266,00	0,00
Subventions d'équip. transférées au résultat Départements	13913.01	9 207,92	9 207,92	0,00
Subventions d'équip. transférées au résultat Communes et stru	13914.01	113 307,83	113 307,83	0,00
Subventions d'équip. transférées Autres groupes de collectivités	13915.01	173 774,00	173 774,00	0,00
Subventions d'équip transférés FEDER	139172.01	231 851,50	231 851,50	0,00
Subventions d'équip. transférées au résultat autres	13918.01	65 835,11	443 835,11	378 000,00
DEC transférée au cpte de résultat	13932.01	1 175 983,00	1 175 983,00	0,00
Total des dépenses en section d'investissement		2 510 000,00	2 888 000,00	378 000,00

** Pour l'inscription des crédits budgétaires modificatifs, les montants définitifs de la dotation aux amortissements 2014 ont été arrondis.*

LABORATOIRE BUDGET ANNEXE DU CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE MARNE				
DOTATIONS ANNEE 2014 EN DEPENSES	IMPUTATION	CREDITS PREVUS AU BP	* MONTANTS DEFINITIFS	CREDITS MODIFIES
Dotation aux amort. des immobilisations corporels et incorp	6811	30 000,00	35 000,00	5 000,00
Total des dépenses en section de fonctionnement		30 000,00	35 000,00	5 000,00
SUBVENTIONS TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT	IMPUTATION	CREDITS PREVUS AU BP	MONTANTS DEFINITIFS	CREDITS MODIFIES
Subv d'équipt transférée au résultat - Département	13913	10 320,00	10 320,00	0,00
Total des dépenses en section d'investissement		10 320,00	10 320,00	0,00
AMORTISSEMENTS ANNEE 2013 EN RECETTES	IMPUTATION	CREDITS PREVUS AU BP	MONTANTS DEFINITIFS	CREDITS MODIFIES
Amortissements des concessions et droits, similaires	28051	4 122,13	4 122,13	0,00
Amortissements du matériel et outillage techniques	28157	20 617,13	25 617,13	5 000,00
Amortissements des installations générales diverses	28181	527,00	527,00	0,00
Amortissements autres matériels informatiques	281838	3 918,74	3 918,74	0,00
Amortissement autres immob. corporelles	28188	815,00	815,00	0,00
Total des recettes en section d'investissement		30 000,00	35 000,00	5 000,00
QUOTE-PART DES SUBV TRANSFEREES AU CPTE RESULTAT	IMPUTATION	CREDITS PREVUS AU BP	MONTANTS DEFINITIFS	CREDITS MODIFIES
Subv d'équipt transférée au résultat - Département	777			0,00
Total des recettes en section de fonctionnement		10 320,00	10 320,00	0,00
<i>* Pour l'inscription des crédits budgétaires modificatifs, les montants définitifs de la dotation aux amortissements 2014 ont été arrondis.</i>				

SATE BUDGET ANNEXE DU CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE MARNE				
DOTATIONS ANNEE 2014 EN DEPENSES	IMPUTATION	CREDITS PREVUS AU BP	* MONTANTS DEFINITIFS	CREDITS MODIFIES
Dotation aux amort. des immobilisations corporels et	6811	10 000	12 250,00	2 250,00
Total des dépenses en section de fonctionnement		10 000,00	12 250,00	2 250,00
AMORTISSEMENTS ANNEE 2013 EN RECETTES	IMPUTATION	CREDITS PREVUS AU BP	MONTANTS DEFINITIFS	CREDITS MODIFIES
Amortissements des concessions et droits, similaires	28051	1 739,25	1 739,25	0,00
Amortissements du matériel et outillage techniques	28157	6 680,40	8 930,40	2 250,00
Amortissement autres matériels informatiques	281838	1 059,00	1 059,00	0,00
Amortissement autres immob. corporelles	28188	521,35	521,35	0,00
Total des recettes en section d'investissement		10 000,00	12 250,00	2 250,00
<i>* Pour l'inscription des crédits budgétaires modificatifs, les montants définitifs de la dotation aux amortissements 2014 ont été arrondis.</i>				

CTD BUDGET ANNEXE DU CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE MARNE				
DOTATIONS ANNEE 2014 EN DEPENSES	IMPUTATION	CREDITS PREVUS AU BP	MONTANTS DEFINITIFS	CREDITS MODIFIES
Dotation aux amort. des immobilisations corporels et	6811	1 230 000,00	1 230 000,00	0,00
Total des dépenses en section de fonctionnement		1 230 000,00	1 230 000,00	0,00
AMORTISSEMENTS ANNEE 2013 EN RECETTES	IMPUTATION	CREDITS PREVUS AU BP	MONTANTS DEFINITIFS	CREDITS MODIFIES
Amortissements des concessions et droits, similaires	28051	10 104,00	10 104,00	0,00
Amortissements des autres bâtiments publics	281318	2 289,00	2 289,00	0,00
Amortissements du matériel et outillage techniques	28157	1 061 848,16	1 061 848,16	0,00
Amortissements des installations générales diverses	28181	787,00	787,00	0,00
Amortissements matériel de transport estimé après transfert	28182	144 441,86	144 441,86	0,00
Amortissements autre matériel informatique	281838	5 984,88	5 984,88	0,00
Amortissements autres mat. bureau et mobilier	281848	990,72	990,72	0,00
Amortissements du matériel de téléphonie	28185	3 065,00	3 065,00	0,00
Amortissements autres immobilisations corporelles	28188	489,38	489,38	
Total des recettes en section d'investissement		1 230 000,00	1 230 000,00	0,00

ANIMAL EXPLORA BUDGET ANNEXE DU CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE MARNE				
DOTATIONS ANNEE 2014 EN DEPENSES	IMPUTATION	CREDITS PREVUS AU BP	* MONTANTS DEFINITIFS	CREDITS MODIFIES
Dotation aux amort. des immobilisations corporels et	6811	0,00	4 030,00	+ 4 030,00
Total des dépenses en section de fonctionnement		0,00	4 030,00	+ 4 030,00
AMORTISSEMENTS ANNEE 2013 EN RECETTES	IMPUTATION	CREDITS PREVUS AU BP	MONTANTS DEFINITIFS	CREDITS MODIFIES
Amortissements des concessions et droits, similaires	28051	0,00	3 800,00	+ 3 800,00
Amortissement autres immob. corporelles	28188	0,00	230,00	+ 230,00
Total des recettes en section d'investissement		0,00	4 030,00	+ 4 030,00
<i>* Pour l'inscription des crédits budgétaires modificatifs, les montants définitifs de la dotation aux amortissements 2014 ont été arrondis.</i>				

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Secrétariat Général service finances	N° I - 11
OBJET : Décision budgétaire modificative n° 2 de l'exercice 2014 se rapportant au budget principal	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON,
M. Philippe BOSSOIS, M. Thierry DELONG, M. Jean-François EDME, M. Paul FLAMÉRIION,
M. Bernard GENDROT, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT,
M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT,
M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO,
Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absents ayant donné procuration :

M. André DEGUIS à M. Denis MAILLOT
M. Christian DUBOIS à M. André NOIROT
M. Jean-Marc FÈVRE à Mme Anne-Marie NÉDÉLEC
M. Jean-Philippe GEOFFROY à M. Jean-Michel RABIET
M. Stéphane MARTINELLI à Mme Marie-Claude LAVOCAT
M. Bertrand OLLIVIER à M. Jacques LABARRE
Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations n° I-2 et I-9a du conseil général du 13 décembre 2013 adoptant le budget primitif 2014 (en dépenses et en recettes),

Vu la délibération n° I-4 du 4 avril 2014 relative à la décision budgétaire modificative n° 1 de l'exercice 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président, et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Bernard GENDROT, rapporteur au nom de la 1^{ère} commission,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 26 voix Pour et 4 Abstentions

DÉCIDE

1) de voter la décision modificative n°2 de l'exercice 2014 du budget principal du conseil général de la Haute-Marne conformément au document budgétaire établi (premières pages ci-annexées).

Les décisions s'y rapportant sont résumées ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

↳ **LES DÉPENSES : - 177 964,51 € (en mouvements réels)**

Crédits modifiés en dépenses :

Chapitre	Imputation	Montant	Objet
Chap. 011	61523//621	160 000,00 €	Accélération du programme d'enduits superficiels
Chap. 011	6188//023	9 000,00 €	Prestation de service - sondage sur la perception de la collectivité départementale par les hauts-marnais
Total chapitre 011		169 000,00 €	

Chapitre	Imputation	Montant	Objet
Chap. 65	65511//221	150 000,00 €	Dotation de fonctionnement des collèges
Chap. 65	6568//621	-546 460,00 €	Participation au CTD - viabilité hivernale
Chap. 65	6568//94	4 029,44 €	Participation au budget annexe Anima'Explora
Chap. 65	6574//33	20 000,00 €	Participations de 10 000 € à l'association « Dijon Congrexpo » (foire de Chaumont) et de 10 000 € à l'association « Les Vitrines de Saint-Dizier » (foire de Saint-Dizier)
Chap. 65	65821//921	25 466,05 €	Ajustement des crédits inscrits au titre de la prise en charge du déficit du laboratoire départemental d'analyse par le budget principal
Total chapitre 65		-346 964,51 €	

↳ **LES RECETTES : + 35 642,43 € (en mouvements réels, hors affectation du résultat 2013)**

Chapitre	Imputation	Montant	Objet
Chap. 74	7411//01	-88 272,00 €	Dotation forfaitaire - dotation globale de fonctionnement (DGF)
Chap. 74	74121//01	-56 532,00 €	Dotation de fonctionnement minimale - DGF
Chap. 74	74123//01	137 471,00 €	Dotation de compensation - DGF
Chap. 74	7473//221	42 975,43 €	Contribution du conseil général de l'Aube aux charges de fonctionnement du collège de Colombey-les-Deux-Églises
Total chapitre 74		35 642,43 €	

Transferts de crédits de dépenses à l'intérieur de la section de fonctionnement :

Libellé de l'opération	Imputation	Chapitre	Montant
Rémunération des personnels « administration générale »	64111//0201	Chap. 012	-5 000,00 €
Rémunération des élus (cotisations sécurité sociale)	6534//021	Chap. 65	5 000,00 €

EHPAD Haute-Marne	65243//53	Chap. 65	- 33 000,00 €
Remboursement d'indus (prestations familiales relatives aux enfants placés à rembourser à la CAF)	678//51	Chap. 67	10 000,00 €
Frais de transports de personnes extérieures (enfants placés)	6245//51	Chap.011	20 000,00 €
Centre de planification et d'éducation familiale de Chaumont (frais médicaux enfants placés)	6514//41	Chap. 65	3 000,00 €
Formation des personnels administratifs et techniques (EPF)	6184//0201	Chap. 011	- 15 000,00 €
Formation continue d'engins 2014-2016 (AE)	6184//0201	Chap. 011	15 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

↳ LES DÉPENSES : + 8 609 824,00 €

Crédits modifiés en dépenses :

Chapitre	Imputation	Montant	Objet
Chap. 16	1641//01	- 75 000,00 €	Remboursement du capital de la dette (montant 2013 emprunté inférieur au montant prévu au BP 2014)

Chapitre	Imputation	Montant	Objet
Chap. opération18	18//23153//68	6 030 000,00 €	Travaux et programme complémentaire - Plan Haute-Marne Numérique

Chapitre	Imputation	Montant	Objet
Chap. 204	204133//94	3 000 000,00 €	Participation du budget principal au budget annexe Animal'Explora
Chap. 204	204142//221	62 700,00 €	Participation à la réhabilitation et à l'extension du gymnase de Montier-en-Der
Chap. 204	204142//71	101 124,00 €	Ville de Langres - FAV 2013 (plateforme des services) et programme Aménagement Langres 2020 (place Bel Air États-Unis)
Chap. 204	204142//74	148 000,00 €	Abondement du fonds des communes sinistrées 2013
Total chapitre 204		3 311 824,00 €	

Chapitre	Imputation	Montant	Objet
Chap. 23	23151//621	- 1 207 000,00 €	Ajustement du budget de la voirie départementale

Chapitre	Imputation	Montant	Objet
Chap. 27	27634//52	50 000,00 €	Avance remboursable à la communauté de communes du Pays du Der - projet « Educafore »
Chap. 27	27638//01	500 000,00 €	Pôle technologique de Nogent - avance remboursable pour la 2 ^e tranche de travaux
Total chapitre 27		550 000,00 €	

Transferts de crédits de dépenses à l'intérieur de la section d'investissement :

Libellé de l'opération	Imputation	Chapitre	Montant
Remboursement du capital de la dette	1641//01	Chap. 16	-4 710,00 €
Subvention FEDER pour la chaufferie-bois du foyer de vie de Saint-Blin : annulation partielle d'un titre de recette 2011 à la suite d'un contrôle de l'opération de construction	13172//52	Chap. 13	4 710,00 €

Remboursement du capital de la dette	1641//01	Chap. 16	-10 290,00 €
Programme Entente Marne	204132//64	Chap. 204	10 290,00 €

Remboursement du capital de la dette	1641//01	Chap. 16	-10 000,00 €
Association Diocésaine de Langres - subvention pour la sauvegarde du patrimoine local	204132//64	Chap. 204	10 000,00 €

Remembrement Bourdons-sur-Rognon	4542112//01	Chap. 4542112	-10 000,00 €
Remembrement / procédures antérieures	4542102//01	Chap. 4542102	7 000,00 €
Remembrement / Saint-Broingt	4542116//01	Chap. 4542116	3 000,00 €

↳ **LES RECETTES : + 1 481 708,00 €**

Chapitre	Imputation	Montant	Objet
Chap. 13	1324//621	- 250 000,00 €	Recettes voirie - groupement de commandes (Chaumont et Humbécourt)
Chap. 13	13272//221	453 424,00 €	FEDER - chaufferies de Wassy et Boumont (1 ^{er} acompte de 80%)
Chap. 13	13272//68	1 485 616,00 €	FEDER - Plan Haute-Marne Numérique (2 ^e acompte)
Chap. 13	1328//621	-376 303,00 €	Recettes GIP (opération Maladière Chaumont et RD 25 Germay/Épizon et Germay/Busson)
Chap. 13	1328//68	61 200 €	Recettes co-construction Orange pour frais raccordement optique
Total chapitre 13		1 373 937,00 €	

Chapitre	Imputation	Montant	Objet
Compte 45823	45823//01	107 771,00€	Recettes de co-construction avec ville de Saint-Dizier

↳ **LES OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR DES ENVELOPPES :**

Création d'autorisations de programme :

Direction	Intitulé de l'enveloppe à créer	Référence grand angle	Montant de l'enveloppe
DIT	Haute-Marne Numérique - programme complémentaire 2014-2015	P141E57	6 900 000,00 €
DSD	Remboursement avance Ecoflore (recette)	P050E21	50 000,00 €
DDAT	Pôle technologique de Nogent - avance 3 ^e tranche	P141E111	2 500 000,00 €
DDAT	Pôle technologique de Nogent - avance 3 ^e tranche (recette)	P141E110	2 500 000,00 €

Création d'autorisations d'engagement :

Direction	Intitulé de l'enveloppe à créer	Référence grand angle	Montant de l'enveloppe
DRH	Formation conduite d'engins 2014 - 2016 (période du marché, formation réglementaire aux autorisations de conduite d'équipements de travail mobiles ou servant de levage de charges)	P066E17	45 000,00 €

Mouvements sur autorisations de programme :

Direction	Libellé de l'opération	Référence grand angle	Montant de l'enveloppe	Mouvement proposé	Nouveau montant
DDAT	Fonds d'aménagement local (FAL) 2007 Fonds des travaux importants (FTI) 2007	P015E30	5 013 768,84 €	- 33 321,88 €	4 980 446,96 €
DDAT	Fonds d'aménagement local (FAL) 2008 Fonds des grands travaux ruraux (FGTR) 2008	P015E49	4 608 497,53 €	- 70 858,08 €	4 537 639,45 €
DDAT	Fonds d'aménagement local (FAL) 2009 Fonds des grands travaux ruraux (FGTR) 2009 Fonds d'aide aux villes moyennes (FAVIM) 2009	P015E62	4 422 682,36 €	- 29 670,58 €	4 393 011,78 €
DDAT	Fonds d'aménagement local (FAL) 2010 Fonds des grands travaux urgents (FGTR) 2010 Fonds d'aide aux villes moyennes (FAVIM) 2010 Fonds des travaux importants (FTI) 2010	P015E65	4 959 394,27 €	- 82 927,46 €	4 876 466,81 €
DDAT	Fonds d'aménagement local (FAL) 2011 Fonds des grands travaux urgents (FGTR) 2011 Fonds des travaux importants (FTI) 2011	P015E70	5 654 721,05 €	- 102 354,78 €	5 552 366,27 €
DDAT	Fonds d'aménagement local (FAL) 2012 Fonds des travaux importants (FTI) 2012	P015E74	5 269 471,52 €	- 65 748,43 €	5 203 723,09 €
DDAT	Fonds d'aménagement local (FAL) 2013 Fonds des grands travaux urgents (FGTR) 2013 Fonds des travaux imprévisibles, exceptionnels et urgents (FTIEU) 2013 Fonds des travaux importants (FTI) 2013	P015E65	5 762 535,00 €	- 104 193,48 €	5 658 341,52 €
DDAT	Communes sinistrées 2013	P015E83	50 000,00 €	+ 168 000 €	218 000,00 €
DDAT	Fonds des travaux importants (FTI) 2014 Fonds des grands travaux urgents (FGTR) 2014 Fonds des travaux imprévisibles, exceptionnels et urgents (FTIEU) 2014	P015E82	5 002 535,00 €	+ 320 000 €	5 322 535,00 €
DDAT	Avance SYMTEC 2° tranche (remboursement)	P045E98	2 000 000,00 €	-400 000,00 €	1 600 000,00 €
DDAT	Hébergement labellisé 2013	P058E118	100 000,00 €	-47 650,00 €	52 350,00 €
DDAT	Hébergement labellisé 2013	P058E125	100 000,00 €	-25 651,00 €	74 349,00 €
DDAT	Hôtellerie de plein air 2013 - avance remboursable	P058E128	100 000,00 €	-90 000,00 €	10 000,00 €
DDAT	Hôtellerie de plein air 2013 - avance remboursable	P058E129	60 000,00 €	- 35 000,00 €	25 000,00 €
DDAT	PDIPR 2012	P058E119	16 400,00 €	-15 935,00 €	465,00 €
DDAT	Hôtellerie 2012	P058E109	60 000,00 €	- 23 250,00 €	36 750,00 €
DDAT	Hôtellerie 2013	P058E132	60 000,00 €	- 44 516,00 €	15 484,00 €
DDAT	Hôtellerie 2012	P058E110	250 000,00 €	- 50 000,00 €	200 000,00 €
DDAT	Hôtellerie de plein air 2013 - avance remboursable recette	P058E126	100 000,00 €	-90 000,00 €	10 000,00 €
DDAT	Hôtellerie 2013 - avance remboursable recette	P058E117	250 000,00 €	- 50 000,00 €	200 000,00 €
DIT	Plan Haute-Marne numérique 2010-2015	P015E27	54 750 000,00 €	+ 1 825 000 €	56 575 000,00 €

Propositions de clôture :

Direction	Libellé des enveloppes	Référence grand angle	Mouvement	Montant à la clôture
DDAT	Gendarmerie d'Andelot	P015E69	- 3 996,83 €	79 503,17 €
DIT	Acquisition de matériels pour les pôles techniques 2010-2013	P027E66	- 20 137,79 €	289 862,21 €
DIT	Chaussées 2009-2013	P027E52	- 38 855,23 €	25 336 144,77 €
DIT	Équipement de la route 2009/2013	P027E57	- 294 025,31 €	2 955 974,69 €
DIT	Études, levés topo et acquisitions foncières 2009/2013	P027E58	- 491 662,02 €	1 008 337,98 €
DIT	Modernisation du réseau principal 2009/2013	P027E54	- 516 162,45 €	7 863 837,55 €
DIT	Opérations de sécurité 2009/2013	P027E55	-804 268,77 €	13 575 731,23 €
DIT	Ouvrages d'art 2009/2013	P027E56	-783 496,69 €	9 024 185,31 €
DEB	Aménagement locaux ex-ANPE (2009)	P115E39	-2 805,44 €	527 194,56 €
DEB	CAS de Saint-Dizier 2010	P057E14	-1 888,90 €	2 018 111,10 €
DEB	Château du Grand Jardin de Joinville 2005	P115E24	-378 156,78 €	2 651 843,22 €
DEB	Construction du foyer de vie de Sain-Blin 2003	P050E50	-101 162,13 €	8 048 837,87 €
DEB	Mémorial de Colombey-les-Deux-Églises 2005	P058E33	-199 122,52 €	21 940 877,48 €
DEB	Infrastructures pôles DRD 2006	P151E01	-645 522,37 €	2 054 477,63 €
DDAT	Avance remboursable SYMTEC - 2 ^e tranche 2012	P045E97	- 400 000,00 €	1 600 000,00 €
DDAT	Avances remboursables actions éco 2013	P045E99	-300 000,00 €	0,00 €
DDAT	Avances remboursables actions éco 2013 (recette)	P009E33	-300 000,00 €	0,00 €
DDAT	Clévances et hébergements insolites 2010	P058E92	-15 206,00 €	2 550,00 €
DDAT	Hôtellerie de plein air 2012	P058E114	-55 000,00 €	5 000,00 €
DDAT	Hôtellerie de plein air 2012 avance remboursable (recette)	P058E117	-100 000,00 €	0,00 €
DDAT	Hôtellerie 2011 avance remboursable recettes	P058E107	-200 000,00 €	0,00 €
DDAT	Hôtellerie 2013 (avance remboursable)	P058E131	- 250 000,00 €	0,00 €
DDAT	Hôtellerie 2013 avance remboursable recettes	P058E133	- 250 000,00 €	0,00 €
DDAT	Indexation 2011	P036E11	-2 787,90 €	87 212,10 €
DDAT	Numérisation de l'état civil 2006	P036E10	-32 387,04 €	207 612,96 €
DDAT	Gare de Chalindrey 2011	P045E87	-7 000,00 €	29 886,00 €
DDAT	PDIPR 2013	P058E124	- 16 400,00 €	0,00 €
DDAT	Prêts aux artisans 2011	P045E82	-236 405,00 €	63 595,00 €
DDAT	Prêts aux artisans 2010	P045E76	-20 334,00 €	31 948,00 €
DDAT	Prêts aux commerçants 2013	P045E101	- 50 000,00 €	0,00 €
DDAT	Recette avance remboursable hôtels 2011	P009E24	-200 000,00 €	0,00 €
DDAT	Remboursement commerçants 2012	P009E27	- 50 000,00 €	0,00 €
DDAT	Remboursement commerçants 2013	P009E31	-50 000,00 €	0,00 €
DDAT	Remboursement avance hôtels d'entreprise Sabinus 2010	P009E16	- 300 000,00 €	0,00 €
DDAT	Restaurant 2012	P058E108	-2 431,00 €	16 831,00 €
DDAT	Restaurant 2013	P058E130	- 30 000,00 €	0,00 €
DDAT	Syndicat des Lacs et du Pays Langres 2007	P058E58	-118 540,42 €	461 959,58 €
DDAT	Syndicat Blaise et Der 2007	P045E41	- 24 018,76 €	320 181,24 €
DDAT	Syndicat mixte du Der 2006	P058E53	-7 367,48 €	471 815,52 €
DDAT	Changey études préalables 2011	P031E30	- 1 569,15 €	10 930,85 €

↳ LES OPÉRATIONS POUR ORDRE :

	Montant inscrit BP 2014	Ajustement des crédits inscrits	Nouveau montant
Chap. 042 - Dotations aux amortissements (DF)	21 000 000,00 €	+ 1 350 000,00 €	22 350 000,00 €
Chap. 040 - Amortissements (RI)	21 000 000,00 €	+ 1 350 000,00 €	22 350 000,00 €

Chapitre 042 - Quote-part des subventions amorties (RF)	2 510 000,00 €	+ 378 000,00 €	2 888 000,00 €
Chap. 040 - Amortissement des subventions (DI)	2 510 000,00 €	+ 378 000,00 €	2 888 000,00 €

2) de prendre les dispositions particulières suivantes liées à l'intégration du résultat 2013 au sein du budget principal et à l'équilibre de la présente décision modificative :

- report en dépenses de la section d'investissement du solde d'exécution déficitaire sur la ligne codifiée D001 pour 11 553 214,54 €,
- inscription d'un crédit en recettes d'investissement sur le compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés en couverture du solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement) pour 11 553 214,54 €,
- report en recettes de la section de fonctionnement du solde résiduel de l'excédent de fonctionnement sur la ligne budgétaire codifiée R002 pour 1 752 977,34 € contribuant à l'augmentation de l'autofinancement,
- augmentation du montant de l'emprunt prévisionnel d'équilibre de 5 161 531,72 € qui passe de 10 500 083,87 € à 15 661 615,59 €,
- ajustement du niveau du prélèvement opéré sur la section de fonctionnement (autofinancement) :

Dépenses de fonctionnement (023)	+ 994 584,28 €
Recettes d'investissement (021)	+ 994 584,28 €

3) de prendre les décisions suivantes :

- le déficit global du budget annexe du laboratoire départemental d'analyse, qui ressort à 105 466,05 € après clôture des comptes 2013 et affectation des résultats, est pris en charge par le budget principal. Une **subvention de fonctionnement d'un montant** de 105 466,05 € est versée au budget annexe du Laboratoire départemental d'analyse (imputation budgétaire 65821//921) ;
- verser une **participation de fonctionnement d'un montant maximum** de 34 029,44 € (imputation budgétaire 6568//94) au budget annexe Animal'Explora en fonction des besoins de financement de la section de fonctionnement ;
- verser une **subvention d'investissement maximum** de 3 100 000 € (compte 204133//94) au budget annexe Animal'Explora. Le montant définitif de cette subvention sera définie en fonction des réalisations et des besoins d'équilibre en fin d'année - dont 3M€ de voirie et réseaux divers ;

- au titre des aides aux communes et dans le cadre du fonds des travaux importants (FTI), les subventions suivantes sont attribuées, en faveur des communes listées ci-après, pour un montant global de 323 946 € :

Propositions au Conseil Général du 27 juin 2014

COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX (libellé de la tranche)	MONTANT TRAVAUX HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE HT	TAUX	MONTANT SUBVENTION	NATURE ANALYTIQUE	IMPUTATION
AVRECOURT	Réfection de la mairie	86 765 €	86 765 €	20%	17 353 €	équipements communaux	204142-74
BRAUX-LE-CHATEL	Aménagement de la mairie au rez-de-chaussée du bâtiment	142 017 €	125 840 € (plafond)	20%	25 126 €	équipements communaux	204142-74
BRAUX-LE-CHATEL	Aménagement de deux logements locatifs dans le bâtiment de la mairie	168 655 €	167 330 € (plafond)	20%	33 456 €	équipements communaux	204142-74
CERISIERES	Construction d'une habitation à économie d'énergie	243 802 €	213 120 € (plafond)	20%	42 624 €	équipements communaux	204142-74
CHAMPSEVRAINE	Rénovation de la salle culturelle et sportive L'accordaire à Bussières-les-Beumont (complément d'aide)	34 923 €	34 923 €	20%	6 984 €	équipements communaux	204142-74
HUMBECOURT	Accessibilité de la place de la mairie et aménagement paysager	178 500 €	166 761 €	20%	33 356 €	équipements communaux	204142-74
LE CHATELET-SUR-MEUSE	Mise en conformité de la mairie pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite	144 315 €	143 315 €	20%	28 663 €	équipements communaux	204142-74
ROLAMPONT	Création d'une maison des services, d'un centre de loisirs et d'un relais assistantes maternelles - acquisition de mobiliers (complément d'aide)	33 697 €	33 697 €	20%	6 739 €	équipements communaux	204142-74
SAINT-MARTIN-LES-LANGRES	Construction d'une halle couverte et d'un local sanitaires à l'aire de pique-nique	159 432 €	159 432 €	20%	31 886 €	équipements communaux	204142-74
SAINT-VALLIER-SUR-MARNE	Extension du lotissement Les Neues - 6 lots	145 758 €			3 581 €	équipements communaux	204142-74
SARREY	Mise aux normes du stade de football en vue de son homologation F5	154 716 €	112 510 € (plafond)	20%	22 502 €	équipements communaux	204142-74
TORCEHAY	Aménagement et embellissement de la place de Verdun	212 147 €	144 013 €	20%	28 802 €	équipements communaux	204142-74
TROISTONAINES-la-VILLE	Construction d'un hal d'entrée et sanitaires à la salle des fêtes et mises aux normes de l'accessibilité	214 412 €	214 412 €	20%	42 882 €	équipements communaux	204142-74
TOTAL					323 946 €		

- au titre des aides aux communes et dans le cadre du fonds des grands travaux ruraux (FGTR), les subventions suivantes sont attribuées, en faveur des communautés de communes listées ci-après, pour un montant global de 225 330 € :

Propositions au Conseil Général du 27 juin 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES	NATURE DES TRAVAUX (libellé de la tranche)	MONTANT TRAVAUX HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE HT	TAUX	MONTANT SUBVENTION	NATURE ANALYTIQUE	IMPUTATION
COMMUNAUTE DE COMMUNES D'AUBERIVE, VINGEAINE et MONTSAUGEONNAIS	Remplacement de la toiture du bâtiment du siège de la CCAMM à Frauthoy	139 913 €	128 913 €	20%	25 782 €	équipements communaux	204142-74
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIGNY	Construction d'une extension au gymnase de Montigny-le-Roi pour créer des gradins (2 ^e tranche et solde)	61 400 €	35 525 €	20%	7 105 €	équipements communaux	204142-74
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE ROLOGNE VIGNORY et FRANCLAS	Aménagement d'un bâtiment en école de musique et théâtre à Francles	560 110 €	512 499 € (plafond)	20%	102 499 €	équipements communaux	204142-74
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BOURMONT, BREUVANNES, SAINT-ULM	Réfection de la voirie communale programme 2013	98 339 €	98 339 €	20%	19 667 €	équipements communaux	204142-74
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU DER	Construction d'une cantine scolaire dans l'école multifonctionnelle à Louze	124 155 €	118 323 €	20%	23 664 €	équipements communaux	204142-74
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU DER	Mise aux normes de l'équipadone de Montier-en-Der	182 487 €	173 967 €	20%	34 793 €	équipements communaux	204142-74
VAL-DE-MEUSE	Réalisation d'un éclairage de niveau E5 sur le terrain de football de Montigny-le-Roi	60 000 €	60 000 €	20%	12 000 €	équipements communaux	204142-74
TOTAL					225 330 €		

- d'attribuer une participation de 50 000 € sous forme d'avance remboursable à la communauté de communes du Pays du Der dans le cadre du projet « Éducaflore », d'approuver les termes de la convention ci-jointe formalisant ce partenariat, et de m'autoriser à la signer ;

- **d'attribuer une subvention de 10 000 €** à l'association diocésaine de Langres au titre de la sauvegarde du patrimoine local (église Notre Dame de Nazareth à Langres) sur présentation d'une facture d'un montant au moins équivalent à l'aide accordée ;
- **d'attribuer une subvention de 10 000 €** à l'association « Dijon Congrexpo » pour l'organisation de la foire de Chaumont des 6 aux 9 juin 2014 ;
- **d'attribuer une subvention de 10 000 €** à l'association « Les vitrines de Saint-Dizier » pour la foire de Saint-Dizier des 16 au 19 mai 2014 sur le thème du Pays Basque ;

SYNTHÈSE DM2 PAR CHAPITRES BUDGÉTAIRES SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses

Chapitre budgétaire	Montant	Libellé
Chapitre 011	189 000,00 €	Charges à caractère général
Chapitre 012	-5 000,00 €	Charges de personnel et frais assimilés
Chapitre 023	994 584,28€	Virement à la section d'investissement - prélèvement sur l'autofinancement
Chapitre 042	1 350 000,00 €	Dotations aux amortissements
Chapitre 65	-371 964,51 €	Autres charges de gestion courante
Chapitre 67	10 000,00 €	Charges exceptionnelle
Total :	2 166 619,77 €	

Recettes

Chapitre budgétaire	Montant	Libellé
Ligne budgétaire R002	1 752 977,34 €	Résultat de fonctionnement 2013 reporté
Chapitre 042	378 000,00 €	Quote-part des subventions amorties
Chapitre 74	35 642,43€	Dotations, subventions et participations
Total :	2 166 619,77€	

SYNTHÈSE DM2 PAR CHAPITRES BUDGÉTAIRES SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Chapitre budgétaire	Montant	Libellé
Ligne budgétaire D001	11 553 214,54 €	Report du solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement issu de la clôture des comptes de 2013
Chapitre 040	378 000,00 €	Amortissement des subventions
Chapitre 13	4 710,00 €	Subventions d'investissement
Chapitre 16	- 100 000,00 €	Emprunts et dettes assimilées
Chapitre opération 18	6 030 000,00 €	Plan Haute-Marne Numérique
Chapitre 204	3 332 114,00 €	Subventions d'équipement versées
Chapitre 23	-1 207 000,00 €	Immobilisations en cours
Chapitre 27	550 000,00 €	Autres immobilisations financières
Compte 4542102	7 000,00 €	Remembrement "procédures antérieures à 2000"
Compte 4542112	- 10 000,00 €	Remembrement Bourdons-sur-Rognon
Compte 4542116	3 000,00 €	Remembrement Saint-Broingt
Total :	20 541 038,54 €	

Recettes

Chapitre budgétaire	Montant	Libellé
Chapitre 021	994 584,28 €	Virement de la section de fonctionnement (recettes)
Chapitre 040	1 350 000,00 €	Amortissements
Chapitre 10	11 553 214,54 €	couverture du solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement (compte 1068)
Chapitre 13	1 373 937,00 €	Subventions d'investissement
Chapitre 16	5 161 531,72 €	Emprunts et dettes assimilées
Compte 45823	107 771,00 €	HMN co-construction recettes
Total :	20 541 038,54 €	

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

4 abstentions : M. André DEGUIS, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Denis MAILLOT

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le

- la publication le

Chaumont, le 27 juin 2014

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Départements : Conseil Général de Haute-Marne (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 22520001300012

POSTE COMPTABLE : Payeur Départemental

M. 52

Budget supplémentaire (3)

voté par nature

BUDGET : Budget principal CG (4)

ANNEE 2014

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

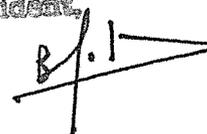
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Vu, pour être annexé
à la délibération n° I-11 du 27 juin 2014

Le Président,


Bruno SIDO

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	189154	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	
Longueur de la voirie départementale (en km)	3 894	Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	5

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
70 662 041.00	102 615 331.40	369 / 536	586.48

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 007.32 €	
2	Produit des impositions directes/population	275.64 €	283.00 €
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 016.20 €	
4	Dépenses d'équipement brut/population	259.89 €	107.70 €
5	Encours de dette/population (3)	259.82 €	464.70 €
6	DGF/population	261.65	186.70 €
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)	26.63 %	20.50 %
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)	90.80 %	91.20 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)	25.80 %	10.70 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)	25.79 %	47.70 %

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p>I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement. - (2) avec les programmes d'équipement. - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement. - (3) vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>45421 45441</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.</p> <p>III – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).</p> <p>IV – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.</p>
--

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	261 547 597,65	281 861 543,21	0,00	A1 20 313 945,56
Investissement	78 957 128,90	87 649 484,51	(1)	A2 8 692 355,61
Fonctionnement	182 590 468,75	194 212 058,70	(2)	A3 11 621 589,95

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)		
TOTAL	A1 + B1	20 313 945,56
Investissement	A2 + B2	8 692 355,61
Fonctionnement	A3 + B3	11 621 589,95

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante (3)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap. / art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	8 987 824,00	20 541 038,54
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 11 553 214,54	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		20 541 038,54	20 541 038,54

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 166 619,77	413 642,43
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 752 977,34
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 166 619,77	2 166 619,77

TOTAL DU BUDGET (4)	22 707 658,31	22 707 658,31
----------------------------	----------------------	----------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	8 609 824,00	378 000,00	8 987 824,00	18 196 454,26	2 344 584,28	20 541 038,54
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	-177 964,51	2 344 584,28	2 166 619,77	35 642,43	378 000,00	413 642,43
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	8 431 859,49	2 722 584,28	11 154 443,77	18 232 096,69	2 722 584,28	20 954 680,97

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (8)	811 250,00	0,00	0,00	0,00	811 250,00
204	Subventions d'équipement versées (8)	13 583 671,42	0,00	3 332 114,00	3 332 114,00	16 915 785,42
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	2 497 966,00	0,00	0,00	0,00	2 497 966,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (4) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (8)	41 550 300,00	0,00	4 823 000,00	4 823 000,00	46 373 300,00
Total des dépenses d'équipement		58 443 187,42	0,00	8 155 114,00	8 155 114,00	66 598 301,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (8)	60,00	0,00	4 710,00	4 710,00	4 770,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 405 492,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	6 305 492,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (8)	1 113 200,00	0,00	550 000,00	550 000,00	1 663 200,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		7 518 752,00	0,00	454 710,00	454 710,00	7 973 462,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	586 700,00	0,00	0,00	0,00	586 700,00
Total des dépenses réelles d'investissement		66 548 639,42	0,00	8 609 824,00	8 609 824,00	75 158 463,42

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	2 510 000,00		378 000,00	378 000,00	2 888 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	3 450 000,00		0,00	0,00	3 450 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		5 960 000,00		378 000,00	378 000,00	6 338 000,00

TOTAL	72 508 639,42	0,00	8 987 824,00	8 987 824,00	81 496 463,42
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	11 553 214,54
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	93 049 677,96
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (11)	23 129 956,00	0,00	1 373 937,00	1 373 937,00	24 503 893,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	10 500 083,87	0,00	5 161 531,72	5 161 531,72	15 661 615,59
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		33 630 039,87	0,00	6 535 468,72	6 535 468,72	40 165 508,59
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	7 200 000,00	0,00	0,00	0,00	7 200 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	11 553 214,54	11 553 214,54	11 553 214,54
138	Autres subventions invest. non transf. (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (11)	1 780 141,05	0,00	0,00	0,00	1 780 141,05
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		8 980 141,05	0,00	11 553 214,54	11 553 214,54	20 533 355,59
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	313 747,00	0,00	107 771,00	107 771,00	421 518,00
Total des recettes réelles d'investissement		42 923 927,92	0,00	18 196 454,26	18 196 454,26	61 120 382,18

021	Virement de la section de fonctionnement (9)	5 134 711,50		994 584,28	994 584,28	6 129 295,78
040	Opérations ordre transf. entre sections (9)	21 000 000,00		1 350 000,00	1 350 000,00	22 350 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	3 450 000,00		0,00	0,00	3 450 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		29 584 711,50		2 344 584,28	2 344 584,28	31 929 295,78

TOTAL	72 508 639,42	0,00	20 541 038,54	20 541 038,54	93 049 677,96
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	93 049 677,96
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

25 591 295,78

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(9) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(11) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (5)	22 363 843,50	0,00	189 000,00	189 000,00	22 552 843,50
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)	44 402 530,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	44 397 530,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	14 736,00	0,00	0,00	0,00	14 736,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	16 759 900,00	0,00	0,00	0,00	16 759 900,00
017	Revenu de solidarité active	24 545 964,00	0,00	0,00	0,00	24 545 964,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	56 976 525,00	0,00	-371 964,51	-371 964,51	56 604 560,49
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
Total des dépenses de gestion courante		165 103 498,50	0,00	-187 964,51	-187 964,51	164 915 533,99
66	Charges financières	1 598 000,00	0,00	0,00	0,00	1 598 000,00
67	Charges exceptionnelles (5)	176 800,00	0,00	10 000,00	10 000,00	186 800,00
68	Dotations aux provisions (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		166 878 298,50	0,00	-177 964,51	-177 964,51	166 700 333,99

023	Virement à la section d'investissement (4)	5 134 711,50		994 584,28	994 584,28	6 129 295,78
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	21 000 000,00		1 350 000,00	1 350 000,00	22 350 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		26 134 711,50		2 344 584,28	2 344 584,28	28 479 295,78

TOTAL	193 013 010,00	0,00	2 166 619,77	2 166 619,77	195 179 629,77
--------------	-----------------------	-------------	---------------------	---------------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	195 179 629,77
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (6)	1 059 100,00	0,00	0,00	0,00	1 059 100,00
015	Revenu minimum d'insertion	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	5 932 000,00	0,00	0,00	0,00	5 932 000,00
017	Revenu de solidarité active	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 443 500,00	0,00	0,00	0,00	2 443 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	54 477 161,00	0,00	0,00	0,00	54 477 161,00
731	Impositions directes	60 382 294,00	0,00	0,00	0,00	60 382 294,00
74	Dotations, subventions et participations (6)	63 773 514,00	0,00	35 642,43	35 642,43	63 809 156,43
75	Autres produits de gestion courante (6)	1 957 710,00	0,00	0,00	0,00	1 957 710,00
Total des recettes de gestion courante		190 125 279,00	0,00	35 642,43	35 642,43	190 160 921,43
76	Produits financiers	4 531,00	0,00	0,00	0,00	4 531,00
77	Produits exceptionnels (6)	373 200,00	0,00	0,00	0,00	373 200,00
78	Reprises sur provisions (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		190 503 010,00	0,00	35 642,43	35 642,43	190 538 652,43

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 510 000,00		378 000,00	378 000,00	2 888 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 510 000,00		378 000,00	378 000,00	2 888 000,00

TOTAL	193 013 010,00	0,00	413 642,43	413 642,43	193 426 652,43
--------------	-----------------------	-------------	-------------------	-------------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 752 977,34
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	195 179 629,77
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	25 591 295,78	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (7)	4 710,00	378 000,00	382 710,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-100 000,00	0,00	-100 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	6 030 000,00		6 030 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	3 332 114,00	0,00	3 332 114,00
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (7)	-1 207 000,00	0,00	-1 207 000,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (7)	550 000,00	0,00	550 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		8 609 824,00	378 000,00	8 987 824,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	11 553 214,54
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 541 038,54
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	189 000,00		189 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)	-5 000,00		-5 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	-371 964,51	0,00	-371 964,51
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (8)	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00	1 350 000,00	1 350 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		994 584,28	994 584,28
Dépenses de fonctionnement –Total		-177 964,51	2 344 584,28	2 166 619,77

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 166 619,77
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6)	1 373 937,00	0,00	1 373 937,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 161 531,72	0,00	5 161 531,72
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 350 000,00	1 350 000,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	107 771,00	0,00	107 771,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		994 584,28	994 584,28
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement –Total		6 643 239,72	2 344 584,28	8 987 824,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	11 553 214,54
---------------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 541 038,54
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations (7)	35 642,43		35 642,43
75	Autres produits d'activités (7)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (7)	0,00	378 000,00	378 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (7)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		35 642,43	378 000,00	413 642,43

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 752 977,34
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 166 619,77
--	---------------------

**CONVENTION FIXANT L'OCTROI D'UNE AVANCE ET SES MODALITÉS DE
REMBOURSEMENT À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU DER
DANS LE CADRE DU PROJET « ÉDUCAFLORE »**

ENTRE : le conseil général de la Haute-Marne, représenté par son Président, Monsieur Bruno SIDO, dûment habilité par délibération du conseil général en date du 27 juin 2014, ci-après dénommé le Département, d'une part,

ET : la communauté de communes du Pays du Der, représenté par son Président, Monsieur Jean-Jacques BAYER, d'autre part,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la demande présentée par la communauté de communes du Pays du Der par un courrier en date du 19 avril 2013 en vue de l'octroi d'une aide financière pour la prise en charge des dépenses d'investissement afférentes au projet « Éducaflore »,

VU la délibération du conseil général de la Haute-Marne en date du 27 juin 2014, fixant la participation du conseil général au financement des dépenses d'investissement dans le cadre du projet « Éducaflore » sous la forme du versement d'une avance remboursable,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

Article 1 - Objet

La présente convention a pour objet de définir les modalités selon lesquelles le Département verse une avance remboursable à la communauté de communes du Pays du Der, maître d'ouvrage, afin de contribuer au financement des opérations d'investissement du projet « Éducaflore ».

Article 2 – Caractéristiques de l'opération

Le projet consiste en la construction et l'équipement d'une pépinière spécialisée, localisée à Puellémontier et exploitée par l'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) de l'association dervoise d'action sociale et médico-sociale (ADASMS).

La pépinière assurera la culture d'espèces végétales indigènes sélectionnées par le Conservatoire botanique national du bassin parisien (CBNBP) et destinées à une exploitation commerciale en direction des institutions publiques, des particuliers et des entreprises pour l'aménagement des espaces verts, le fleurissement des jardins, la revégétalisation de dépendances vertes de grandes infrastructures, de la réhabilitation de milieux naturels dégradés, de la création de toitures végétales, de jachères et de prairies fleuries.

Les dépenses d'investissement prévues dans le cadre du projet permettent les acquisitions ou réalisations suivantes :

- un bâtiment destiné au conditionnement, au stockage et aux activités de laboratoire,
- deux serres « chapelle »,
- les équipements nécessaires à la production (tracteur, batteuse, incubateur, etc.).

Article 3 – Dispositions financières

Article 3-1 : Montant de l'avance remboursable

Le Département s'engage, par la présente, à verser à la communauté de communes du Pays du Der, qui l'accepte, une avance remboursable d'un montant de 50 000 € (cinquante mille euros). Cette somme est imputable sur le budget du Département, imputation budgétaire 27634//52.

Article 3-2 : Versement des fonds

Le versement de l'avance remboursable d'un montant de 50 000 € (cinquante mille euros) s'effectuera dans les 30 jours suivants la réception par le Département des factures acquittées par le comptable public de la communauté de communes du Pays du Der.

Les pièces justificatives prévues au présent article seront transmises par la communauté de communes du Pays du Der à :

Monsieur le président du conseil général de la Haute-Marne
1, rue du Commandant Hugueny
CS 62127
52905 CHAUMONT CEDEX 9

Le versement de l'aide sera effectué au compte ouvert au nom de la communauté de communes du Pays du Der :

(à compléter par le maître d'ouvrage et joindre obligatoirement un revenu d'identité bancaire / RIB)

Banque :
Agence de :
Code banque :
Code guichet :
Compte n° :
Clé RIB :

Article 3-3 : Remboursement de l'avance

Le remboursement de l'aide accordée par le Département, soit 50 000 €, se fera en cinq annuités, avec un différé d'un an à compter de la mise en service de l'atelier, selon les modalités suivantes, au vu du calendrier prévisionnel de réalisation des travaux, soit dans l'hypothèse d'une mise en service effective au cours de l'année 2014 :

- 1 ^{re} annuité	10 000 €	le 1 ^{er} septembre 2016
- 2 ^e annuité	10 000 €	le 1 ^{er} septembre 2017
- 3 ^e annuité	10 000 €	le 1 ^{er} septembre 2018
- 4 ^e annuité	10 000 €	le 1 ^{er} septembre 2019
- 5 ^e annuité	10 000 €	le 1 ^{er} septembre 2020

Article 3-4 : Mode de paiement

Les remboursements ainsi définis seront reversés par le maître d'ouvrage à l'ordre du Département :

Madame le Payeur départemental de la Haute-Marne
2, Boulevard Gambetta
BP 72032
52902 CHAUMONT CEDEX 9
(R.I.B. à demander à cette adresse)

Article 3-5 : Suspension du remboursement

Sur demande justifiée par la communauté de communes du Pays du Der, par avenant à la convention après accord du Département.

Article 3-6 : Remboursement anticipé du solde de l'avance

À tout moment, sur demande écrite, après accord du Département, la communauté de communes du Pays du Der peut procéder, par anticipation, au remboursement du solde de l'avance.

Article 3-7 : Remboursement anticipé d'une partie de l'avance

À tout moment, sur demande écrite, après accord du Département, la communauté de communes du Pays du Der peut procéder, par anticipation, au remboursement d'une partie de l'avance.

Il conviendra alors d'établir, par avenant à la convention, un nouvel échéancier pour le remboursement du solde de l'avance, sans toutefois dépasser la durée initiale.

Article 4 – Obligations du maître d'ouvrage

À la fin de l'opération, la communauté de communes du Pays du Der transmet immédiatement au Département le décompte définitif des travaux visés à l'article 2 de la présente convention, et justifie d'éventuelles modifications substantielles apportées au projet initialement présenté.

Article 5 – Durée

La présente convention prend effet à compter de sa notification jusqu'au remboursement intégral de l'avance.

Article 6 – Règlement des litiges

En cas de litige survenant entre les parties et relatif à l'exécution de la présente, celles-ci s'engagent à chercher une résolution amiable du litige, préalablement à la saisine du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne qui sera alors seul compétent pour en connaître.

Article 5 – Diffusion de la convention

La présente convention est établie en deux exemplaires originaux destinés aux parties signataires. Une fois signée par les deux parties, elle sera notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception par le Département à la communauté de communes du Pays du Der.

Fait à Chaumont,
Le,

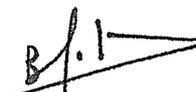
Le Président de la communauté de
communes du Pays du Der

Le Président du conseil général

Jean-Jacques Bayer

Bruno Sido

Vu, pour être annexé
à la délibération n° I-11 du 27 juin 2014
Le Président.


Bruno SIDO

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Direction de l'Environnement et de l'Agriculture service environnement	N° II - 1
OBJET : Décision modificative n°2 de l'exercice 2014 du budget annexe du projet Animal'Explora - réalisation de la viabilisation du site et des terrassements et affectation des résultats 2013	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIION, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° II-1 du conseil général en date du 3 octobre 2008, approuvant la poursuite du projet Animal'Explora et décidant d'en assurer la maîtrise d'ouvrage,

Vu la délibération n° II-8 du conseil général en date des 11 et 12 décembre 2008, approuvant l'inscription d'une autorisation de programme de 35 M € sur le chapitre 17 pour la réalisation du projet Animal'Explora,

Vu la délibération n° II-8 du conseil général en date du 10 décembre 2010, décidant notamment de la création d'un budget annexe en application de la nomenclature M 52 pour la gestion comptable de la station touristique Animal'Explora et de retenir le niveau de vote par nature de comptes,

Vu l'avis favorable de la II^e commission émis le 5 juin 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Bernard GENDROT, rapporteur au nom de la II^e commission,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 30 voix Pour

DÉCIDE

- de procéder aux inscriptions suivantes pour l'affectation du résultat 2013 :
 - et de reporter en recettes de fonctionnement,
 - le solde résiduel de l'excédent de fonctionnement 2013 sur la ligne codifiée R002 pour un montant de 0,56 €,
 - d'inscrire en recettes d'investissement sur le compte 1068,
 - l'excédent de fonctionnement capitalisé pour un montant de 31 333,60 € en couverture du solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement,
 - de reporter en dépenses d'investissement,
 - le déficit 2013 sur la ligne codifiée D001 pour un montant de 31 333,60 €,

- de procéder aux ajustements suivants pour la décision modificative du budget annexe :
 - et d'inscrire en dépenses de fonctionnement,
 - 4 030 € de crédits au titre de l'ajustement de la dotation d'amortissement (chapitre 042),
 - d'inscrire en recettes de fonctionnement,
 - 4 029,44 € de crédits de paiement supplémentaires au titre de l'ajustement de la participation du département (chapitre 74),
 - d'inscrire en dépenses d'investissement,
 - pour les travaux de viabilisation et de terrassement, 3 004 030 € de crédits de paiement complémentaires (chapitre 23),
 - d'inscrire en recettes d'investissement,
 - 4 030 € de crédits complémentaires pour l'amortissement (chapitre 040),
 - 3 000 000 € de crédits nouveaux au titre de la participation du département (chapitre 74).

- de voter la décision modificative n°2 de l'exercice 2014 du budget annexe du projet Animal'Explora conformément au document budgétaire établi (premières pages ci-annexées).

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
Certifié exécutoire compte-tenu de : - la télétransmission en Préfecture le - la publication le	Chaumont, le 27 juin 2014 LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Départements : Conseil Général de Haute-Marne (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget principal CG (2)

Numéro SIRET : 22520001300293

POSTE COMPTABLE : Payeur Départemental

M. 52

Budget supplémentaire (3)
voté par nature

BUDGET : ANIMAL EXPLORA (4)

ANNEE 2014

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Vu, pour être annexé
à la délibération n° II - 1 du 27 juin 2014
Le Président,

B. J. I.
Bruno SIDO

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	0.00	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (3)	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) avec les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

IV – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	194 615,13	12 511,84	0,00	A1 -182 103,29
Investissement	188 935,07	12 511,28	(1)	A2 -176 423,79
Fonctionnement	5 680,06	0,56	(2)	A3 -5 679,50

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)		
TOTAL	A1 + B1	-182 103,29
Investissement	A2 + B2	-176 423,79
Fonctionnement	A3 + B3	-5 679,50

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante (3)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap. / art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 004 030,00	3 035 363,60

		DEPENSES	RECETTES
+	+	+	
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 31 333,60	(si solde positif) 0,00

=	=	=
Total de la section d'investissement (2)	3 035 363,60	3 035 363,60

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 030,00	4 029,44

		DEPENSES	RECETTES
+	+	+	
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,56

=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	4 030,00	4 030,00

TOTAL DU BUDGET (4)	3 039 393,60	3 039 393,60
----------------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	3 004 030,00	0,00	3 004 030,00	3 031 333,60	4 030,00	3 035 363,60
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	0,00	4 030,00	4 030,00	4 029,44	0,00	4 029,44
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	3 004 030,00	4 030,00	3 008 060,00	3 035 363,04	4 030,00	3 039 393,04

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (4) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (8)	100 000,00	0,00	3 004 030,00	3 004 030,00	3 104 030,00
Total des dépenses d'équipement		100 000,00	0,00	3 004 030,00	3 004 030,00	3 104 030,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		100 000,00	0,00	3 004 030,00	3 004 030,00	3 104 030,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	100 000,00	0,00	3 004 030,00	3 004 030,00	3 104 030,00
--------------	-------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	31 333,60
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 135 363,60
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (11)	100 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		100 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 100 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	31 333,60	31 333,60	31 333,60
138	Autres subventions invest. non transf. (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	31 333,60	31 333,60	31 333,60
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		100 000,00	0,00	3 031 333,60	3 031 333,60	3 131 333,60

021	Virement de la section de fonctionnement (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (9)	0,00		4 030,00	4 030,00	4 030,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		4 030,00	4 030,00	4 030,00

TOTAL	100 000,00	0,00	3 035 363,60	3 035 363,60	3 135 363,60
--------------	-------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 135 363,60
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

4 030,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(9) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(11) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (5)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		4 030,00	4 030,00	4 030,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		4 030,00	4 030,00	4 030,00

TOTAL	30 000,00	0,00	4 030,00	4 030,00	34 030,00
--------------	------------------	-------------	-----------------	-----------------	------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 030,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (6)	30 000,00	0,00	4 029,44	4 029,44	34 029,44
75	Autres produits de gestion courante (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		30 000,00	0,00	4 029,44	4 029,44	34 029,44
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		30 000,00	0,00	4 029,44	4 029,44	34 029,44

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	30 000,00	0,00	4 029,44	4 029,44	34 029,44
--------------	------------------	-------------	-----------------	-----------------	------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,56
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 030,00
--	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	4 030,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.
---	-----------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	3 000 000,00		3 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (7)	4 030,00	0,00	4 030,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		3 004 030,00	0,00	3 004 030,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	31 333,60
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 035 363,60
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (8)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00	4 030,00	4 030,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		0,00	4 030,00	4 030,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 030,00
--	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6)	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	0,00	0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 030,00	4 030,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement –Total		3 000 000,00	4 030,00	3 004 030,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	31 333,60
---------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 035 363,60
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations (7)	4 029,44		4 029,44
75	Autres produits d'activités (7)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (7)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (7)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		4 029,44	0,00	4 029,44

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,56
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 030,00
--	-----------------

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Direction de l'Environnement et de l'Agriculture service d'assistance technique pour l'environnement	N° II - 3
OBJET : Décision modificative n°2 de l'exercice 2014 pour le budget annexe du service d'assistance technique départemental - contributions 2015 et projet d'assistance technique dans le domaine de la voirie	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON,
M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS,
M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT,
M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT,
M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT,
M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC,
M. André NOIROU, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.3232-1 à L.3232-1-1 et R.3232-1 à R.3232-1-4,

Vu le code général des impôts et notamment son article 256 B portant sur l'obligation fiscale des collectivités locales pour leurs activités relevant du domaine concurrentiel,

Vu la loi n°2006-1172 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques,

Vu l'arrêté ministériel du 21 octobre 2008 relatif à la définition du barème de rémunération de la mission d'assistance technique dans le domaine de l'eau,

Vu la délibération du conseil général n°II-11 des 16 et 17 décembre 1999 décidant de la création d'un service d'assistance technique à l'environnement au sein du département de la Haute-Marne,

Vu la délibération du conseil général n°II-3 du 11 décembre 2008 décidant de la nouvelle organisation du service d'assistance technique à l'environnement,

Vu la délibération du conseil général n°II-1 du 27 mars 2009 approuvant les termes du modèle de convention à intervenir avec les collectivités locales pour l'assistance technique départementale,

Vu l'avis favorable de la II^e commission émis le 5 juin 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Jean-Michel RABIET, rapporteur au nom de la II^e commission,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 30 voix Pour

DÉCIDE

- pour l'affectation du résultat 2013, procéder aux inscriptions suivantes :
- reporter en recette de fonctionnement,
 - 58 059,70 € sur la ligne codifiée R002 pour le résultat de fonctionnement cumulé excédentaire 2013,
- inscrire en recette d'investissement
 - pour 19 324,52 € sur le compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé),
 - et 2 250 € de crédits de paiement complémentaires pour les amortissements,
- ajuster en dépenses de fonctionnement,
 - la dotation d'amortissement à hauteur de 2 250,00 € (chapitre 042),
 - les charges de personnel et inscrire 20 000 € de crédits complémentaires (chapitre 012),
 - et les charges de moyens généraux et inscrire 35 809,70 € de crédits (chapitre 011),
- en dépenses d'investissement,
 - reporter le déficit 2013 pour 19 324,52 € sur la ligne codifiée D001,
 - inscrire pour l'acquisition d'équipement technique complémentaire, 2 250 € de crédits supplémentaires (chapitre 21).
- pour le montant des contributions des collectivités à l'assistance technique départementale :
 - approuver le montant des contributions en €/habitant des collectivités pour l'année 2015 figurant dans le tableau ci-après pour les différentes missions assurées par le SATE en distinguant celles qui sont éligibles des autres, au sens du décret n°2007-1868 du 26 décembre 2007,

Domaines d'intervention	Collectivités éligibles	Collectivités non éligibles	
		Montant HT	Montant TTC
en €/habitant			
Assainissement	0,37 €	0,75 €	0,90 €
VAS pour les dispositifs d'assainissement > 2000 équivalent habitant	0,27 €	0,27 €	0,33 €
Eau potable	0,17 €	0,35 €	0,42 €
Gestion de l'eau potable des collectivités > 10 000 habitants	0,09 €	0,09 €	0,11 €

Milieux aquatiques	0,09 €	0,18 €	0,22 €
--------------------	--------	--------	--------

- pour l'extension de l'assistance technique départementale au domaine de la voirie :

- approuver le projet de création en 2015 d'un nouveau service d'assistance technique dans le domaine de la voirie,
- approuver les termes du modèle-type de convention à intervenir avec les collectivités haut-marnaises pour la mise en œuvre de l'assistance technique départementale dans le domaine de la voirie, dont le modèle vous est présenté en annexe,
- m'autoriser à signer les conventions qui seront passées conformément à ce modèle-type,
- approuver le montant des contributions en €/habitant des collectivités pour l'année 2015 figurant dans le tableau ci-après pour l'assistance dans le domaine de la voirie :

Domaines d'intervention	Collectivités éligibles	Collectivités non éligibles	Collectivités non éligibles
		Montant HT	Montant TTC
en €/habitant			
Gestion de la voirie	0,75 €	0,75 €	0,90 €

- de fixer le seuil de recouvrement des contributions des collectivités à l'assistance technique départementale à 50 €,
- de voter la décision modificative n°2 de l'exercice 2014 du budget annexe du SATE conformément au document budgétaire établi (premières pages ci-annexées).

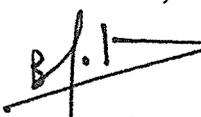
RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le
- la publication le

Chaumont, le 27 juin 2014

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Départements : Conseil Général de Haute-Marne (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget principal CG (2)

Numéro SIRET : 22520001300269

POSTE COMPTABLE : Payeur Départemental

M. 52

Budget supplémentaire (3)
voqué par nature

BUDGET : SATE (4)

ANNEE 2014

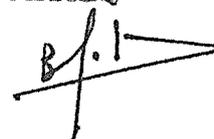
(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Vu, pour être annexé
à la délibération n°
Le Président,



Bureau SATE

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	0.00	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (3)	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

IV – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	801 143,09	732 019,08	0,00	A1 -69 124,01
Investissement	28 937,61	8 817,58	(1) 0,00	A2 -20 120,03
Fonctionnement	772 205,48	723 201,50	(2) 0,00	A3 -49 003,98

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)		
TOTAL	A1 + B1	-69 124,01
Investissement	A2 + B2	-20 120,03
Fonctionnement	A3 + B3	-49 003,98

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante (3)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap. / art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 250,00	21 574,52
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 19 324,52	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		21 574,52	21 574,52

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	58 059,70	0,00
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 58 059,70
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		58 059,70	58 059,70

TOTAL DU BUDGET (4)	79 634,22	79 634,22
----------------------------	------------------	------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	2 250,00	0,00	2 250,00	19 324,52	2 250,00	21 574,52
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	55 809,70	2 250,00	58 059,70	0,00	0,00	0,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	58 059,70	2 250,00	60 309,70	19 324,52	2 250,00	21 574,52

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	10 000,00	0,00	2 250,00	2 250,00	12 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (4) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 000,00	0,00	2 250,00	2 250,00	12 250,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		10 000,00	0,00	2 250,00	2 250,00	12 250,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	10 000,00	0,00	2 250,00	2 250,00	12 250,00
--------------	------------------	-------------	-----------------	-----------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	19 324,52
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	31 574,52
---	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	19 324,52	19 324,52	19 324,52
138	Autres subventions invest. non transf. (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	19 324,52	19 324,52	19 324,52
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	19 324,52	19 324,52	19 324,52

021	Virement de la section de fonctionnement (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (9)	10 000,00		2 250,00	2 250,00	12 250,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		10 000,00		2 250,00	2 250,00	12 250,00

TOTAL	10 000,00	0,00	21 574,52	21 574,52	31 574,52
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	31 574,52
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

12 250,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(9) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(11) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (5)	173 000,00	0,00	35 809,70	35 809,70	208 809,70
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)	663 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	683 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		837 000,00	0,00	55 809,70	55 809,70	892 809,70
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (5)	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
68	Dotations aux provisions (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		845 000,00	0,00	55 809,70	55 809,70	900 809,70

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	10 000,00		2 250,00	2 250,00	12 250,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 000,00		2 250,00	2 250,00	12 250,00

TOTAL	855 000,00	0,00	58 059,70	58 059,70	913 059,70
--------------	-------------------	-------------	------------------	------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	913 059,70
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	185 000,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (6)	670 000,00	0,00	0,00	0,00	670 000,00
75	Autres produits de gestion courante (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		855 000,00	0,00	0,00	0,00	855 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		855 000,00	0,00	0,00	0,00	855 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	855 000,00	0,00	0,00	0,00	855 000,00
--------------	-------------------	-------------	-------------	-------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	58 059,70
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	913 059,70
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	12 250,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	2 250,00	0,00	2 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (7)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement –Total	2 250,00	0,00	2 250,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	19 324,52
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 574,52
---	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	35 809,70		35 809,70
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)	20 000,00		20 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (8)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00	2 250,00	2 250,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement –Total	55 809,70	2 250,00	58 059,70

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	58 059,70
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

budget annexe SATE

Compte de résultat prévisionnel - exercice 2013

	répartition budgétaire prévisionnelle par secteur				Total
	assainissement	eau potable	rivières	autres missions	
Dépenses de fonctionnement					
charges techniques	20 365,29 €	1 009,41 €	302,79 €	3 052,00 €	24 729,49 €
analyses eaux résiduaires	35 348,27 €				35 348,27 €
moyens généraux	33 835,23 €	15 573,85 €	20 067,80 €		69 476,88 €
personnel	261 886,17 €	203 458,47 €	175 609,52 €	14 581,84 €	655 536,00 €
informatique	4 333,34 €	1 191,84 €	1 796,61 €		7 321,79 €
amortissement	3 527,03 €	2 821,63 €	2 468,92 €		8 817,58 €
Dépenses d'investissement					
activité	12 942,44 €	9 122,41 €	363,49 €		22 428,34 €
informatique	6 509,17 €				6 509,17 €
total des dépenses/secteur d'activité	378 746,94 €	233 177,60 €	200 609,14 €	17 633,84 €	830 167,52 €

Recettes de fonctionnement					
contribution CE	32 733,90 €	10 930,08 €	5 170,06 €		48 834,04 €
contribution CNE	21 200,72 €	7 055,82 €	12 012,78 €		40 269,32 €
Prestations	54 729,15 €	42 910,25 €	41 818,14 €		139 457,54 €
Subvention attendue/agences de l'eau	170 498,00 €	115 695,00 €	109 606,00 €		395 799,00 €
participation CG	96 058,14 €	53 764,82 €	29 533,24 €	17 633,84 €	196 990,04 €
Recettes d'investissement					
dotation amortissement	3 527,03 €	2 821,63 €	2 468,92 €		8 817,58 €
total des recettes/secteur d'activité	378 746,94 €	233 177,60 €	200 609,14 €	17 633,84 €	830 167,52 €

Vu, pour être annexé

à la délibération n° II-3

du 27 juin 2014

Le Président,



Bruno SDO

les 2 types de charges réparties

Vu, pour être annexé
à la délibération n° II - 3 du 27 juin 2014

Le Président,

Le personnel

une équipe technique de 7 personnes	261 886,17 €
pour 1257 journées techniciens réalisées, soit par journée	208,31 €

Les frais de fonctionnement

charges au poids à la journée	81 512,50 €
soit pour une journée	64,84 €

charges au réel

coût des analyses des stations d'épuration (STEP)	35 348,27 €
---	-------------

Bruno SIDO

TOTAL BUDGET 378 746,94 €**soit un prix de journée technicien (hors analyses STEP) 273,15 €**

**Les missions
...relevant de l'intérêt général**

	Nb journées	PU	coût annuel	
conseils aux exploitants et formation	313	273,15 €	85 494,58 €	
bilan d'activité	89	273,15 €	24 309,96 €	
assistance pour mise en place de la mission boues	60	273,15 €	16 388,74 €	
Aide à l'élaboration du plan de zonage	37	273,15 €	10 106,39 €	
fonctionnement du service	30	273,15 €	8 194,37 €	
TOTAL			144 494,03 €	38,15%

...relevant de l'assistance technique au titre de l'art 73 de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA)

visites de contrôle du fonctionnement des ouvrages d'épuration				
visites simples	112	81,94 €	9 177,69 €	
visites normales	175	246,46 €	43 130,09 €	
bilan	152	649,35 €	98 700,81 €	
validation de l'autosurveillance	16	649,35 €	10 389,56 €	
soit au total pour 455 visites nécessitant 461 journées techniciens			161 398,14 €	
assistance aux collectivités/amélioration du service	39	273,15 €	10 652,68 €	
Aide à la création de service public d'assainissement non collectif (SPANC)	41	273,15 €	11 198,97 €	
572 TOTAL			183 249,79 €	48,38%

....relevant de prestations du domaine concurrentiel

Aide à la maîtrise d'œuvre (AMO)	112 journées	273,15 €	30 592,31 €	
TOTAL			30 592,31 €	8,08%

256 collectivités conventionnées pour l'assainissement, représentant 171 060 habitants
soit un coût assistance technique / habitant : 1,07 €

barème appliqué en 2014 assistance technique départemental	assainissement	VAS
collectivités éligibles	0,35 €	0,25 €
collectivités non éligibles HT	0,69 €	0,25 €
collectivités non éligibles TTC	0,83 €	0,30 €

ÉVALUATION DU COÛT DES MISSIONS EN EAU POTABLE

Annexe 3

les 2 types de charges réparties

Vu, pour être annexé

à la délibération n° II-3

24 juin 2011

Le Président,

Le personnel

une équipe technique de 5 personnes 203 458,47 €
pour 897 journées techniciens nécessaires, soit pour une journée 226,95 €

Les frais de fonctionnement

charges au poids à la journée 29 719,13 €
soit pour une journée 33,15 €

B.F.1
Bruno SIDO

TOTAL BUDGET
service d'assistance technique en eau potable (SATEP) 233 177,60 €

soit le prix d'une journée technicien 260,10 €

Les missions
...relevant de l'intérêt général

	Nb journées	PU	coût annuel	
326 visites de contrôle du fonctionnement des ouvrages	191	260,10 €	49 678,66 €	
règlement du service d'eau potable	82	260,10 €	21 328,01 €	
assistance à la mise en place déclaration d'utilité publique/captages	80	260,10 €	20 807,82 €	
fonctionnement du service	30	260,10 €	7 802,93 €	
		TOTAL	99 617,42 €	43%

...relevant de l'assistance technique au titre de l'art 73 de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA)

	Nb journées	PU	coût annuel	
visites de contrôle du fonctionnement des ouvrages d'alimentation en eau potable	191	260,10 €	49 678,66 €	
notes techniques	58	260,10 €	15 085,67 €	
fonctionnement du service	37	260,10 €	9 623,62 €	
		TOTAL	74 387,95 €	32%

....relevant de prestations du domaine concurrentiel

	Nb journées	PU	coût annuel	
localisation des fuites (116 interventions en 2013)	58	260,10 €	15 085,67 €	
AMO	170	260,10 €	44 216,61 €	
		TOTAL	59 302,28 €	25%

320 collectivités conventionnées avec le SATEP, représentant 149 598 habitants
soit coût assistance technique / habitant : 0,50 €

barème appliqué en 2014			
assistance technique départementale	eau potable		collectivité >10 000 habitants
	collectivités éligibles	0,14 €	0,06 €
	collectivités non éligibles HT	0,28 €	0,60 €
	collectivités non éligibles TTC	0,33 €	0,07 €

**ÉVALUATION DU COÛT DES MISSIONS
POUR LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES**

Annexe 4

les 2 types de charges réparties

Vu, pour être annexé
à la délibération n° II-3 du 27 juin 2014
Le Président,

Le personnel

une équipe technique de 4 personnes 175 609,52 €
pour 817 journées techniciens réalisées, soit par journée 212,27 €

Les frais de fonctionnement

charges au poids à la journée 24 999,62 €
pour 817 journées techniciens nécessaires, soit par journée 30,22 €


Bruno SIDO

**TOTAL BUDGET SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE À
L'ENTRETIEN DES RIVIÈRES (SATER) 200 609,14 €**

prix d'une journée technicien 242,49 €

**Les missions
...relevant de l'intérêt général**

	Nb journées	PU	coût annuel	
animation	541	242,49 €	131 185,23 €	
		TOTAL	131 185,23 €	65%

...relevant de l'assistance technique au titre de l'art 73 de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA)

assistance technique aux maitres d'ouvrage	175	242,49 €	42 435,15 €	
		TOTAL	42 435,15 €	21%

....relevant de prestations du domaine concurrentiel

suites des travaux	111	242,49 €	26 916,01 €	
		TOTAL	26 916,01 €	13%

62 collectivités conventionnées, représentant 163 737 habitants
soit coût assistance technique / habitant : 0,26 €

**barème appliqué en 2014 assistance technique départementale/protection
des milieux aquatiques**

collectivités éligibles 0,07 €
collectivités non éligibles HT 0,13 €
collectivités non éligibles TTC 0,16 €



Vu, pour être annexé
à la délibération n° II-3 du 27 juin 2014
Le Président,


Bruno SIDO

Convention d'assistance technique départementale pour la voirie et l'aménagement du territoire

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,

Vu la délibération du conseil général en date du 27 juin 2014,

Vu la demande de la commune (communauté de communes) de en date du

ENTRE

le conseil général de Haute-Marne, représenté par son Président, Bruno SIDO, dûment habilité à cet effet par délibération du conseil général en date du 27 juin 2014,

ci-après désigné « le département »

d'une part,

ET

la commune (la communauté de communes), représenté par son Maire (son Président) dûment habilité par une délibération en date du

ci-après désigné « la collectivité »

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : objet de la convention

Le département propose son concours à la collectivité en lui apportant son assistance technique dans le domaine de la voirie.

la présente convention règle les rapports entre les parties en ce qui concerne l'assistance technique fournie par le département au bénéfice de la collectivité.

ARTICLE 2 : périmètre des missions

Le périmètre de l'assistance technique, objet de la présente convention, correspond à l'ensemble de la voirie de la collectivité affecté à la circulation générale, c'est-à-dire les voies communales ou d'intérêt communautaire (articles L 111-1 et L 141-1 du code de la voirie routière), les chemins ruraux (article L 161-1) ainsi que la partie des routes départementales située en agglomération .

Cette assistance technique ne supplée pas le travail de gestion et d'exploitation qui reste sous l'entière responsabilité de la collectivité et de son ou de ses exploitants. Elle ne peut non plus suppléer à des missions de maîtrise d'œuvre.

La mission principale de cette assistance technique consiste en une définition de la faisabilité d'un projet, une aide à la programmation.

Cette assistance technique ne porte que sur les travaux d'entretien et de réparation ne dépassant pas 90 000 € HT sur l'année.

Le département ne saurait être tenu pour responsable en cas de défaillance notamment sur l'entretien de la voirie.

ARTICLE 3 : définition des missions

L'assistance technique pour la voirie et l'aménagement du territoire concerne notamment :

- une assistance à la gestion de voirie et de la circulation,
- une assistance à la programmation et à la définition des travaux d'entretien et de réparation, et à la consultation des entreprises pour leur réalisation
- une assistance à la conduite des études relatives à l'entretien des ouvrages d'art intéressant la voirie ou son exploitation, etc.

ARTICLE 3.1 : assistance à la gestion de la voirie et de la circulation

Sont concernés :

- **l'assistance pour la préparation des arrêtés de circulation de portée technique** (signalisation de police et signalisation temporaire nécessaire à des travaux et/ou à l'état des routes),
- **le conseil d'ordre général pour des problèmes d'exploitation de la voirie** (conseil pour l'organisation de la viabilité hivernale, hors d'un document d'organisation de la viabilité hivernale (DOVH) ou d'un plan d'exploitation de la viabilité hivernale (PEVH), instruction concernant les alignements individuels),
- **l'assistance à la préparation des autorisations de voirie** (instruction, suivi administratif et rédaction des autorisations dans le respect des règlements),
- **l'assistance pour la conservation du domaine public** (conseil sur les dispositions à prendre pour préserver l'intégrité du domaine public routier : restriction de circulation, limitation de tonnage, mise en place de barrières de dégel, etc.),
- **l'assistance pour la réalisation d'un diagnostic sécurité** (conseil sur les dispositions à prendre, réflexion préalable pour la mise en oeuvre de solutions durables, etc.),
- **l'assistance pour engager une procédure de péril** lorsque l'état de solidité d'un immeuble ne permet pas de garantir la sécurité des usagers de la route

ARTICLE 3.2 : assistance à la programmation et à la définition des travaux d'entretien et de réparation de la voirie, et à la consultation des entreprises pour leur réalisation

Cette mission vise à aider la collectivité à définir et à planifier en amont les travaux d'entretien et de réparation des voies communales ou d'intérêt communautaire (programmation et estimation financière des travaux d'entretien, études sommaires éventuelles). Cette programmation peut être pluriannuelle.

Cette mission est réalisée dans des délais à planifier en fonction de l'importance du programme et du plan de charge du service départemental.

Les travaux d'entretien comprennent les travaux simples réalisés dans le cadre d'un programme d'entretien régulier ou à la suite de désordres événementiels (travaux de réfection ou de renouvellement de la couche de surface – enduits superficiels, enrobés, coulis –, travaux préparatoires, travaux d'entretien des dépendances, travaux de remise en état initial à la suite d'un sinistre).

Cette assistance ne comprend aucun élément de mission de maîtrise d'œuvre.

ARTICLE 3.3 : assistance à la conduite des études relatives à la gestion des ouvrages d'art intéressant la voirie ou liés à son exploitation

Est concernée :

- **l'assistance pour faire réaliser un diagnostic technique et définir une organisation de la surveillance** (définition d'une politique de surveillance de ses ouvrages).

Cette mission est réalisée dans des délais à négocier en fonction de l'importance du programme et du plan de charge du service départemental.

ARTICLE 4 : assistance en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et d'habitat

Les collectivités peuvent adhérer au conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) pour bénéficier de conseil et d'expertise en matière :

- **d'embellissements d'espaces publics, d'aménagement global d'une commune** (conseils et orientations d'aménagements, estimation financière de l'opération démarches administratives, etc.),
- **d'aménagement du territoire** (conseils et démarche pour la mise en place de documents d'urbanisme : lotissements, plan local d'urbanisme (PLU), aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP), schéma de cohérence territoriale (SCOT),
- **de mise en valeur du patrimoine public** pour la rénovation de bâtiments anciens ou construction de nouveaux bâtiments (conseil sur la faisabilité d'un projet, sur les procédures et démarches à suivre pour la réalisation.

Les collectivités adhérentes à l'assistance technique dans le domaine de la voirie bénéficient de la collaboration du CAUE pour leurs projets relevant de ces missions.

ARTICLE 5 : conditions d'exécution

Le service d'assistance technique pour la voirie et l'aménagement du territoire établit un planning prévisionnel en fonction des demandes de la collectivité du plan de charge du service départemental. Il informe au préalable la collectivité de la date de ses interventions. En fonction de la nature de l'intervention, la collectivité s'engage à se faire représenter par un élu ou par un intervenant technique nommément désigné.

La collectivité s'engage à mettre à disposition du service d'assistance technique pour la voirie et l'aménagement du territoire toute information utile et nécessaire dont il dispose concernant l'intervention.

Le service d'assistance technique pour la voirie et l'aménagement du territoire établit un rapport de visite sous un délai maximal de trois mois, rapport adressé à la collectivité.

ARTICLE 6 : modalités financières

Les missions d'assistance technique pour la voirie et l'aménagement du territoire font l'objet d'une rémunération basée sur la population de la collectivité en application du barème en vigueur défini annuellement.

Le paiement de cette rémunération est exigible chaque année au moyen d'un titre de recettes.

La contribution forfaitaire est révalorisée annuellement en considération des charges nécessaires au bon fonctionnement du service d'assistance technique, du potentiel financier et de la démographie des collectivités.

La réévaluation du barème sera publiée dans les actes du département.

Le premier septembre de chaque année, au plus tard, le département fera parvenir à la collectivité un extrait de l'arrêté précisant les nouveaux tarifs applicables N+1 (N représentant l'année au cours de laquelle le département transmettra à la collectivité le nouveau barème).

Toute autre prestation proposée par le service d'assistance technique pour la voirie et l'aménagement du territoire fera l'objet d'une commande spécifique par la collectivité.

ARTICLE 7 : durée

La présente convention est valable à compter de sa notification et jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Elle est renouvelable chaque année, pour une durée d'un an, par reconduction expresse par simple échange de lettres entre les parties ayant date certaine sauf en cas de dénonciation par la collectivité par lettre recommandée trois mois avant son échéance.

ARTICLE 8 : avenants

Toute modification qui pourrait intervenir en cours d'application du présent contrat donnera lieu à un avenant.

ARTICLE 9 : résiliation

La présente convention pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties en cas d'inexécution d'une obligation par courrier recommandé ; ceci après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception précisant les engagements non respectés et restée infructueuse.

ARTICLE 10 : litiges

En cas de litige survenant entre les parties et relatif à l'exécution de la présente convention, celles-ci s'engagent à chercher une résolution amiable, préalablement à la saisine du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, qui sera alors seul compétent pour en connaître.

à, le

Le Maire (Le Président),

à Chaumont, le

**Le Président du conseil général
de la Haute-Marne,**

Bruno SIDO

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Direction de l'Environnement et de l'Agriculture laboratoire départemental d'analyse	N° II - 4
OBJET : Décision modificative n°2 de l'exercice 2014 du budget annexe du laboratoire départemental d'analyse - affectation du résultat 2013	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 89-412 du 22 juin 1989 portant sur les modalités de transfert des laboratoires de services vétérinaires des directions départementales de l'agriculture et de la forêt vers les départements,

Vu la convention signée le 18 juin 1990 entre le Préfet de Haute-Marne et le Président du conseil général de la Haute-Marne fixant les conditions de transfert au département de la Haute-Marne du laboratoire des services vétérinaires de la DDAF,

Vu la délibération n° II-03 en date du 13 décembre 2013, décidant de la répartition des crédits affectés sur le budget annexe pour l'activité du laboratoire départemental d'analyse et du maintien des différents secteurs d'activité,

Vu l'avis favorable de la II^e commission émis le 5 juin 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Francis ARNOUD, rapporteur au nom de la II^e commission,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 30 voix Pour

DÉCIDE

- de reporter en dépense de la section d'investissement sur la ligne D001, le solde d'exécution déficitaire 2013 pour 10 577,08 €,
- de reporter en dépense de la section de fonctionnement sur la ligne D002, le résultat déficitaire de fonctionnement pour 94 888,97 €,
- d'inscrire, pour la résorption du déficit global 2013, une recette nouvelle de fonctionnement de 105 466,05 € au chapitre 75 (prise en charge du déficit du budget principal, imputation comptable : 75822//921),
- d'inscrire au titre des amortissements 2014, un crédit supplémentaire de 5 000 € en dépense de la section de fonctionnement au chapitre 042 et de 5 000 € en recettes de la section d'investissement au chapitre 040,
- d'augmenter l'autofinancement de 5 577,08 € en dépense de fonctionnement (chapitre 023) et en recette d'investissement (chapitre 021),
- de voter la décision modificative n°2 de l'exercice 2014 du budget annexe du laboratoire départemental d'analyse conformément au document budgétaire établi (premières pages ci-annexées).

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le

- la publication le

Chaumont, le 27 juin 2014

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	0.00	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (3)	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p>I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement. - (2) sans les programmes d'équipement. - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement. - (3) vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.</p> <p>III – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).</p> <p>IV – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.</p>

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	772 987,76	702 421,64	0,00	A1 -70 566,12
Investissement	30 676,10	39 948,58 (1)	0,00	A2 9 272,48
Fonctionnement	742 311,66	662 473,06 (2)	0,00	A3 -79 838,60

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)		
TOTAL	A1 + B1	-70 566,12
Investissement	A2 + B2	9 272,48
Fonctionnement	A3 + B3	-79 838,60

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante (3)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap. / art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	10 577,08

+

+

+

R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 10 577,08	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	10 577,08	10 577,08	
--	-----------	-----------	--

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	10 577,08	105 466,05

+

+

+

R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 94 888,97	(si excédent) 0,00

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	105 466,05	105 466,05	
---	------------	------------	--

TOTAL DU BUDGET (4)	116 043,13	116 043,13	
-------------------------------	------------	------------	--

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	0,00	0,00	0,00	0,00	10 577,08	10 577,08
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	0,00	10 577,08	10 577,08	105 466,05	0,00	105 466,05
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	0,00	10 577,08	10 577,08	105 466,05	10 577,08	116 043,13

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (8)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	51 800,00	0,00	0,00	0,00	51 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (4) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		66 800,00	0,00	0,00	0,00	66 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		66 800,00	0,00	0,00	0,00	66 800,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	10 320,00		0,00	0,00	10 320,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		10 320,00		0,00	0,00	10 320,00

TOTAL	77 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 120,00
--------------	------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	10 577,08
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	87 697,08
---	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (9)	47 120,00		5 577,08	5 577,08	52 697,08
040	Opérations ordre transf. entre sections (9)	30 000,00		5 000,00	5 000,00	35 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		77 120,00		10 577,08	10 577,08	87 697,08

TOTAL	77 120,00	0,00	10 577,08	10 577,08	87 697,08
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	87 697,08
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	77 377,08
--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(9) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(11) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (5)	378 600,00	0,00	0,00	0,00	378 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)	419 400,00	0,00	0,00	0,00	419 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	10 500,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		808 500,00	0,00	0,00	0,00	808 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (5)	3 050,00	0,00	0,00	0,00	3 050,00
68	Dotations aux provisions (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		811 550,00	0,00	0,00	0,00	811 550,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	47 120,00		5 577,08	5 577,08	52 697,08
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	30 000,00		5 000,00	5 000,00	35 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		77 120,00		10 577,08	10 577,08	87 697,08

TOTAL	888 670,00	0,00	10 577,08	10 577,08	899 247,08
--------------	-------------------	-------------	------------------	------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	94 888,97
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	994 136,05
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	796 000,00	0,00	0,00	0,00	796 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (6)	63 000,00	0,00	0,00	0,00	63 000,00
75	Autres produits de gestion courante (6)	0,00	0,00	105 466,05	105 466,05	105 466,05
Total des recettes de gestion courante		859 000,00	0,00	105 466,05	105 466,05	964 466,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (6)	19 350,00	0,00	0,00	0,00	19 350,00
78	Reprises sur provisions (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		878 350,00	0,00	105 466,05	105 466,05	983 816,05

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	10 320,00		0,00	0,00	10 320,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		10 320,00		0,00	0,00	10 320,00

TOTAL	888 670,00	0,00	105 466,05	105 466,05	994 136,05
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	994 136,05
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	77 377,08
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (7)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	10 577,08
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 577,08
---	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (8)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00	5 000,00	5 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		5 577,08	5 577,08
Dépenses de fonctionnement –Total		0,00	10 577,08	10 577,08

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	94 888,97
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	105 466,05
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 000,00	5 000,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		5 577,08	5 577,08
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement –Total		0,00	10 577,08	10 577,08

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 577,08
---	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations (7)	0,00		0,00
75	Autres produits d'activités (7)	105 466,05	0,00	105 466,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (7)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (7)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		105 466,05	0,00	105 466,05

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	105 466,05
--	-------------------

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Direction des Infrastructures et des Transports mission infrastructures numériques	N° III - 1
OBJET : Plan Haute-Marne Numérique - Bilan de programmation 2010 - 2015	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la III^e commission émis le 28 mai 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Jean-Marc FÈVRE, rapporteur au nom de la III^e commission,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 30 voix Pour

DÉCIDE

- d'abonder l'autorisation de programme P141 E27 « Plan Haute-Marne Numérique 2010-2015 » de 1 825 000 € portant ainsi son montant de 54 750 000 € à 56 575 000 €,
- d'inscrire 3 980 000 € de crédits de paiement supplémentaires sur le chapitre 18, pour répondre aux engagements pris sur l'autorisation de programme P141E27 « Plan Haute-Marne Numérique 2010-2015 »,
- d'inscrire 50 000 € de crédits de paiement supplémentaires sur le chapitre 18, pour répondre aux engagements pris sur l'autorisation de programme P141E51 « Sécurisation du réseau et desserte des établissements scolaires ».

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le

- la publication le

Chaumont, le 27 juin 2014

LE PRÉSIDENT,

Bruno SIDO

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Direction des Infrastructures et des Transports service affaires foncières et urbanisme	N° III - 3
OBJET : Bilan des acquisitions, cessions et transferts immobiliers réalisés par le département de la Haute-Marne en 2013	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.3213-2,

Vu l'avis favorable de la III^e commission émis le 28 mai 2014,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Jean-Michel RABIET rapporteur au nom de la III^e commission,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 30 voix Pour

DÉCIDE

- d'approuver le bilan de la politique foncière menée en 2013 par le conseil général suivant les tableaux ci-joints qui seront annexés au compte administratif 2013.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le

- la publication le

Chaumont, le 27 juin 2014

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

1) ACQUISITIONS PAR LE DÉPARTEMENT

RD	INTITULÉ DE L'OPÉRATION	COMMUNE	SURFACE ACQUISE	VENDEUR	DATE DE L'ACTE	COÛT
44	Aménagement et renforcement	Bologne	40 083 m ²	M. Dominique Bertrand Mme Monique Jenvrin	08.03.2013	16 000 €
44	Aménagement et renforcement	Bologne	3 500 m ²	GAEC du Coteau d'Arain	13.03.2013	2 100 €
-	Plan Haute-Marne Numérique	Lanques-sur-Rognon	100 m ²	Consorts Marie Thérèse, Jean Luc, Rémi, Bernadette et Marie Noëlle Péchinez	28.06.2013	60 €
140	Aménagement	Vaux-sous-Aubigny	91 m ²	Mme Inès Touvin	08.08.2013	2 275 €
13	Aménagement et renforcement	Baudrecourt	138 m ²	Mme Lisiane Petitjean	02.09.2013	71,76 €
-	Construction du centre d'exploitation de Doulevant-le-Château	Doulevant-le-Château	14 728 m ²	Consorts Albert, Anne et Isabelle Pansé	04.09.2013	33 764 €
417 x 674	Aménagement d'un carrefour giratoire	Chaumont	7 642 m ²	M. Jean Mussy	21.10.2013	4 585,20 €
417 x 674	Aménagement d'un carrefour giratoire	Chaumont	1 790 m ²	M. et Mme Jean Mussy	21.10.2013	1 074 €
-	Plan Haute-Marne Numérique	Domrémy-Landéville	100 m ²	M. Didier Mouillet	22.10.2013	50 €
329	Mise à l'alignement	Laville-aux-Bois	15 m ²	M. Dominique Marichal	28.10.2013	1 €
247	Aménagement et renforcement	Maizières	3 968 m ²	M. Serge Ducret	29.10.2013	1 984 €
247	Aménagement et renforcement	Maizières	710 m ²	M. Denis François	29.10.2013	355 €

RD	INTITULÉ DE L'OPÉRATION	COMMUNE	SURFACE ACQUISE	VENDEUR	DATE DE L'ACTE	COÛT
25	Aménagement et renforcement	Épizon	859 m ²	GFA Guy Humblot	13.12.2013	429,50 €
25	Aménagement et renforcement	Épizon	86 m ²	EARL de Coulinval	13.12.2013	43,86 €
25	Aménagement et renforcement	Épizon	278 m ²	M. Pierre-Henri Fischer	20.12.2013	139 €
25	Aménagement et renforcement	Germisay	53 m ²	M. et Mme Michel Dumay	27.12.2013	26,50 €
25	Aménagement et renforcement	Germisay	892 m ²	Consorts Anne-Marie, Ghislain, Cédric et Séverine Déprez	27.12.2013	454,92 €
247	Aménagement et renforcement	Maizières	8 m ²	Consorts Eric et Bernadette Fèvre	30.12.2013	4 €
			75 026 m²			63 417,74 €

2) CESSIONS DE PROPRIETE PAR LE DEPARTEMENT

INTITULÉ DE L'OPÉRATION	COMMUNE	SURFACE CÉDÉE	ACQUÉREUR	DATE DE L'ACTE	SOMME VERSÉE AU DÉPARTEMENT
Aménagement en route express à 2 fois 2 voies de la RN 67 "Ferme de la Dame Huguenotte"	Chaumont	4 855 m ²	État	27.02.2013	18 100 €
Vente de la grange dépendant de l'ancien centre d'exploitation de Juzennecourt	Juzennecourt	143 m ²	M. Dominique Mouton	25.03.2013	7 000 €
Vente de l'ancien centre d'exploitation de Varennes-sur-Amance	Terre Natale (Varennes-sur-Amance)	1 078 m ²	Commune de Varennes-sur-Amance	25.03.2013	23 000 €
Vente des anciens bâtiments de la circonscription d'action sociale de Saint-Dizier	Saint-Dizier	276 m ²	SA l'Effort Rémois	07.06.2013	180 000 €
Cession de terrain à Chaumont (Ferme de la Dame Huguenotte)	Chaumont	22 726 m ²	SCI Laurent	09.08.2013	17 044,50 €
RD 35 - Rançonnières	Rançonnières	66 m ²	M. André Belin	19.10.2013	198 €
		29 144 m²			245 342,50 €

3) TRANSFERTS IMMOBILIERS

INTITULÉ DE L'OPÉRATION	COMMUNES	SURFACES CÉDÉES	CÉDANT	ACQUÉREUR	DATE DE L'ACTE	ÉVALUATION
Transfert du collège Louise Michel à Chaumont	Chaumont	27 589 m ²	Ville de Chaumont	département	05.02.2013	540 000 €
Transfert du Pôle technique de Joinville	Joinville	9 041 m ²	état	département	26.04.2013	-
		36 630 m ²				

Vu, pour être annexé
à la délibération n° III-3
du 27 juin 2014
Le Président,



BRUNO SIDO

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Direction des Infrastructures et des Transports centre technique départemental	N° III - 4
OBJET : Décision budgétaire modificative n° 2 de l'exercice 2014 - budget annexe du centre technique départemental	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON, M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Christian DUBOIS, M. Jean-François EDME, M. Jean-Marc FÈVRE, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL, M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX, M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absent ayant donné procuration :

Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, Mme Marcelle FONTAINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la III^e commission,

Vu le rapport de Monsieur le Président, et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Jean-Michel RABIET, rapporteur au nom de la III^e commission,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 30 voix Pour

DÉCIDE

- 1) d'apporter les modifications de crédits et de voter la présente décision modificative conformément aux documents récapitulatifs ci-annexés,

- Recettes de fonctionnement	- 88 461,98 €
- Dépenses de fonctionnement	- 88 461,98 €

- Recettes d'investissement	+ 227 895,82 €
- Dépenses d'investissement	+ 227 895,82 €

En dépenses de fonctionnement :

- réduction des crédits de 176 965,98 € au chapitre 011 (viabilité hivernale et variations de stock),
- augmentation de l'autofinancement de 88 504 € au chapitre 023.

En recettes de fonctionnement :

- réduction des crédits de 546 460 € au chapitre 74 (participation du budget principal pour la viabilité hivernale),
- augmentation des crédits de 145 193 € au chapitre 013 (variations de stock).

En dépenses d'investissement :

- augmentation des crédits de 88 504 € au chapitre 021 (acquisition de matériel),

En recettes d'investissement :

- augmentation de l'autofinancement de 88 504 € au chapitre 021.

- 2) de rappeler pour mémoire les écritures liées à l'affectation du résultat 2013 :

Dépenses d'investissement (ligne budgétaire D001)
Report du solde d'exécution déficitaire = 139 391,82 €

Recettes d'investissement (compte 1068)
Couverture du solde déficitaire de la section d'investissement = 139 391,32 €
(Opération semi-budgétaire - émission d'un titre)

Recettes de fonctionnement (ligne budgétaire R002)
Excédent de fonctionnement reporté = 139 391,82 €

- 3) d'approuver le complément au barème des prix du centre technique départemental, joint en annexe 2.

- 4) de voter la décision modificative n°2 de l'exercice 2014 du budget annexe « centre technique départemental » conformément au document budgétaire établi (premières pages ci-annexées).

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le

- la publication le

Chaumont, le 27 juin 2014

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Départements : Conseil Général de Haute-Marne (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget principal CG (2)

Numéro SIRET : 22520001300277

POSTE COMPTABLE : Payeur Départemental

M. 52

Budget supplémentaire (3)

voté par nature

BUDGET : Centre Technique départemental (4)

ANNEE 2014

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Vu, pour être annexé
à la délibération n° III-4 du 27 juin 2014

Le Président,


Bruno SIDC

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	0.00	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (3)	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

IV – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	14 979 175,70	15 018 842,63	0,00	A1 39 666,93
Investissement	3 652 891,63	3 864 895,97	(1) 0,00	A2 212 004,34
Fonctionnement	11 326 284,07	11 153 946,66	(2) 0,00	A3 -172 337,41

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)		
TOTAL	A1 + B1	39 666,93
Investissement	A2 + B2	212 004,34
Fonctionnement	A3 + B3	-172 337,41

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante (3)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap. / art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	88 504,00	227 895,82

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 139 391,82	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	227 895,82	227 895,82
--	------------	------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	-88 461,98	-401 267,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 312 805,02

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	-88 461,98	-88 461,98
---	------------	------------

TOTAL DU BUDGET (4)	139 433,84	139 433,84
-------------------------------	------------	------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	88 504,00	0,00	88 504,00	139 391,82	88 504,00	227 895,82
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	-176 965,98	88 504,00	-88 461,98	-401 267,00	0,00	-401 267,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	-88 461,98	88 504,00	42,02	-261 875,18	88 504,00	-173 371,18

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (8)	72 100,00	0,00	0,00	0,00	72 100,00
204	Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	1 207 900,00	0,00	88 504,00	88 504,00	1 296 404,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (4) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 280 000,00	0,00	88 504,00	88 504,00	1 368 504,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 480 000,00	0,00	88 504,00	88 504,00	1 568 504,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 832 250,00		0,00	0,00	1 832 250,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 832 250,00		0,00	0,00	1 832 250,00

TOTAL	3 312 250,00	0,00	88 504,00	88 504,00	3 400 754,00
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	139 391,82
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 540 145,82
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	250 000,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	139 391,82	139 391,82	139 391,82
138	Autres subventions invest. non transf. (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		250 000,00	0,00	139 391,82	139 391,82	389 391,82
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	1 832 250,00	0,00	0,00	0,00	1 832 250,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 082 250,00	0,00	139 391,82	139 391,82	2 221 641,82

021	Virement de la section de fonctionnement (9)	0,00		88 504,00	88 504,00	88 504,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (9)	1 230 000,00		0,00	0,00	1 230 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 230 000,00		88 504,00	88 504,00	1 318 504,00

TOTAL	3 312 250,00	0,00	227 895,82	227 895,82	3 540 145,82
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 540 145,82
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

-513 746,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(9) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(11) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (5)	7 717 378,00	0,00	-176 965,98	-176 965,98	7 540 412,02
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)	1 810 685,00	0,00	0,00	0,00	1 810 685,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 528 063,00	0,00	-176 965,98	-176 965,98	9 351 097,02
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (5)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 532 063,00	0,00	-176 965,98	-176 965,98	9 355 097,02

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		88 504,00	88 504,00	88 504,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 230 000,00		0,00	0,00	1 230 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 230 000,00		88 504,00	88 504,00	1 318 504,00

TOTAL	10 762 063,00	0,00	-88 461,98	-88 461,98	10 673 601,02
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 673 601,02
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (6)	1 650 000,00	0,00	145 193,00	145 193,00	1 795 193,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	262 000,00	0,00	0,00	0,00	262 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (6)	7 017 813,00	0,00	-546 460,00	-546 460,00	6 471 353,00
75	Autres produits de gestion courante (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		8 929 813,00	0,00	-401 267,00	-401 267,00	8 528 546,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 929 813,00	0,00	-401 267,00	-401 267,00	8 528 546,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 832 250,00		0,00	0,00	1 832 250,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 832 250,00		0,00	0,00	1 832 250,00

TOTAL	10 762 063,00	0,00	-401 267,00	-401 267,00	10 360 796,00
--------------	----------------------	-------------	--------------------	--------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	312 805,02
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 673 601,02
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	-513 746,00
---	--------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	88 504,00	0,00	88 504,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (7)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		88 504,00	0,00	88 504,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	139 391,82
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	227 895,82
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	-176 965,98		-176 965,98
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (8)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		88 504,00	88 504,00
Dépenses de fonctionnement –Total		-176 965,98	88 504,00	-88 461,98

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-88 461,98
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		88 504,00	88 504,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement –Total		0,00	88 504,00	88 504,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	139 391,82
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	227 895,82
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (7)	145 193,00		145 193,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations (7)	-546 460,00		-546 460,00
75	Autres produits d'activités (7)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (7)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (7)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		-401 267,00	0,00	-401 267,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	312 805,02
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-88 461,98
--	-------------------

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL GÉNÉRAL Réunion du 27 juin 2014	
Direction du Développement et de l'Animation du Territoire service économie - tourisme - habitat	N° VI - 1
OBJET : Avance remboursable au SYMTEC pour la réalisation de la troisième tranche du Pôle technologique de Haute-Champagne à Nogent	

Effectif de Conseillers Généraux en exercice : 32

Présents :

M. Antoine ALLEMEERSCH, M. Francis ARNOUD, M. Patrick BERTHELON,
M. Philippe BOSSOIS, M. André DEGUIS, M. Thierry DELONG, M. Jean-François EDME,
M. Paul FLAMÉRIEN, M. Bernard GENDROT, M. Jean-Philippe GEOFFROY,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Jean-François GUÉNIOT, M. Didier JANNAUD, M. Éric KREZEL,
M. Jacques LABARRE, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Jean LIPP, M. Denis MAILLOT,
M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
M. Pierre ROUSSELOT, M. Bruno SIDO, Mme Géraldine THIVET

Quorum : 17

Absents ayant donné procuration :

M. Christian DUBOIS à M. André NOIROT
M. Stéphane MARTINELLI à Mme Marie-Claude LAVOCAT
Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT à M. Philippe BOSSOIS

Absents excusés et non représentés :

M. Jean-Luc BOUZON, M. Jean-Marc FÈVRE, Mme Marcelle FONTAINE et
Mme Anne-Marie NÉDÉLEC

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du syndicat mixte du pôle technologique de Haute-Champagne, définissant la participation financière du Département au budget du syndicat,

Vu la délibération du conseil général du 22 mars 2013 relative à la troisième tranche du pôle technologique de Nogent,

Vu la délibération du conseil général du 13 décembre 2013 relative au budget primitif 2014 des syndicats mixtes à vocation économique et touristique,

Vu l'avis de la VI^e commission,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil général, et après avoir entendu les conclusions de Monsieur André NOIROT, rapporteur au nom de la VI^e commission,

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Par 28 voix Pour

DÉCIDE

- de créer, au titre de la troisième tranche de travaux du Pôle technologique de Haute-Champagne à Nogent, deux autorisations de programme de 2,5 M€, en dépenses et en recettes,
- d'allouer au SYMTEC une avance remboursable exceptionnelle d'un montant de 2,5 M€, selon les modalités définies par une convention qui sera prochainement soumise à l'examen de la commission permanente,
- d'inscrire 500 000 € de crédits de paiement au chapitre 27, en vu d'un premier versement au SYMTEC à intervenir avant la fin de l'année 2014.

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 27 juin 2014
- la télétransmission en Préfecture le	LE PRÉSIDENT,
- la publication le	Bruno SIDO